



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **FRERES MUSULMANS ET ISLAMISME POLITIQUE EN FRANCE**



<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>1 Les Frères musulmans ont conçu la matrice de l'islamisme politique, adapté pour être implanté en Occident</b> .....	<b>100</b>
1.1 Créée il y a un siècle en Egypte, la confrérie des Frères musulmans a élaboré la vision d'un islamisme intégraliste, qui se distingue du salafisme .....	100
1.1.1 <i>Le contexte égyptien</i> .....	100
1.1.2 <i>Les fondements du projet politique</i> .....	111
1.1.3 <i>La naissance concomitante du salafisme</i> .....	111
1.2 L'idéologie frériste a été adaptée à l'Occident pour être diffusée au-delà du monde arabo-musulman ..	122
1.2.1 <i>Une diffusion rapide dans le monde arabo-musulman</i> .....	122
1.2.2 <i>Une théorisation de l'adaptation à l'Occident</i> .....	122
1.2.3 <i>Les débuts de l'implantation en Europe et en France</i> .....	14
1.3 Les Frères musulmans implantent avec méthode un islamisme intégraliste .....	15
1.3.1 <i>Les déterminants du projet islamiste contemporain</i> .....	16
1.3.2 <i>Une stratégie d'implantation alliant dissimulation, quête de légitimation et dénonciation de l'« islamophobie »</i> .....	188
<b>2 En perte d'influence dans le monde arabo-musulman, les Frères musulmans concentrent leur action sur l'Europe</b> .....	<b>24</b>
2.1 Les Frères musulmans sont confrontés au recul continu de leur influence en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.....	24
2.1.1 <i>Une perte d'influence depuis les Printemps arabes</i> .....	24
2.1.2 <i>L'exception turque, dernier bastion frériste au Moyen-Orient</i> .....	27
2.2 Les Frères musulmans capitalisent en Europe sur une dynamique désormais ancienne.....	29
2.2.1 <i>Un réseau d'organisations structuré à l'échelle européenne, notamment pour le lobbying auprès des institutions communautaires</i> .....	29
2.2.2 <i>De solides implantations nationales en Europe et une nouvelle orientation vers les Balkans</i> .....	32
<b>3 En France, la mouvance des Frères musulmans est établie sur une structuration solide mais l'islamisme politique se diffuse d'abord au plan local</b> .....	<b>40</b>
3.1 Les Frères musulmans ont structuré un important réseau d'implantation en France .....	40
3.1.1 <i>Musulmans de France, émanation des Frères en France</i> .....	40
3.1.2 <i>De puissants réseaux dans le champ de l'éducation, du caritatif et de la prédication</i> .....	43
3.2 La diffusion de l'islamisme résulte aujourd'hui principalement d'un activisme militant ancré au plan municipal, renforcé par une nouvelle génération de prédicateurs.....	48
3.2.1 <i>Les grands écosystèmes locaux</i> .....	48
3.2.2 <i>Des élus en première ligne dans les territoires face à des acteurs associatifs et autres influenceurs</i> .....	51

<b>4</b>	<b>Susciter une prise de conscience des effets de l'islamisme en France.....</b>	<b>56</b>
4.1	Mieux appréhender la menace .....	57
4.1.1	<i>Définir</i> .....	57
4.1.2	<i>Documenter</i> .....	58
4.4	Mettre en haut de l'agenda les dossiers relatifs au culte musulman .....	60
4.4.1	<i>Développer l'islamologie contemporaine</i> .....	60
4.4.2	<i>Connaître les aspirations de la population musulmane et lui adresser des messages forts</i> .....	62
	<b>Conclusion.....</b>	<b>64</b>
	<b>ANNEXES .....</b>	<b>66</b>
	Annexe 1 : Bibliographie.....	68
	Annexe 2 : Glossaire .....	74





## INTRODUCTION

La confrérie des Frères musulmans repose dans ses différents pays d'implantation sur des cercles concentriques dont le centre est constitué d'un « cercle restreint » de militants assermentés. Cette organisation est hautement probable en France, puisqu'elle existe partout ailleurs en Europe. Elle ne compterait que quelques centaines de membres. La mouvance « frériste », entendue plus largement, recouvre tous ceux qui, en contact ou inspirés par ce « cercle restreint », en adoptent les modes d'action, avec des visées variables : réislamisation, séparatisme ou parfois subversion. Il s'est donc agi de délimiter les acteurs, les structures – y compris satellites – et le périmètre d'action et d'influence des Frères musulmans en France.

Le champ universitaire est fortement clivé sur le sujet, avec deux lectures, toutes deux dignes d'intérêt, qui s'affrontent plus qu'elles ne dialoguent :

- une vision empathique, pour laquelle la mouvance frériste s'est détachée de l'orbite des Frères musulmans, ses membres évoluant à titre individuel, en adaptant la tradition au contexte actuel, en s'intégrant à la vie sociale et politique des pays démocratiques et en se montrant flexibles sur l'application des principes secondaires ;
- une vision pessimiste, selon laquelle l'intégration et la participation des Frères musulmans à la vie de la société occidentale et les discours modérés qu'ils tiennent sont uniquement l'expression d'un repli tactique : l'Etat islamique reste à terme leur objectif, un mouvement structuré, vertical et secret œuvrant à cette fin.

Si un « risque frériste » existe bel et bien, il doit être évalué à sa juste mesure, notamment au niveau national. En revanche, le danger d'un islamisme municipal, composite au plan idéologique mais très militant, avec des effets croissants dans l'espace public et le jeu politique local, apparaît bien réel. Il résulte de réseaux œuvrant au repli communautaire, allant jusqu'à la constitution d'écosystèmes islamistes de plus en plus nombreux. Ce rapport s'est attachée à définir la nature de cette militance politique islamiste locale, qui dépasse de beaucoup la prédication, et ses effets. Il ne traite pas directement des réseaux salafistes ou tablighis, ni de l'idéologie salafito-djihadiste.

La dimension européenne du sujet apparaît également forte. Elle est consubstantielle à sa composante turque (*Millî Görüş*) et très présente, quoique plus subtile, pour la structure pan-européenne issue de la confrérie. Le besoin d'un état des lieux de la mouvance frériste se fait d'ailleurs sentir dans plusieurs pays, selon des modalités diverses (Royaume-Uni, Suède, Allemagne et Autriche).

L'élaboration du présent rapport s'est déroulé dans un contexte délicat à plusieurs titres.

En premier lieu, prédomine largement parmi les Français de confession musulmane le sentiment d'une « islamophobie », qui tend à devenir la croyance en une « islamophobie d'Etat » pour une partie sans doute importante d'entre eux. La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, malgré les équilibres recherchés et l'approche résolument laïque du texte (*i.e.* s'appliquant à tous les cultes), fait l'objet d'un rejet fort de la part des musulmans. Les décisions prises par le Gouvernement à l'encontre de diverses organisations, personnalités apparentées ou membres de la mouvance frériste ont pu conforter ce sentiment : dissolution du CCIF, expulsions d'H.IQUIOUSSEN et d'A.JABALLAH, rupture du contrat d'association de l'Etat avec le lycée *Averroès* (59), procédure judiciaire à l'encontre de l'association *Humani'terre*, etc.

En deuxième lieu, le manque persistant de structuration de l'organisation du culte musulman, conjointement à sa forte vitalité démographique (cf. enquête TeO2 INED/INSEE, 2022), donne toute latitude aux activistes islamistes et à leur menées subversives. La visibilité des marques d'un islam orthodoxe difficile à distinguer de l'islamisme, manifeste dans l'espace public au sein d'un nombre croissant de territoires – une vingtaine de départements – contribue à la vivacité des débats.

En troisième lieu, la guerre en cours à Gaza consécutive à l'attaque terroriste du 7 octobre 2023, bien que faisant l'objet d'un nombre faible de manifestations ou déclarations publiques de la part de responsables musulmans relativement au précédent conflit en juillet 2014, est dans toute les têtes. Une critique virulente des autorités israéliennes et le reproche de « deux poids, deux mesures » adressé à la politique française ont été exprimés dans la quasi-totalité des entretiens.

L'état des lieux qui suit découle d'une évaluation effectuée au premier semestre 2024, reposant sur:

- un travail de revue de l'abondante littérature académique et une série d'entretiens avec 45 universitaires français et internationaux, de sensibilités diverses;
- 10 déplacements de terrain en France et 4 déplacements en Europe. Le réseau diplomatique a été mis à contribution ;
- des rencontres avec les responsables musulmans nationaux, dont trois avec ceux de *Musulmans de France*, ainsi qu'avec les responsables musulmans locaux lors des déplacements ;
- des échanges approfondis avec les différentes administrations impliquées.

Ce rapport préserve les travaux menés par les services spécialisés et les constats qu'il établit en sont indépendants. Ils ne sont pas le reflet ou la justification des actions décidées par les gouvernements successifs contre des organismes de la mouvance. Les citations ne sont pas référencées mais une bibliographie est jointe en annexe 1.

Après un rappel de l'historique de la confrérie, de son idéologie et de son implantation en Europe, ainsi qu'un essai de définition de l'islamisme **(I)**, le rapport s'attache à présenter l'état –déclinant– de la confrérie en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et, en contraste, le dynamisme au plan européen de la mouvance, où elle dispose d'organes structurés et d'interfaces importantes avec les institutions de l'Union européenne **(II)**. Est ensuite proposée une évaluation de la menace que peuvent représenter *Musulmans de France* et ses satellites, notamment dans les principaux champs qu'ils ont investis (prédication, éducation et caritatif) ; le développement d'écosystèmes islamistes sur le territoire national et l'importance croissante des influenceurs (« prédicateurs 2.0 ») constituent une menace pour la cohésion nationale **(III)**. Il est enfin proposé des recommandations de nature à susciter une juste prise de conscience de l'essor de l'islamisme politique, ainsi que, parallèlement, d'apporter une réponse forte et positive aux attentes des français de confession musulmane relativement aux dossiers de l'islam de France **(IV)**.





## 1 LES FRÈRES MUSULMANS ONT CONÇU LA MATRICE DE L'ISLAMISME POLITIQUE, ADAPTE POUR ETRE IMPLANTE EN OCCIDENT

« Nous, les Frères musulmans, sommes comme un immense hall dans lequel n'importe quel musulman peut entrer par n'importe quelle porte pour partager ce qu'il souhaite. Rechercherait-il le soufisme, il le trouverait. Rechercherait-il la compréhension de la jurisprudence islamique, il la trouverait. Rechercherait-il du sport et du scoutisme, cela est ici. Rechercherait-il le combat et la lutte armée, il les trouverait. Vous êtes venus à nous avec la préoccupation pour la "nation". Ainsi, je vous accueille ».

Hassan AL-BANNA (1906-1949), instituteur, fondateur en mars 1928 de l'organisation des Frères musulmans à Ismaïlia, dans la banlieue du Caire (Egypte).

Dès l'origine, l'islam est conçu par les Frères musulmans comme un système intégraliste (*shumuliyyat al-islâm*), régissant tous les domaines de la vie du musulman, au-delà du seul champ religieux. Cette conception oriente l'action de l'organisation des Frères musulmans, depuis sa création en 1928 jusqu'à l'implantation de ses satellites en Occident, où elle est notamment présente en France dès les années 1960 et s'y développe méthodiquement, à la faveur d'une stratégie d'adaptation caractéristique.

### 1.1 Créée il y a un siècle en Egypte, la confrérie des Frères musulmans a élaboré la vision d'un islamisme intégraliste\*, qui se distingue du salafisme.

#### 1.1.1 Le contexte égyptien

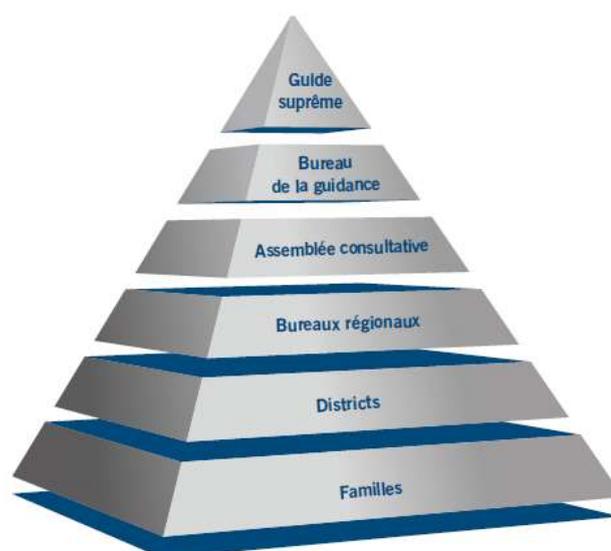
La confrérie des Frères musulmans est constituée en 1928 en Egypte. Le pays est alors dominé par les Britanniques depuis les années 1870 et sa société profondément marquée par l'effondrement de l'Empire ottoman (traité de Sèvres en 1920) et la déchéance du sultanat-califat intervenue en 1924.

Dans ce contexte, les premiers Frères musulmans prônent une réaction collective de la population via une islamisation par le bas reposant sur la prédication (la *daawa\**) et recherchant par ce biais l'avènement d'un système de gouvernement islamique, qui résultera de l'islamisation pacifique d'une majorité de la population. Pour le fondateur de la confrérie, Hassan AL-BANNA, un instituteur alors âgé de 22 ans, « *l'Islam est la solution [face à l'] invasion militaire, politique ethnique et sociale venue d'Occident* ».

**La vocation globale de l'islam qu'ils promeuvent, reposant sur le triptyque *Religion, Vie et Etat*, est ainsi posée dès l'origine.** Elle a induit l'ouverture de l'organisation des Frères musulmans à tout musulman en quête d'un *islam identitaire*.

Elle se double également d'une conception pyramidale de son organisation, inspirée d'Hassan AL BANNA, qui a conservé deux composantes essentielles de sa confrérie soufie d'origine : l'organisation confrérique archétypale et la préoccupation centrale pour l'éducation. Ainsi, dès son installation au Caire en 1932, la Confrérie démultiplie ses sections sur le territoire égyptien pour encadrer la prédication, l'éducation et la charité. **Une organisation pyramidale de commandement (*tanzim*) est établi, où culmine le Guide suprême (*le murshid al-'amm*), élu par les membres de l'Assemblée représentative.**

L'organisation pyramidale des Frères musulmans



<sup>1</sup> Un glossaire rassemblant les termes marqués avec un astérisque est proposé en annexe 2

### 1.1.2 Les fondements du projet politique

**Le projet des Frères musulmans défini par Hassan AL-BANNA s'articule autour de deux objectifs : la création d'un Etat islamique (*dawla islamiyya*) et l'application par voie de conséquence de la *charî'a* \***. Il revêt ainsi dès l'origine une portée politique, qui explique l'inscription ultérieure du mouvement « dans un processus de réaction contre des régimes », puis la stratégie d'adaptation développée en Occident (cf. *infra*) : « les FM sont en effet prêts à souscrire à une norme politique devenue universelle [...] dès lors que cet « État » peut être rendu « islamique » en y substituant la norme légale musulmane, la *charî'a*, au droit positif d'inspiration européenne ».

Après la mort d' Hassan AL-BANNA, assassiné en 1949, Saïd QUTB (1906-1966) devient l'une des principales références du mouvement, malgré la dénonciation de sa radicalité par le guide général Hassan al Hudaybi. Néanmoins, ses idées s'imposent au sein et hors de la confrérie. Porteur d'une vision plus radicale, il déplore la lenteur de la stratégie d'islamisation par le bas et promeut l'efficacité des concepts de *takfir*\* (excommunication) et de *jihad*\*, selon lesquels le « vrai » musulman serait « obligé de renverser et de tuer » pour établir un État islamique. **Le recours à la violence n'est toutefois pas intégré au référentiel officiel des Frères Musulmans, bien qu'Hassan AL-BANNA lui-même préconisait d'y recourir pour protéger la prédication** et non pas seulement contre les Britanniques ou les « sionistes ». Aujourd'hui, Saïd QUTB, auteur prolifique dont les écrits peuvent être, en fonction de l'époque de rédaction, conservateurs ou révolutionnaires, est toujours cité par les cadres de la confrérie, notamment lors des camps destinés à la jeunesse européenne.

**La stratégie de conquête occidentale, édictée dès l'origine par Hassan AL-BANNA, repose sur la prédication** : « Nous ne nous arrêterons pas là, mais poursuivrons cette force maléfique jusqu'à ses propres terres, envahirons son cœur occidental et lutterons pour la vaincre jusqu'à ce que le monde entier crie au nom du Prophète et que les enseignements de l'Islam se répandent dans le monde entier ».

### 1.1.3 La naissance concomitante du salafisme

**Le mouvement des Frères musulmans s'inscrit dans la tendance réformiste arabe active dès la fin du XIXe siècle, la *Nahda* (réveil) et dont procède également le salafisme.**

Cette tendance mêle paradoxalement modernisme et fondamentalisme, à l'instar de cette époque où se mêlent traditionalisme ottoman et ouverture aux modèles européens. Deux composantes idéologiques l'ont structurée : la promotion de l'arabité, d'une part, et celle de l'islamité, d'autre part, nommée la *Salafiyya*, dont procèdent à la fois le *salafisme*\* (le *Wahhabisme*\* constitue au 18<sup>ème</sup> siècle la première forme de salafisme - une première association est formée au Caire en 1926) et les Frères musulmans (créés en 1928).

**Ces deux mouvements demeurent cependant distincts et poursuivent des objectifs différents :**

- les *salafi* travaillent à une meilleure définition de l'islam et investissent progressivement le marché des éditions islamiques, où ils occupent dès 1950 une place prépondérante ; ils y développent une lecture rigoriste et littéraliste, et diffusent une orthopraxie très répandue dans le monde arabe ;
- parallèlement, les Frères musulmans investissent le champ politique pour mettre en œuvre un projet de société ultimement *charî'a* tique ; ils **produisent des marqueurs et des cadres islamiques d'ordre identitaire** ; ils s'intéressent peu au débat théologique *stricto sensu*, investi par les salafistes, très versés dans les modalités de la pratique religieuse.

**Ces deux courants nés parallèlement entretiennent néanmoins une proximité continue et connaissent un phénomène d'hybridation** (cf. *infra*) voire, à certains moments, de fusion : ce fut notamment le cas dans les années 1970-1980 en Arabie Saoudite avec la *Sahwa*\* ou encore en Egypte au moment de la victoire de Mohamed MORSI en 2012.

## 1.2 L'idéologie frériste a été adaptée à l'Occident pour être diffusée au-delà du monde arabo-musulman.

### 1.2.1 Une diffusion rapide dans le monde arabo-musulman

Jusqu'au début des années 1950, les Frères musulmans connaissent une période d'« âge d'or », marquée par leur expansion rapide au sein du voisinage arabe de l'Égypte : en Palestine où Saïd RAMADAN installe un groupe de lutte contre les sionistes en 1945, mais aussi en Syrie, en Irak, au Liban avec la *Jamaa islamiyya* et en Jordanie. Ils s'implantent même au Nord-Yémen, malgré un pouvoir de confession chiite.

D'importants changements politiques, démographiques et religieux interviennent à partir de 1950 au sein du monde arabo-musulman, qui ralentissent la progression des Frères musulmans sans que cela ne les empêche toutefois de **s'affirmer, au début des années 1980, comme la référence idéologique et organisationnelle du panislamisme\*** :

- l'hostilité du régime égyptien envers les Frères musulmans augmente après la mort d' Hassan AL-BANNA et sous le magistère radical de Sayyid QUTB, qui conduit à leur fuite vers les pays voisins – Liban, Jordanie et pays du Golfe ; **l'Arabie saoudite hanbalite\* et salafiste est leur principal pays d'accueil**, où les Frères musulmans jouent un rôle très important dans la structuration d'organisations saoudiennes vecteurs du salafisme, telles que la Ligue Islamique Mondiale (LIM), créée en 1962, la World Assembly of Muslim Youth (WAMY), créée en 1972, et au sein des universités, contribuant ainsi à la formation des élites saoudiennes pendant plus de trente ans ;
- **parallèlement, les Frères musulmans structurent progressivement leur présence au Maghreb** : en Algérie, l'arrivée du *Front de libération nationale* (FLN), qui investit le champ religieux conservateur dès les années 1970, est favorable à leur développement ; en Tunisie et au Maroc, en revanche, la laïcité défendue par Habib BOURGUIBA et le contrôle de l'autorité religieuse opéré par le roi Mohammed V et son fils Hassan II contiennent l'essor des mouvements islamistes d'influence égyptienne jusqu'aux années 1970, avant que leur pénétration au sein de la société ne devienne effective.

### 1.2.2 Une théorisation de l'adaptation à l'Occident

Deux figures majeures ont marqué le cheminement idéologique des Frères musulmans en Europe après l'arrivée des premiers travailleurs immigrés de confession musulmane en Europe : **Youssef AL-QARADAWI, chef spirituel de la mouvance à partir des années 1960, et la dynastie des RAMADAN**, descendante directe d' Hassan AL-BANNA.

#### 1.2.2.1 Youssef AL-QARADAWI, le « penseur des dérogations » idéologiques pour l'Occident

Superviseur de l'institut des imams égyptiens avant de devoir trouver refuge au Qatar en 1961, AL-QARADAWI a été le guide spirituel de la confrérie jusqu'à sa mort en 2022. Adaptateur du corpus idéologique hérité de la première génération, il a promu deux concepts déterminants dans la diffusion de l'islamisme en Europe :

- **l'islam « du Juste milieu »**, recherchant supposément l'équilibre entre conservatisme et modernité, entre salafisme et islam libéral inculturé, à contre-courant de l'école radicale précédemment portée par QUTB ; ce faisant, AL-QARADAWI **a remis en cause les théories islamiques de la confrontation, en validant le concept de *dar al-daawa\** pour faire de l'Europe une terre de prédication** et de réforme islamique ;
- **la promotion du « droit des minorités »**, fondé sur un principe d'adaptation des musulmans à un contexte dans lequel ils ne sont pas majoritaires ; en pratique, les *fatwas\** émises par AL-QARADAWI ont pu permettre aux musulmans européens d'accepter un crédit bancaire (initialement interdit en islam) pour l'achat d'un bien immobilier ou faciliter l'alimentation, en

recommandant un simple « bismillah » pour rendre *halal*\* une viande ; il a également assoupli la rupture du jeûne de Ramadan pour certains métiers difficiles ou la présentation à un examen ; ce faisant, **AL-QARADAWI a privilégié la notion de « citoyenneté » des musulmans contre celle d'Oumma\* afin de faciliter la vie des fidèles en contexte minoritaire.**

En revanche, ses **positions profondément antisémites et anti-américaines** marquent une ligne de fracture avec son réformisme sur d'autres sujets :

- dans son émission « La Charî'a et la vie » sur Al Jazeera en janvier 2009, il déclare que « *tout au long de l'Histoire, Allah a imposé aux juifs des gens qui les puniraient pour leur corruption [...] le dernier châtement a été exécuté par Hitler. Au moyen de tout ce qu'il leur a fait – même s'ils ont exagéré ce problème – il a réussi à les remettre à leur place. [...] La seule chose que j'espère, c'est qu'au moment où ma vie touche à sa fin, Allah me donnera l'opportunité d'aller au pays du Jhad et de la résistance, même en fauteuil roulant. Je tirerai sur les ennemis d'Allah, les Juifs, et ils me lanceront une bombe, et ainsi, je scellerai ma vie avec le martyr. Louange à Allah* » ;
- dans le contexte de l'invasion américaine de l'Irak de 2003, il justifie les attentats suicides en Irak dans une déclaration du 7 janvier 2005 : « *Il est permis de mettre son âme en danger et de croiser le chemin de l'ennemi et d'être tué si cet acte de danger affecte l'ennemi (...) Si les irakiens peuvent affronter l'ennemi, ces actes de martyr ne sont pas nécessaires. S'ils n'en ont pas les moyens, les actes de martyr sont autorisés. Je n'ai pas dit que les irakiens ne le pouvaient pas - cela dépend de leurs besoins* ».

#### 1.2.2.2 Tariq RAMADAN, promoteur d'une vision identitaire et modernisée de la condition des musulmans en contexte minoritaire

Petit-fils d'Hassan AL-BANNA par sa mère, élevé en Suisse où son père Saïd fonde le Centre islamique de Genève en 1961, Tariq RAMADAN s'impose médiatiquement comme l'un des principaux représentants des jeunes musulmans en Europe entre les années 1980 et 2000. Il structure son assise autour de l'Union des Jeunes Musulmans (UJM), fondée en 1987 à Lyon, du centre *Tawhid*, librairie et maison d'éditions et de la fondation *Présence musulmane*. A partir de son premier ouvrage, *Les Musulmans dans la laïcité* (1994), **son engagement en faveur d'un « islam européen » rencontre un large écho, notamment auprès de la jeunesse française et belge.**

Se déclarant autonome vis-à-vis de la mouvance des Frères musulmans (« *je ne suis pas Frère musulman et je ne l'ai jamais été. J'ai toujours été rebelle aux structures* »), **il abandonne la notion de droit des minorités et s'écarte de la doctrine d'AL-QARADAWI pour prôner l'idée centrale d'une « citoyenneté musulmane ».**

Il se présente comme **l'acteur de la réparation identitaire de la civilisation islamique** : « *la très grande majorité des musulmans, aux plans politique, économique, social et de l'éducation sont placés internationalement, à travers le monde, en situation de fragilité, d'exclusion, de marginalisation intellectuelle et ne participent pas suffisamment, eu égard à ce qu'ils pourraient représenter, à un vrai débat de civilisation avec les cultures dominantes* ».

Cette posture, tendant à démontrer « **qu'il est possible de préserver une culture alternative endogène dans le monde moderne** » est cependant invalidée par la réalité des positions adoptées par Tariq RAMADAN sur des sujets cardinaux, qui accèdent l'idée selon laquelle il a pratiqué le double-discours caractéristique des Frères musulmans (cf. *infra*).

Cela se vérifie notamment sur la place des femmes et le rôle du voile (cf. *infra*), ainsi que :

- sur le rapport aux autres religions : s'il fait l'éloge de certaines figures issues d'autres religions (« *ils m'ont parfois rappelé le sens de l'amour au cœur de l'exigence de la norme* »), il dénigre les religions elles-mêmes (« *la référence juive ou chrétienne s'est diluée ou a tout simplement disparu* ») et considère que l'islam doit combler en Occident un vide spirituel issu de la déliquescence du christianisme et du judaïsme ;

- sur le plan économique : il appelle à une « *résistance [fondée sur la] référence islamique, les valeurs musulmanes, les principes éthiques de l'islam – le système capitaliste néolibéral (...) est aujourd'hui pour nous un univers de la guerre ('alam al-harb) »* ; « *la Révélation coranique est explicite: celui qui s'engage dans la spéculation ou la pratique de l'intérêt financier entre en guerre avec le Transcendant »* ; il estime que de nombreux affrontements sont causés par cet ordre économique : des « *affrontements que l'on identifie très vite, trop vite, comme 'religieux' sont liés à des situations socio-économiques tout à fait particulières et, plus largement, aux effets du nouvel ordre économique mondial »* ;
- sur la radicalisation et le terrorisme : « *mal gérée, la pensée religieuse réformiste peut produire une attitude intellectuelle et politique dangereusement réactionnaire et conservatrice : des indices, déjà, nous font craindre le pire parmi les musulmans occidentaux »* ; il justifie les causes du terrorisme par des régimes étatiques répressifs et corrompus et réfute toute responsabilité de l'islamisme dans le terrorisme.

### 1.2.3 Les débuts de l'implantation en Europe et en France

La pénétration européenne de l'organisation des Frères musulmans s'est opérée à la faveur de mouvements migratoires et de la répression engagée à leur rencontre dans le monde musulman à partir des années 1950. Cette première implantation sert ensuite de base pour développer l'immigration d'une nouvelle génération de militants islamistes qui intègrent les universités européennes.

Ainsi, les premiers Frères musulmans issus du Moyen-Orient s'installent à partir des années 1950 en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Suisse, puis s'implantent en Belgique, en France et en Italie. Les leaders, pour la plupart originellement issus des classes moyennes cultivées et urbaines, se concentrent dans certaines villes stratégiques comme Aix-la-Chapelle ou Londres, où ils forment une « *bourgeoisie pieuse* ».

**En France**, une conscience religieuse émerge dès les années 1950 dans le milieu des travailleurs musulmans immigrés autour notamment de la figure d'un érudit indien, réfugié politique, Mohammed HAMIDULLAH, qui prêche à la mosquée *Daawa*, située rue de Tanger à Paris. Sous son impulsion **est fondée en 1963 l'association des étudiants islamiques de France (AEIF)**.

Parallèlement, Saïd RAMADAN, successeur naturel d'Hassan AL-BANNA dont il est le gendre, est contraint à l'exil depuis l'Égypte et s'installe en Suisse, où il fonde en 1961 le Centre Islamique de Genève, créé avec le soutien de l'Arabie Saoudite et qui se rapproche rapidement de l'AEIF naissante en France, avec laquelle des liens se développent.

La structuration de la mouvance en France se poursuit au cours de la décennie suivante avec la contribution de courants syrien et égyptien, que deux étudiants arrivés au début des années 1980, érudits en sciences religieuses, parviennent à unifier : **le libanais Faycal MAWLAWI et le tunisien Ahmed JABALLAH, identifiés comme des émissaires directs de la Confrérie et considérés comme les plus importants intellectuels organiques de la mouvance française, qui se structure à partir de 1983 au sein de l'Union des organisations islamiques en France (cf. infra).**

## 1.3 Les Frères musulmans implantent avec méthode un islamisme intégraliste.

Si les termes islam et islamisme ont été souvent invariablement utilisés en France, l'acception d'islamisme en tant qu'idéologie apparaît en 1980 dans la Revue Esprit, sous la plume de l'anthropologue Jean-François Clément. Ainsi, le concept d'islamisme, présent dans le champ universitaire depuis les années 1990, renvoie à la **promotion d'une idéologie politico-religieuse à caractère intégraliste**, dont les Frères musulmans sont « *le premier groupe à s[e] réclamer [...]. Ils en constituent initialement la matrice et posent les concepts clés qui façonneront le discours islamiste »*.

Sur cette base, l'islamisme est selon un universitaire « **une politisation exacerbée de l'islam, [...] de ses normes et valeurs réelles ou présumées** » connaît une intensité variable et des dimensions différentes : il peut ainsi « **s'exercer sur un mode minimaliste ou maximaliste, légaliste ou violent. L'une ou l'autre voie dépendra grandement des contextes et des acteurs. (...) L'islamisme est donc au carrefour du religieux, du moral, du socioéconomique et du politique** ».

Les Frères musulmans ont ainsi posé les déterminants d'une idéologie complexe qui conjugue trois dimensions : (i) une vision apologétique produisant une norme-canon, (ii) une dimension de réalisation sociale à la fois collective et individuelle et (iii) une visée politique (centralité de la *charī'a*) mais adaptée à un espace sécularisé.

A cet égard, la dimension politique du projet porté par les Frères musulmans les distingue d'autres courants islamistes qui usent de leviers différents : les islamistes prosélytes que sont les salafistes et les Tablighis\* utilisent principalement la *daawa\** (prédication), tandis que les islamistes radicaux issus des *moujahidines* jihadistes d'Afghanistan appuient leur combat sur la violence et le *takfir\**.

Issue d'une idéologie politique qui a été **occidentalisation** pour être implantée en Europe, la matrice de l'islamisme posée par les Frères musulmans allie inculturation d'une tradition moyen-orientale dans les pays d'implantation et dissimulation tactique d'un **intégralisme subversif**, qui reste identifiable par ses préceptes invariants et caractéristiques.

### 1.3.1 Les déterminants du projet islamiste contemporain

#### 1.3.1.1 La prééminence de la loi coranique, dans une perspective intégraliste

Le Coran\* reste la source de légitimation des règles de la Confrérie, comme en atteste son slogan même, qui encadre en arabe le logo historique de la Confrérie : « **Allah est notre but, le Prophète notre chef, le Coran notre Constitution, le Jhad notre voie, le Martyre notre plus grande espérance** ».

Dès les années 1960, Saïd RAMADAN avait précisé le caractère intégral de cette idéologie faisant du Coran son unique référence, supérieure à toute autre : « **Nous croyons que l'islam est un système inclusif ; c'est une foi et un culte, un état, une nationalité et une religion, un esprit et une action, un texte saint et une épée (...)** Le Glorieux Coran considère que ces choses sont au cœur de l'islam ».

Ses continuateurs placent systématiquement le texte coranique au-dessus de tout autre. Sayyid QUTB, dans son livre *A l'Ombre du Coran*, fonde ainsi son projet à partir du livre saint, dont il utilise certains passages à l'appui de démonstrations politiques, notamment pour dénoncer l'impérialisme nassérien.

**La vision intégraliste de l'islam** est très répandue dans le monde musulman. **Elle n'est pas spécifique à la mouvance frériste mais elle a largement contribué à la diffuser.** Aucun aspect de la vie individuelle et collective n'est susceptible d'échapper à une parole au nom de l'islam, parole énoncée par des personnes compétentes en « sciences islamiques ». La dérogation à la norme islamique est possible – provisoirement - dans les modalités d'application : il est possible de suspendre la mise en œuvre de telle prescription au nom de « l'intérêt » (ex. de la « communauté »), des « finalités » (vers lesquelles la « communauté » doit tendre), ou encore d'un rapport de force, ...

L'intégralisme pratiqué par la mouvance frériste la conduit à adopter des comportements de transaction, tout en défendant auprès des fidèles un discours intégral. Si l'on pousse sa logique au bout, **la vision intégraliste ne peut déboucher que sur deux possibilités: l'adhésion ou la confrontation.**

#### 1.3.1.2 Une conception de l'altérité, notamment religieuse, à géométrie variable

La tolérance religieuse pratiquée par les Frères musulmans apparaît servir des objectifs politiques et masque mal leur incapacité véritable à concevoir l'altérité dans une société sécularisée.

Si Hassan AL-BANNA avait prescrit de dépasser les divergences entre musulmans par une ouverture à l'égard du chiisme et du soufisme (contrairement au salafisme), cette promotion de la pluralité en islam et cette volonté de dépasser les écoles juridiques visaient aussi à garantir aux Frères musulmans une position centrale au sein d'une communauté musulmane – l'*Oumma* – unifiée. **La primauté reconnue à l'islam s'accompagne du rejet de la religion « des gens du livre, qui sont les Juifs et les Chrétiens »**, dont QUTB précise que l'*« attitude est condamnée par le Coran »*. Au-delà d'un antisémitisme documenté (cf. *supra*), AL-QARADAWI évoque quant à lui le *« statut subalterne »* des chrétiens et considère que l'égalité des devoirs et des droits n'est pas assurée pour les chrétiens et les juifs dans un contexte de domination musulmane. Les théories du complot à caractère antisémite et la haine contre les Juifs sont, dès l'origine, une composante significative de l'idéologie frériste, que les cadres historiques de la mouvance ont tous relayée d'une façon ou d'une autre.

En France, **le dialogue islamo-chrétien, quand il comprend des acteurs fréristes, semble empli de faux-semblants. Il a été en effet pour l'UOIF une option tactique dans sa quête de légitimation vis-à-vis des pouvoirs publics.** Son laboratoire fut dans les années 1990, comme montré dans la littérature académique, l'*Association des musulmans de la Gironde*. **Un rapport plus qu'équivoque à l'altérité religieuse est la norme dominante parmi les cadres de la mouvance.** Abdallah BEN MANSOUR, président du CEM, qui aime à mettre en avant ses amitiés ecclésiastiques, fustige en vidéo *« les mensonges répandus au nom du christianisme »* et affirme *« la supériorité du récit coranique et [...] la fausseté des autres »*. Des récits de « sortants » évoquent le cynisme des cadres de la Ligue Islamique du Nord dans leurs relations avec les paroisses. Des approches authentiquement ouvertes existent mais apparaissent plutôt portées par des cadres qui ont quitté la mouvance.

Certains de ceux qui ont vu le dialogue islamo-chrétien comme vecteur privilégié d'inclusion citoyenne de la communauté musulmane dans la République en sont beaucoup revenus. Ce dialogue interreligieux reste, en général, dans l'incapacité de débattre sérieusement de sujets théologiques sensibles. Un **dialogue sincère se heurte tout particulièrement à la question de l'apostasie en islam**, qui contraint la totalité des centaines de musulmans baptisés chaque année (350 en 2024) à dissimuler leur conversion au christianisme, formant une *« Eglise du silence, comme en Chine »*, selon le mot d'un évêque. En la matière, la règle fixée par AL-QARADAWI reste dominante dans les esprits, selon laquelle *« l'apostat menace l'intégrité et la survie de l'islam »*. Pour lui, est justifié le châtement suprême (*« Aucune communauté n'accepte qu'un de ses membres change d'identité ou tourne sa loyauté envers ses ennemis »*), Tariq RAMADAN *« laiss[ant] à Dieu de juger dans l'au-delà »*.

**A fortiori, la « pensée frériste » de la relation entre le fidèle musulman en contexte minoritaire et l'agnostique, voire l'athée, est encore plus limitée malgré les postures d'ouverture citoyenne.**

### 1.3.1.3 L'infériorisation de la femme (mais la valorisation de la femme voilée)

Si les Frères musulmans se montrent en Europe plus favorables à la participation des femmes dans la vie active que d'autres traditions islamiques, **leur idéologie reste fondée sur une détermination « sexo-spécifique, voire sexuée » qui érige la non-mixité en règle et instrumentalise le port du voile.**

Tariq RAMADAN et son frère Hani ont ainsi placé la **« femme voilée » au cœur de la stratégie d'expansion du culturalisme musulman, en opposition à l'Occident.** S'ils mettent en avant *« une féminité islamique (fondée sur) la dignité et l'autonomie de l'être féminin, l'égalité en droit, la complémentarité par nature »*, **le modèle de la femme libérée occidentale apparaît à proscrire en islam**, tout comme le mariage d'une musulmane avec un homme d'une autre religion.

**Le voile devient l'un des marqueurs politiques des Frères musulmans en Europe.** Si Tariq RAMADAN a défendu publiquement la liberté de choix des femmes de le porter ou non, il rappelle que l'islam demande aux femmes de se voiler. A cet égard, son frère Hani, déclarait en 2016 *« La femme sans voile est comme une pièce de deux euros. Visible par tous, elle passe d'une main à l'autre »*.

A l'échelle française, **l'affaire du voile de Creil en 1989 a permis à l'UOIF de se positionner en porte-drapeau de la communauté musulmane**, en défendant les jeunes femmes concernées par l'affaire. Au début des années 2000, au salon du Bourget, l'épouse d'Ahmed JABALLAH, Noura JABALLAH,

alors présidente de la Ligue française des femmes musulmanes déclare « *Porter le voile, c'est un geste de croyant. C'est Dieu qui l'a ordonné* ».

Au sein de la confrérie, les fonctions dévolues aux femmes restent circonscrites à la maternité et au soutien des hommes, comme l'avait défini Hassan AL-BANNA dans les années 1930. Leur rôle reste marginal jusqu'à l'implosion du système MORSI en Egypte en 2013, conduisant à l'emprisonnement de beaucoup d'hommes et à la mise en avant, par substitution, des « *Sœurs musulmanes* », dont l'action se concentre sur trois sujets : « *la daawa (prédication), une affirmation de l'identité des femmes militantes dans l'organisation et un professionnalisme dans l'administration de l'organisation* ».

En Europe, **quelques figures féminines centrales ont directement contribué à la structuration de la mouvance**, à l'image de Nadia KARMOUS, épouse du suisse Mohammed KARMOUS, fondateur des IESH en Europe. Elle a créé une véritable sororité islamique en Suisse et introduit le *look halal* ainsi que la manière de parler et de se vêtir en musulmane. **Un système de recrutement a existé parallèlement à celui des hommes**, y compris en France jusqu'au milieu des années 1990.

La visibilité de ces figures féminines est renforcée par l'action d'une troisième génération de femmes, dont la religiosité est moins affirmée, qui ont fait des études, sont passées par le cursus militant associatif et tiennent un discours encore plus républicain, à l'image en France de Myriam BERKANE, présidente de l'IESH de Saint-Denis ou Hania CHALAL, étudiante strasbourgeoise présidente d'Etudiants Musulmans de France puis du Forum des organisations européennes de jeunesse musulmanes (FEMYSO). Elles semblent, pour une partie d'entre elles, être placées en situation pour donner un signal de modernité, sans être réellement en responsabilité.

#### 1.3.1.4 Le conflit israélo-palestinien, éternel ressort de l'antisionisme, voire d'un antisémitisme de plus en plus manifeste

Les Frères musulmans renforcent dans l'immédiat après-guerre leur implantation en Palestine où Saïd RAMADAN est dépêché par Hassan AL-BANNA pour y structurer la confrérie. **Le Hamas, créé en 1987, en est issu et demeure connecté à la mouvance, en dépit d'une récente émancipation organisationnelle et stratégique.**

#### Le Hamas et l'Organisation Internationale des Frères musulmans

Dans le contexte de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la question de Palestine a constitué un catalyseur décisif pour la confrérie, qui s'appuie sur les incidents violents qui s'y produisent pour mobiliser ses partisans et accroître leur nombre. Elle appelle à la fin de l'immigration juive en Palestine et au boycott en Egypte des produits issus de commerces juifs et occidentaux.

Hassan AL BANNA, qui entretenait des relations cordiales avec Hajj Amin AL HUSSEINI, le mufti de Jérusalem, y envoie Saïd RAMADAN pour implanter la confrérie en Palestine. La mouvance essaime en s'alliant avec les notables locaux issus de la famille du Mufti. La montée des hostilités et le début de la Guerre de Palestine exacerbent le sentiment anti-occidental en Egypte au profit de la confrérie, qui va même jusqu'à envoyer des volontaires se battre aux côtés des Palestiniens. C'est dans ce contexte que les Frères assassinent le Premier Ministre égyptien en 1948.

Saïd RAMADAN organise en décembre 1953 à Jérusalem le « Congrès islamique de Jérusalem » pour la Palestine, au cours duquel est fixé un principe de solidarité mondiale contre le sionisme. Les conclusions du Congrès appellent ainsi tous les musulmans du monde à considérer la Palestine comme leur cause. Expulsé, Saïd RAMADAN entreprend une tournée dans les pays musulmans non arabes (Pakistan, Inde, Indonésie, Birmanie) pour y encourager un mouvement de solidarité avec la cause.

A partir des années 1980, les Frères musulmans palestiniens se séparent de la confrérie internationale et établissent leur propre mouvement lors de la première intifada\* en 1987. Il est baptisé *Hamas* (mouvement de résistance islamique), et, malgré sa séparation avec la structure internationale, la charte du nouveau mouvement mentionne un rattachement explicite aux Frères musulmans.

À la suite de l'élection de son bureau politique en 2017, le Hamas a publié un « document cadre politique » révisant sa charte de 1988 et ouvrant la voie à une prise de distance vis-à-vis de la doctrine frériste. Le nouveau document rapproche le Hamas du mouvement national palestinien et amorce un changement d'image passant d'un « mouvement islamique religieux » palestinien à un « mouvement de libération nationale » doté de références islamiques. Signe de cette transition, le Hamas ne se définit plus dans ce document comme un

mouvement issu des Frères musulmans, ni ne mentionne ses origines organisationnelles et intellectuelles historiques. On ne trouve notamment plus de citation d'Hassan AL-BANNA dans le nouveau texte.

Une seconde prise de distance vis-à-vis de la mouvance est intervenue en 2022, quand le Hamas a annoncé rouvrir un bureau de représentation à Damas, officialisant ainsi la normalisation de ses relations avec le régime syrien, ce qui a provoqué une levée de bouclier chez les Frères en Syrie et au-delà dans la région.

Au cœur de l'actualité depuis l'attaque terroriste du 7 octobre dernier, le Hamas peut toujours être considéré comme appartenant à la mouvance frériste même s'il s'en distingue d'un point de vue organisationnel. Le mouvement est dirigé par des personnalités diverses qui, bien qu'étant tous à l'origine des Frères musulmans, varient aujourd'hui dans leurs affiliations et leur idéologie. Cependant, au lendemain des attaques du 7 octobre, Nawaf TAKROURI, membre de l'Union internationale des savants musulmans (IUSM) et ancien membre du Hamas, a justifié une fatwa appelant au jihad, et a lui-même appelé au jihad et au meurtre de soldats et colons israéliens. Nawaf TAKROURI apparaît également à la tribune lors d'un hommage à Youssef NADA, argentier des Frères musulmans décédé le 22 décembre 2024, et lors de l'*iftar* organisé par Salah ABDELHAQ en mars 2025. Mohamad NAZAL, membre du bureau politique du Hamas, a lui aussi prononcé un discours lors de l'hommage à Youssef NADA.

**Le conflit israélo-palestinien agit comme un catalyseur de l'antisionisme historiquement porté par la confrérie et de sa mutation en antisémitisme au sein de la mouvance**, à la faveur de cinq ressorts : l'argumentation complotiste, la *reductio ad Israël* (faisant l'amalgame entre israéliens et juifs), l'idée d'une identité musulmane irréductible (référence à l'antijudaïsme islamique), d'une inimitié naturelle entre juifs et musulmans et, enfin, les cas d'opinions irrationnelles.

Viscéralement antisioniste, **Hani RAMADAN**, fils de Saïd et frère de Tariq, figure de la mouvance européenne et interdit sur le territoire français, fait état publiquement d'une hostilité à Israël qui verse vers un **antisémitisme explicite**. S'il a condamné les attentats terroristes, il légitime toutefois à de nombreuses reprises le jihad armé et les actions du Hamas, allant jusqu'à appeler à s'engager en soutien au mouvement de résistance palestinien. Il partage également des théories conspirationnistes à caractère antisémite.

En France, l'antisémitisme reste présent dans les discours des membres de la mouvance. **Hassan IQUIOUSSEN**, très engagé sur le sujet, prononce en octobre 2015 un prêche sur l'antisémitisme et la question palestinienne, dressant un parallèle historique entre Nazis et Sionistes. Dans un support audio diffusé en 2003-2004 intitulé « *la Palestine, histoire d'une injustice* », il livre une lecture révisionniste de l'histoire des Juifs. On relève par ailleurs plusieurs comparaisons effectuées par des cadres de la mouvance entre la situation actuelle des musulmans en France et celles des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Des membres du CCIF arborent ainsi une étoile jaune marquée « *Muslim* » le 10 novembre 2019 à Paris lors d'une manifestation remarquée.

**Depuis les attaques du 7 octobre 2023, on constate une montée des activités antisionistes au sein d'un certain nombre de mosquées françaises**, à la faveur de la colère suscitée par le bilan humain des représailles israéliennes à Gaza. Dans une mosquée très établie de la grande couronne parisienne, des prédicateurs et conférenciers antisionistes sont ainsi invités afin d'évoquer la situation en Palestine. Un ancien ministre palestinien y a ainsi proclamé un « *je suis Hamas* », suscitant les acclamations du public. L'association *Humani'Terre* présidée par Boubaker EL HADJAMOR, ancien trésorier de l'UOIF, anciennement *Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens*, visée par une enquête préliminaire pour financement du terrorisme en raison de ses liens présumés avec le Hamas, intervient dans nombre de mosquées.

### 1.3.2 Une stratégie d'implantation alliant dissimulation, quête de légitimation et dénonciation de l'« islamophobie »

La stratégie frériste en Europe est restée emprunte de la culture du secret dans laquelle s'est construite la confrérie sous l'égide d'Hassan AL-BANNA, qui cherchait ainsi à se protéger du pouvoir britannique, à une époque marquée par la culture des partis marxistes-léninistes.

**Moyen d'action de circonstance ou composante essentielle de l'identité des Frères musulmans, le recours à la dissimulation reste une caractéristique constante de leur méthode d'implantation en**

**Europe** et correspond à la temporalité de leur agenda, qui relève d'un processus long de conquête politique. Il se manifeste également par l'usage du double discours, qui permet de gagner en respectabilité, et le recours à la victimisation, à travers le concept piégé d'« islamophobie ».

### 1.3.2.1 Le culte du secret

L'*Organisme secret*, structure prônant l'action violente mise en place par les Frères égyptiens dans les années 1940, a marqué durablement la réputation clandestine, secrète et dissimulatrice de la Confrérie. Cette dernière est toutefois alternativement passée d'un statut clandestin à un statut public au gré de stratégies de socialisation adaptée à son environnement.

Le modèle organisationnel de la confrérie créée en Egypte, où des bureaux régionaux et des districts ont encadré la société, a été dupliqué dans l'ensemble des pays d'implantation des Frères musulmans. Le plus petit échelon est celui des familles (*usar*), composées de dix membres, qui se réunissent une fois par semaine.

**La confrérie est restée organisée en « cercle restreint »** qui s'apparente à une société secrète initiatique, à caractère subversif :

- la stratégie d'opacité poursuivie conduit à la **construction d'une double organisation, l'une officielle pour respecter le cadre légal et l'autre secrète, autour d'un conseil des sages (*majlis ash-shura*)** ;
- **les membres de la confrérie se répartissent entre les affiliés, les engagés et les actifs unis au Guide par le Serment d'allégeance personnelle (*baya*)** ; il existe différents grades et échelons ; dix étapes doivent être franchies pour l'accession à la catégorie des actifs ;
- en Europe, durant la phase d'intronisation, les Frères musulmans commencent par fréquenter des cercles introductifs (*halaqa*) ; si la recrue est volontaire, des tâches spécifiques lui sont confiées pour vérifier le sérieux de l'impétrant ; elle fait ensuite l'objet d'enquêtes à son insu et si le profil correspond, on lui propose d'entrer dans le groupe, à l'issue d'un entretien où sa fiabilité est interrogée ; enfin, le statut de Frère lui est confié à l'occasion d'un entretien avec le *murshid* de l'organisation nationale ;
- **à l'échelle française, une incertitude subsiste sur la persistance d'un système d'allégeance ; des interlocuteurs ont souligné l'extinction de ces pratiques depuis le milieu des années 1990 tandis que d'autres sources n'évoquent que leur assouplissement et témoignent d'une cooptation secrète toujours active**, intégrant les enquêtes de personnalité des aspirants et assortis de témoignages de bonne moralité.

**Le mode de recrutement des femmes, dans le monde arabe, serait comparable à celui des hommes, mais simplifié** : « *le recrutement est similaire, mais les dix étapes nécessaires chez les hommes sont raccourcies, parce que les femmes n'accomplissent pas de déclaration d'allégeance* ». Il en serait de même pour la confrérie française.

#### Le processus de recrutement

Des observateurs ou anciens membres de la confrérie décrivent un processus en plusieurs étapes :

- (i) les futurs membres seraient repérés au travers de leur action dans le champ caritatif ou au sein des établissements confessionnels ;
- (ii) une période d'instruction (« halaqa ») leur serait proposée au sein de domiciles privés de membres de la confrérie, en petits groupes d'études sous la supervision d'un Frère ;
- (iii) les candidatures reconnues solides seraient soumises à la validation d'un cadre local, puis transférées à un décideur national ; (iv) le candidat retenu prêterait ensuite allégeance (« bay'a ») à l'occasion d'une soirée dédiée et à l'issue d'un séminaire.

Plusieurs cercles d'importance existeraient au sein du mouvement, les statuts distinguant les membres « ordinaires » des « actifs » et des « membres supérieurs », avec des niveaux de cotisation spécifiques.

### 1.3.2.2 L'usage du double discours et la quête de respectabilité

Poursuivant une stratégie reposant sur « *une vision, une identité et un plan* », les Frères musulmans pratiquent l'entrisme. Ils auraient recours pour ce faire à **la technique du double discours par lequel ils dissimulent leurs intentions réelles en affichant partager les règles et principes régissant la vie collective occidentale.**

Selon les universitaires ayant rédigé le rapport d'évaluation commandé par le gouvernement autrichien, « *la participation civique et les déclarations pro-intégration des Frères européens ne sont [ainsi] que des tactiques trompeuses pour mieux faire avancer leurs objectifs. Ils soutiennent qu'ils ont compris de manière pragmatique qu'exprimer leur souhait de faire de l'Occident une partie d'un État islamique mondial, comme l'ont fait AL-BANNA et AL-QARADAWI, serait contre-productif, mais ils partagent néanmoins secrètement le rêve des fondateurs de leur mouvement* ».

Plusieurs exemples marquants de ce double discours peuvent être relevés, notamment sur le sujet-décisif de l'intégration dans la société occidentale, officiellement promue par les Frères musulmans mais effectivement combattue dans des déclarations à visée communautaire publiées en arabe : **AL-QARADAWI exhorte ainsi les musulmans à « essayer d'avoir votre petite société au sein d'une société plus large afin d'éviter de se dissoudre comme du sel dans de l'eau ».** Chakib BENMAKHOUL, ancien président de la Fédération des organisations islamiques d'Europe (FOIE), aujourd'hui Conseil des Musulmans Européens (ou *Council of European Muslims* – CEM) a reconnu que le cadre juridique européen permettait de « **présenter le modèle d'un musulman décent qui est considéré comme un bon modèle pour propager l'islam de manière positive sans attirer l'attention [...] sur le fait que nous islamisons l'Occident** ».

Le double-discours est également pratiqué sur les sujets sociétaux, pour dissimuler les préceptes islamistes les plus antagonistes avec les valeurs occidentales. Cela a par exemple été relevé dans les propos de l'imam Hassan IQUIOUSSEN : s'il reconnaît publiquement aux femmes, dans une vidéo de 2014, « *les mêmes droits, les mêmes devoirs dans la société* », sa pensée véritable s'exprime dans le cercle plus restreint d'une conférence donnée à la mosquée de Rosny-sous-Bois sur le thème du mariage en islam, où il rappelle que « *l'homme ne doit pas laisser sa femme sortir seule du foyer* » et doit s'assurer « *qu'elle porte le voile, qu'elle ne se maquille pas, qu'elle n'ait pas recours à la chirurgie esthétique, qu'elle ne fréquente pas les lieux dédiés aux loisirs et à la consommation d'alcool* ».

La recherche de respectabilité a aussi pu induire **un lissage des appellations des structures officielles.** Il en va ainsi, par exemple, des instituts européens de sciences humaines (IESH, cf. *infra*) qui affichent une réalité académique en décalage avec la réalité des enseignements dispensés, lesquels relèvent des « sciences islamiques » et des études coraniques et non d'une pluralité d'apprentissage en sciences humaines.

Cette approche guidée par le pragmatisme n'affaiblirait en rien « *la conscience d'appartenir à une confrérie qui a tout compris de l'islam et [...] nécessairement vouée à connaître une destinée extraordinaire* ». Les compromis ainsi consentis au service d'une stratégie de respectabilité ont toutefois pu être perçus comme des compromissions par une partie des membres de l'UOIF. **De fait, les entretiens conduits ont mis en évidence un relatif affaiblissement de la matrice idéologique, qui apparaît dépourvue de substance réelle depuis le milieu des années 2010.**

### 1.3.2.3 La dénonciation de l'« islamophobie »

La lutte contre l'« islamophobie » constitue l'un des *leitmotivs* des Frères musulmans, qui utilisent le concept pour discréditer les mesures inspirées par le principe de laïcité, présentés comme relevant d'un « *racisme d'État* » visant les musulmans et dénoncer les politiques de lutte contre la radicalisation violente et le séparatisme islamiste.

Le concept est piégeux, mêlant plusieurs notions:

- des actes de racisme bien réels, qui, en France, concernent souvent des personnes de confession ou de culture musulmane et peuvent se traduire par des faits de discrimination;

- des actes de malveillance dans le cadre notamment de l'exercice du culte (mosquées, fidèles, etc.), sans doute mal mesurés, faute notamment d'interlocuteur pour les pouvoirs publics au sein du culte musulman, comme pour les autres religions;
- la dénonciation de l'application de règles communes, parfois préexistantes (ex. neutralité des services publics, interdiction des signes manifestant une appartenance religieuse à l'école), qui portent atteinte à des pratiques promues notamment par les islamistes;
- la critique de l'islam en tant que religion, avec notamment la question du droit au blasphème.

Formalisé par un think-tank britannique, le concept se diffuse plus largement après le 11 septembre 2001: ONG, associations et institutions européennes prennent position pour dénoncer l'islamophobie, avant que **le Conseil de l'Europe, qui soutient les postures de la structure européenne de jeunesse proche des Frères musulmans (cf. infra) n'en stabilise une définition en 2011**, qui renvoie à une « *forme de racisme, d'intolérance et de discrimination à l'égard des musulman.e.s et des personnes perçues comme telles* ». Le Conseil de l'Europe a ainsi dénoncé le retrait en France de sa campagne de promotion en 2021 en faveur du port du voile (avec des slogans comme « *Mon hijab, mon choix* »). En France, la CNCDH a désormais adopté le terme.

Les instances fréristes européennes sont particulièrement actives pour dénoncer l'« islamophobie » qui règnerait en France. *L'European Network Against Racism* (ENAR), ONG belge qui relaie très largement les positions du FEMYSO (cf. infra), a mené entre 2014 et 2016 une étude qui montrerait que la France serait le pays où les niveaux de violence et de rejet des musulmans demeureraient les plus élevés. En avril 2025, ENAR, partenaire de la Commission européenne dont elle perçoit des financements, a organisé à Dublin une rencontre des membres de son réseau. Étaient notamment présents l'association Etudiants Musulmans de France, affiliés à Musulmans de France et au FEMYSO, le CCIE (ex-CCIF) et le CCIB, son pendant belge. Si ENAR n'est pas organiquement rattaché à la mouvance frériste, cette rencontre illustre une nouvelle fois, malgré leurs constantes dénégations, une forte proximité.

L'UOIF ou *Musulmans de France* ont conservé un positionnement prudent sur le sujet, laissant la main à des associations de la mouvance plus identitaires, CCIF/CCIE au premier chef. **L'utilisation du concept par des acteurs relevant de la mouvance frériste ou proches d'elle est régulièrement relevée.** Il en est ainsi d'Abdelhakim SEFRIOUI, archétype d'hybridation entre salafisme et frérisme, condamné à 15 ans de réclusion criminelle dans l'affaire de l'assassinat de Samuel PATY en première instance, qui a été très proche de Dhaou MESKINE, ancien fondateur d'*Ennahda* (Tunisie).

#### Du CCIF au CCIE, une capacité de nuisance persistante

Le décret du 2 décembre 2020 portant dissolution du CCIF, a marqué une avancée importante, pointant qu'il n'avait pas hésité « *dans certains cas, à travestir la vérité pour accréditer ainsi dans l'opinion publique un soupçon permanent de persécution religieuse de nature à attiser la haine, la violence ou la discrimination* ».

Le CCIF a historiquement compté plusieurs membres islamistes de premier plan, constituant un exemple archétypique d'association de la mouvance, clairement distincte de l'UOIF mais la complétant utilement :

- **Samy DEBAH**, proche de Tariq RAMADAN et de l'UOIF, candidat malheureux -de peu- aux élections municipales de Garges-les-Gonnesses en 2020 ;
- **Marwan MUHAMMAD**, son directeur exécutif le plus emblématique, formé dans un institut frériste concurrent de l'ESH en Seine-Saint-Denis, **l'institut Oussoul Eddine** ;
- **Jean-Jacques MEGAÏDES**, converti, très actif dans le commerce halal, trésorier.

Juste avant la dissolution du CCIF, **le Collectif contre l'islamophobie en Europe** est créé **le 1<sup>er</sup> novembre 2020**. Le 9 février 2021, le CCIE a annoncé le transfert des actifs et des moyens du CCIF à « d'autres associations, dont le CCIE ». Sa page Facebook est l'ancienne page, rebaptisée, du CCIF.

**Une porosité existe entre militants de la lutte contre l'« islamophobie » et 'décoloniaux'.** Plusieurs figures et organismes jugés comme activistes décoloniaux se sont ainsi distingués en la matière, à l'instar du **Parti des Indigènes de la République** (PIR) dont **le discours évoque la rhétorique des Frères musulmans**, en associant anticolonialisme et promotion d'un islam rétabli dans sa pureté originelle.

De façon plus générale, les interfaces entre mouvance frériste et militantisme intersectionnel existent mais restent à ce jour ponctuelles (ex. marche nationale contre l'islamophobie du 10 novembre 2019), du fait de divergences importantes, notamment la question LGBT, point de désaccord difficilement dépassable.

Les points de jonction privilégiés que constituaient Tariq RAMADAN, ses proches ou ses disciples, sont affaiblis. Certains militants aux connexions fréristes avérées subsistent toutefois, la mouvance étant susceptible de vouloir capitaliser sur un éventuel essor des théories postcoloniales.

### Origines et cristallisation du concept d' « islamophobie »

Historiquement, le terme islamophobie aurait été utilisé pour la première fois en français au début du XX<sup>ème</sup> siècle, par des ethnologues présents en Afrique inquiets du rejet de la religion musulmane par une partie de l'administration des anciennes colonies. On distinguait alors deux acceptions : « islamophobie de gouvernement », renvoyant à un « traitement différencié des musulmans dans l'administration coloniale », et « islamophobie savante » qui désigne un « préjugé contre l'islam ».

La première occurrence écrite du mot « islamophobie » date de 1991 dans le journal américain *Insight* ; l'islamophobie s'inscrit dans le contexte de l'après-guerre froide et participerait ici de la réticence de l'URSS à se retirer d'Afghanistan. On lie alors islamophobie à la notion de guerre menée contre des pays musulmans. L'idée de fond serait de s'inspirer des ressorts idéologiques qui justifient la lutte contre l'antisémitisme mais pour l'islam.

C'est toutefois le rapport du *think tank* britannique *RUNNYMEDE TRUST* paru en 1997 qui va permettre une diffusion large du concept. Le rapport y définit l' « islamophobie » comme « *la crainte ou la haine de l'islam (dread or hatred), et par extension à la peur et l'hostilité (fear and dislike) à l'encontre de tous les musulmans* ». Les nombreux travaux britanniques qui en découlent désignent le phénomène comme un « *phénomène social multidimensionnel* » imbriquant « *des préjugés (stéréotypes, opinions), des pratiques (discriminations, agressions) et de l'idéologie (vision du monde, théories)* ».

*In fine*, il s'agit plutôt d'une forme de « *racisme culturel* » qu'une « *intolérance religieuse* » : on ne vise pas l'islam en tant que foi, mais le fait d'être musulman, d'où le choix de la part de certains auteurs de parler de « *racisme antimusulman* » plutôt que d'islamophobie. Toutefois cette conception est critiquée : nombreux sont les auteurs reliant intrinsèquement la haine de l'islam et le rejet du musulman.

Plus tard, le 11 septembre 2001 semble être un tournant. A partir de cette date, le mot est de plus en plus utilisé (dans des rapports, des entretiens, des enquêtes pour combattre l'« islamophobie » en Europe), notamment dans des discours à l'ONU. De nombreux ouvrages sont publiés à ce propos dans le monde britannique. La *Nouvelle islamophobie* de Vincent GEISSER est le premier essai français sur le sujet (2003). Mais les recherches à propos de l' « islamophobie » restent plus nombreuses dans le monde anglo-saxon.



## 2 EN PERTE D'INFLUENCE DANS LE MONDE ARABO-MUSULMAN, LES FRERES MUSULMANS CONCENTRENT LEUR ACTION SUR L'EUROPE

### 2.1 Les Frères musulmans sont confrontés au recul continu de leur influence en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

#### 2.1.1 Une perte d'influence depuis les Printemps arabes

##### 2.1.1.1 L'accès au pouvoir lors des Printemps arabes

A l'appui d'un solide ancrage social et d'appareils associatif et militant structurés, les partis islamistes ont remporté des victoires électorales significatives à partir de 2011, qui les ont portés **au pouvoir en Tunisie (2011), au Maroc (2011), et en Egypte, où le Frère musulman Mohammed MORSI remporte l'élection présidentielle de 2012.**

Au-delà, l'ouverture du champ politique au profit des partis islamistes a été observée en Jordanie, où des réformes constitutionnelles et électorales ont permis aux Frères musulmans locaux de gagner en visibilité, ainsi qu'en Libye, avec la création du parti Justice et Construction.

La **Syrie**, terre d'implantation historique des Frères musulmans, a vu leur influence presque annihilée par la violente répression du régime baasiste à l'encontre de leur soulèvement en 1982. Structurée depuis l'étranger, la branche syrienne de la confrérie a tenté un retour à la faveur de la guerre civile, réussissant à force d'entrisme patient à prendre une position prééminente au sein de la Coalition Nationale Syrienne, sise à Istanbul et sous l'influence de la Turquie.

**Cet essor a été soutenu et favorisé par la Turquie et le Qatar**, où le pouvoir politique a développé dès les années 1950 d'étroites relations avec la mouvance et manifesté son soutien à la fois par le levier médiatique (lancement de la chaîne *Al-Jazeera* en 1996 et diffusion des *'causeries de Youssef AL-QARADAWI'*) et politique. Le soutien apporté par l'Emir et le Premier ministre Hamad BIN JASSEM, convaincus que la mouvance connaissait un moment d'apogée, a contribué à la dynamique initiée par les Printemps arabes.

##### 2.1.1.2 L'exercice contrasté du pouvoir

**En Egypte**, le président MORSI, qui n'a recueilli que 24% des voix au premier tour, n'a pas su intégrer à l'exercice du pouvoir les représentants des oppositions à l'ancien régime qui avaient permis sa victoire électorale. **Sa pratique verticale du pouvoir et son choix d'accorder l'immunité juridique aux décisions gouvernementales ont précipité sa chute en juin 2013**, à l'issue de manifestations populaires sans précédent et après l'intervention de l'armée.

#### L'échec de la présidence MORSI en Egypte (2012-2013)

Elu grâce au soutien des opposants à l'ancien régime, Mohamed MORSI ne s'est cependant ouvert qu'à la marge aux autres partis politiques, formant un gouvernement composé en majorité de membres de la confrérie et de technocrates sympathisants.

Son modèle était calqué sur le fonctionnement façon « centralisme démocratique » de la confrérie, fortement verticalisé et centré sur l'identité islamique du pays. L'exercice du pouvoir par les Frères musulmans et leur parti Liberté et Justice s'est ainsi marqué très tôt par une logique de compétition avec les services de l'Etat (Forces armées, magistrature) pour la prise de contrôle des institutions, logique qui peut être qualifiée de « guérilla institutionnelle ». Il a mis en place un véritable *spoils system* dans les médias, l'appareil sécuritaire, et l'armée. Les tensions avec les institutions, et notamment avec la Cour constitutionnelle, ont atteint leur paroxysme quelques mois seulement après l'élection de Mohamed MORSI.

Le Président égyptien a adopté en novembre 2012 une déclaration constitutionnelle accordant une immunité juridique sur les décisions de l'exécutif et le mettant en capacité de s'opposer à toute forme de contestation, qu'elle émane de l'institution militaire ou de la société, au nom de la protection de la révolution du 25 janvier. C'est cette initiative qui a amorcé le processus menant *in fine* à la déposition du chef de l'Etat en juin 2013, à l'issue de manifestations populaires d'une ampleur sans précédente et après l'intervention de l'armée.

## **Au Maroc et en Tunisie, les formations politiques émanant des Frères musulmans sont parvenues à intégrer durablement le jeu institutionnel où elles se sont posées en partis de gouvernement :**

- en Tunisie, le mouvement islamiste *Ennahda* a au contraire de l’Égypte rapidement démontré sa volonté de s’insérer dans le jeu politique, y compris au prix de concessions doctrinales et d’alliances avec les partis non-islamistes, et participé à l’exercice du pouvoir jusqu’à l’élection de Kaïs SAÏED en 2019 ;
- au Maroc, le parti *Justice et Développement* (PJD), héritier de la *Chabiba Islamiya* qui suivait les préceptes de Sayyid QUTB, est resté aux affaires pendant deux quinquennats, entre 2011 et 2021, dans le cadre de coalitions avec d’autres forces politiques ; cette longévité s’explique au premier chef par l’acceptation du cadre posé par le Roi, dont le PJD reconnaît la légitimité, y compris dans le champ religieux.

Parallèlement au PJD, l’influence de l’idéologie des Frères musulmans est véhiculée au Maroc par l’organisation *Justice et Bienfaisance* (*Al Adl Wal Ihsane*), fondée en 1973 et tolérée par les autorités ; *Al Adl Wal Ihsane* s’est fortement inspirée de l’idéologie frériste à ses débuts, sous l’impulsion de son fondateur, Cheikh Abdessalam YASSINE, mais le mouvement apparaît détaché du PJD et se positionne volontiers comme son concurrent.

### **Les ressorts de l’institutionnalisation en partis de gouvernement**

En Tunisie, *Ennahda* s’est présenté comme un parti démocrate-musulman – à l’image des démocrates-chrétiens allemands – et s’est engagé à ne pas présenter de candidat à l’élection présidentielle. Il a continué, y compris après les défaites enregistrées aux élections législatives de 2014 et 2019, à participer au gouvernement, et ce jusqu’à l’élection de Kaïs SAÏED, dans un contexte de détestation croissante des islamistes.

Au Maroc, le PJD s’est employé à adopter une double posture : celle d’un mouvement d’opposition, et celle d’un parti d’inspiration libérale, mettant fin au régime de subventions des hydrocarbures et s’attaquant aux retraites des fonctionnaires. Malgré sa réputation de probité et sa longévité à la tête de gouvernement, il quitte finalement le pouvoir après sa défaite aux élections législatives de 2021, dans un contexte de difficultés économiques et de changements structurels sur le plan extérieur avec la reconnaissance de l’État d’Israël (accords d’Abraham).

Avec des nuances, on retrouve le même type de dynamiques ailleurs dans la région, entre tentation autocratique à l’égyptienne et coalition avec des acteurs non islamistes, sur le modèle maghrébin :

- en Libye, les membres du Congrès Général National (CGN), dominé par les Frères musulmans et leurs alliés islamistes, ont refusé de quitter leurs fonctions après les élections législatives de 2014. Deux chambres parallèles siègent alors en même temps, prélude à la mise en place de gouvernements concurrents et à la partition de facto du pays.

- en Jordanie, les Frères musulmans prennent part en 2011 à la mobilisation qui réclame davantage d’ouverture de la part de la monarchie hachémite. Ils obtiennent du Roi Abdallah II le droit de se présenter aux élections et mènent la coalition nationale pour la réforme, qui rassemble indépendants, baathistes, chrétiens et membres de la confrérie.

### **2.1.1.3 Une perte progressive d’influence**

#### **La déposition du président MORSI en juin 2013 inaugure une vague de répression à l’encontre de la mouvance islamiste, sous l’impulsion principale des Emirats arabes unis et de l’Arabie saoudite :**

- aux Emirats arabes unis, 94 membres du parti *Al-Islah*, affilié aux Frères musulmans, sont jugés pour complot contre l’État en 2013 ; l’ensemble des organisations affiliées à la confrérie, y compris *Musulmans de France*, y sont déclarées organisations terroristes ;
- en Arabie saoudite, un décret royal publié en 2014 rend passible de prison toute appartenance à des courants religieux ou intellectuels considérés comme des organisations terroristes ;
- en Égypte, la mouvance fait l’objet d’une répression brutale, illustrée par les violences de la place *Rabaa Al Adaouia* ; la confrérie y est déclarée organisation terroriste, son parti est dissout, 40 000 de ses membres sont arrêtés et 1 440 associations affiliées sont démantelées ; l’administration

est purgée et de nombreux cadres de la confrérie sont contraints à l'exil ; les autorités réaffirment le contrôle de l'Etat sur les institutions et l'establishment religieux pour promouvoir un islam dit modéré, afin de limiter l'influence de l'islamisme et du salafisme sur les institutions religieuses ;

- en Tunisie, le président SAÏED, pourtant élu avec le soutien du parti *Ennahda*, a lancé une offensive contre lui, critiquant leurs cadres embourgeoisés, leur affairisme, et leur inaction, qui s'est trouvée favorisée par le contexte de crise économique traversée par le pays ; SAÏED a porté une réforme de la Constitution et lancé une nouvelle vague d'arrestations visant des militants politiques début 2023, dont la moitié sont des membres d'*Ennahda*.

**Si les partis politiques se réclamant de l'héritage des Frères musulmans demeurent actifs dans plusieurs pays de la région, leurs capacités d'action apparaissent désormais réduites :**

- en Egypte, la confrérie ne semble aujourd'hui plus avoir d'existence politique concrète et les cellules qui subsistent restent paralysées par les divisions ;
- en Tunisie, si *Ennahda* se trouve fragilisé, il demeure le principal parti d'opposition à Kaïs SAIED et conserve une base militante structurée ;
- au Maroc, une longue période d'exercice du pouvoir a pour l'instant neutralisé idéologiquement le PJD ;
- en Algérie et en Libye, les mouvances locales ont connu des scissions qui obèrent leur capacité à peser sur la scène politique et à projeter leur influence à l'étranger ;
- en Jordanie, la branche locale de la confrérie a été dissoute en 2020.

**Dans la plupart de ces pays, l'appartenance, l'affiliation ou la sympathie envers les Frères musulmans est aujourd'hui un phénomène clandestin et circonscrit.** Signe de cette tendance, les manifestations ayant touché la région en 2019 en Algérie, en Irak, au Liban et au Soudan se sont caractérisées par l'absence de référentiel religieux.

**Ce recul général de l'influence frériste n'est nuancée sur le continent africain que par l'activisme de deux émanations de la confrérie :**

- **au Sénégal**, où l'influence des Frères musulmans, sans être déterminante sur la scène politique, repose sur **l'Association des étudiants musulmans, dont la direction serait liée à la confrérie**, ainsi que sur le *Rassemblement islamique du Sénégal* (RIS), organisation militante dirigée par un proche de Rached GHANNOUCHI, président du parti *Ennahada* en Tunisie.
- **en Mauritanie** : le parti politique *Tawassoul*, créé en 2007 et affilié aux Frères musulmans, est depuis 2013 le premier parti d'opposition mais son rayonnement national apparaît stable (8% de sympathisants parmi la population) et limité aux centres urbains ; **son chef, le cheikh Mohamed EL HASSAN OULD DEDEW, que certains voient comme le successeur d'AL-QARADAWI au plan doctrinal, dispose de larges relais sur le territoire français, au-delà de la mouvance française, via notamment l'association Sciences & Education par laquelle transitent des fonds destinés au financement du centre mauritanien de formation des oulémas.**

#### Le parti *Tawassoul*, émanation mauritanienne des Frères musulmans

Le parti *Tawassoul*, créé en 2007, est le premier et le seul parti politique de Mauritanie s'inscrivant dans l'héritage des Frères musulmans. Il est devenu dès 2013 le premier parti d'opposition en nombre d'élus locaux et à l'Assemblée nationale (11 sièges - sur 176 - lors des élections législatives de 2023). La pénétration des Frères Musulmans en Mauritanie, au plan idéologique, semble stable. La mouvance et ses sympathisants rassemblent environ 7 à 8 % de la population, notamment parmi les jeunes issus de la classe moyenne disposant d'un capital social et intellectuel (étudiants, enseignants, etc.). Les bons résultats électoraux de *Tawassoul* aux élections locales et législatives reflètent la capacité du parti à rassembler parmi les couches vulnérables de la population grâce aux actions sociales des ONG qui y sont rattachées. L'implantation de *Tawassoul* est avant tout citadine

et peu présente en milieu rural où les liens tribaux et communautaires d'allégeance au pouvoir restent dominants.

Une personnalité liée aux Frères musulmans, issue de *Tawassoul*, se distingue par ses relais en France. Il s'agit du Cheikh Mohamed el Hassan OULD DEDEW, guide religieux de *Tawassoul*, dont il est l'ancien numéro deux. Leader incontestable des Frères musulmans en Mauritanie, il est très proche du Qatar, où il réside, et de la Turquie. Cheikh DEDEW se démarque par ses prises de position appelant à la haine et la violence (prohibition des mariages avec les juifs, accueil positif de l'opération du Hamas *Déluge d'Al Aqsa*, précédemment propos hostiles envers la France à l'occasion de la republication des caricatures de Mahomet par Charlie Hebdo en 2020 ou de l'assassinat de Samuel PATY). Il a également été en contact avec Adel KERMICHE, l'assassin du Père HAMEL. Cheikh DEDEW dispose de larges relais sur le territoire français via l'association *Sciences & Education*. L'association prend en charge les frais de scolarité d'étudiants en théologie fréquentant le centre de formation des oulémas mauritaniens qui compte des antennes à Doha, Nouakchott et Dakar. Abdallah BEN MANSOUR et Hassan IQUIOUSSEN ont participé à des levées de fonds au profit de l'association.

## 2.1.2 L'exception turque, dernier bastion frériste au Moyen-Orient

### 2.1.2.1 L'AKP, parti proche de la matrice frériste au pouvoir depuis 2002

**Le parti *Justice et Développement* (AKP) constitue aujourd'hui un modèle majeur de conquête puis d'exercice du pouvoir pour la mouvance des Frères musulmans**, qui consacre le succès de sa stratégie d'infiltration en Turquie, initiée dans les années 1950.

#### L'influence graduelle des Frères musulmans en Turquie

Dans les années 1950 et 1960, alors que l'armée est l'acteur central de la vie politique turque, le leader islamiste Necmettin ERBAKAN tente de créer plusieurs partis politiques, qui sont systématiquement interdits après les différents coups d'Etat menés par l'institution militaire. Le modèle du Millî Görüş s'inspire du mouvement frériste dans son organisation politique, religieuse et sociale, reprend certaines de ses références (Saïd QUTB), tout en présentant des différences sensibles, dont le référentiel nationaliste turc.

Dans les années 1990, la normalisation progressive des relations entre la mouvance islamiste avec l'institution militaire aboutit à l'accession de Necmettin ERBAKAN au poste de Premier Ministre en 1996, dans le cadre d'une coalition avec la droite libérale de Mme Tansu ÇILLER. Après une nouvelle reprise en main par l'Etat profond en juin 1997, le parti *Refah* (Prosperité) connaît en 2001 une scission dont est issu le parti AKP.

Avec la victoire de ce dernier aux élections en 2002, pour la première fois dans l'histoire du pays, un parti islamiste peut gouverner sans coalition.

L'AKP s'inscrit dans le prolongement du mouvement lancé par Necmettin ERBAKAN mais effectue une synthèse novatrice entre nationalisme turc, islamisme et libéralisme. Mettant initialement en œuvre une politique libérale sur les plans de l'économie, de la liberté de religion et du respect du système démocratique, l'AKP est aussi le promoteur de la réhabilitation de l'Empire ottoman. Le parti entend ainsi faire de la Turquie l'héritière naturelle de ce dernier, le chef de file de l'*Oumma*. Ahmet DAVUTOGLU, ancien Premier ministre et président de l'AKP, théorise ainsi le concept d'*homo islamicus*, opposé à l'*homo occidentalis*.

**Promouvant la réhabilitation de l'Empire ottoman, la Turquie gouvernée par l'AKP recentre sa politique extérieure sur l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient**, manifestant un activisme particulier dans les anciennes colonies ottomanes et faisant montre d'une proximité assumée avec les Frères musulmans. Elle entend ainsi assumer dans la région un rôle dirigeant, présentant l'Islam turc comme modéré et à même de faire barrage aux extrémismes.

**Cette évolution s'accompagne de la montée en puissance de la « *Diyanet* »** (Union Turco-Islamique des Affaires Religieuses, liée au Ministère des Affaires religieuses en Turquie), qui dispose d'un budget considérable. A la faveur de vastes opérations immobilières, la *Diyanet* entreprend de constituer un réseau diplomatique parallèle et est l'un des outils de contrôle de la diaspora turque. Elle coopère volontiers sur le terrain avec la confédération islamique *Millî Görüş* (voir *infra*).

### 2.1.2.2 La Turquie, épicrocentré moyen-oriental de la confrérie

**Désormais privée d'ancrage en Egypte, l'organisation internationale des Frères musulmans (OIFM) contrôlée par la branche égyptienne de la confrérie, est scindée depuis le décès de son ancien guide**

## **général par intérim, Ibrahim MOUNIR en 2022, entre une branche londonienne et une branche stambouliote.**

Le soutien turc à la mouvance a été notable après la chute du président MORSI, avec l'installation en Turquie de Frères exilés et de médias soutenant la mouvance. Il demeure fondamental pour la confrérie, à la fois pour soutenir ses émanations qui subsistent au Moyen-Orient et pour abriter l'indispensable base-arrière de sa stratégie d'implantation européenne :

- **à l'échelle du Moyen-Orient, la Turquie a constitué avec le Qatar un puissant axe de soutien aux Frères musulmans, qui s'oppose à celui formé par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis** ; ces derniers, qui sont allés jusqu'à décréter un blocus contre le Qatar en 2017, soutiennent financièrement les régimes en place en Egypte et en Tunisie ainsi que les factions de l'Est libyen, tandis que la Turquie est intervenue militairement en Libye et que le Qatar y a soutenu politiquement les factions islamistes ;
- **la Turquie fournit par ailleurs un indispensable soutien logistique et financier à la branche européenne de la confrérie** : elle abrite les réunions annuelles du CEM, organisation faitière des Frères musulmans en Europe (cf. *infra*) et facilite l'acheminement de financements extérieurs au bénéfice de la mouvance ;
- **elle est, enfin, la base arrière de campagnes d'influence numériques importantes relayant les préceptes fréristes**, dont celles de l'Organisation mondiale de soutien au prophète de l'islam (OMSPI), qui a notamment lancé une campagne de boycott de produits français au lendemain du discours du président de la République aux Mureaux (78) sur le séparatisme (octobre 2020).

A la faveur de récentes évolutions au Moyen-Orient, toutefois, le soutien turc, s'il demeure réel, paraît s'estomper :

- **guidée par le pragmatisme, la Turquie a entamé une stratégie de rapprochement avec l'Egypte, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et la Syrie** ; cette réorientation de sa politique extérieure s'est accompagnée de gages donnés à ses nouveaux partenaires au détriment de la mouvance, avec la fermeture de la chaîne *Mekameleen* en 2022 et la déchéance de nationalité turque de l'égyptien Mahmoud HUSSEIN, chef de la branche stambouliote. Cette politique semble toutefois être une façade, la Turquie continuant d'accueillir les cadres fréristes, dont des membres du bureau de la Guidance comme le guide général par intérim Salah ABDELHAQ.

### **Salah ABDELHAQ, guide général par intérim de la confrérie**

Salah ABDELHAQ est né le 1er octobre 1945 au Caire. Il effectue des études de médecine au sein de la faculté de l'université d'Ain Chams au Caire, à partir de 1962. La même année, il intègre la confrérie, puis est arrêté et emprisonné en 1965 avec le guide général actuel, Mohammed BADIE, dans le cadre d'une opération de police contre les partisans de Saïd QUTB. En 1985, il quitte l'Egypte pour l'Arabie saoudite, obtenant un poste d'enseignant au sein de la faculté de médecine de l'Université islamique Mohammed Ibn Saoud de Riyadh. Il est marié à la fille d'Abdelrahman Rawfat AL BACHA, également enseignant dans cette université et membre de la confrérie. En parallèle, Salah ABDELHAQ gravit les échelons des Frères musulmans, et est nommé, en 2008, responsable de la branche éducative des Frères musulmans égyptiens et de l'OIFM. Après un bref passage en Turquie où il a donné un cycle de conférences au début de l'année 2023, il s'installe à Londres à la suite de son élection par l'assemblée générale de l'OIFM au poste de guide général par intérim. Dans sa tâche, Salah ABDELHAQ est épaulé par l'égyptien Helmy AL JAZZAR, chef de son bureau politique et l'égypto-autrichien Mahmoud AL IBYARI, secrétaire général de l'OIFM.

- En privé, des cadres dirigeants de la mouvance frériste critiquent le jeu de la Turquie, en particulier sa volonté de mainmise sur les communautés musulmanes en Europe, mais aussi sa volonté de contrôle de la confrérie, alors que les cadres fréristes européens revendiquent leur arabité.

**Depuis l'accord d'Al Ula mettant fin en 2021 aux tensions avec ses voisins du Golfe, le Qatar n'accorde plus de priorité diplomatique au soutien à la confrérie, mais privilégie les relations avec**

**ses voisins.** Doha a mis en place un système de contrôle strict des flux bancaires vers l'étranger, engagement pris dans le cadre du dialogue bilatéral franco-qatarien. Cette politique a notamment mené au relèvement de la notation GAFI du pays.

## 2.2 Les Frères musulmans capitalisent en Europe sur une dynamique désormais ancienne.

Installées en Europe depuis les années 1950, les organisations liées ou affiliées à la mouvance ont vu en l'Europe un « *poumon* », alors qu'elles étaient réprimées dans leur région d'origine.

A rebours de leur stratégie au Moyen-Orient où ils ont investi le jeu électoral en constituant des formations politiques, **les Frères musulmans ont privilégié en Europe une stratégie d'influence, voire d'entrisme, à l'appui d'une idéologie adaptée et d'une méthode projetée sur le temps long** (cf. *supra*).

S'ils ont constitué à l'échelle européenne un ensemble de structures chapeautant des sections nationales, à l'image de la structure d'origine de la confrérie, **les Frères musulmans ont procédé dans chaque pays à l'inculturation de leurs organisations, qui bénéficient d'une implantation durable, notamment en Belgique, Allemagne, Autriche et au Royaume-Uni.**

### 2.2.1 Un réseau d'organisations structuré à l'échelle européenne, notamment pour le lobbying auprès des institutions communautaires

#### 2.2.1.1 Le Conseil des musulmans européens (CEM), clé de voute de la structuration européenne

La mouvance a développé un réseau d'institutions paneuropéennes majoritairement implantées en Belgique, près des institutions communautaires, dont le Conseil des Musulmans européens (CEM) est l'organisation faitière. Basé à Bruxelles depuis 2007 (après l'avoir été au Royaume-Uni), le CEM se réunit régulièrement à Istanbul où la Turquie lui accorde des facilités, dans le cadre d'un accord avec la *Diyanet*.

Créé en 1989 sous le nom de *Fédération des organisations islamiques d'Europe* (FOIE) avant d'être rebaptisé en 2020, **le CEM est l'organisation la plus marquée par le cercle restreint de la mouvance, qui coordonne et met en œuvre la stratégie d'influence des Frères musulmans envers les institutions et les pays européens.** Il constitue, à cet égard, la plus importante des organisations créées par la confrérie en Europe. **Son affiliation à l'OIFM, systématiquement niée et masquée par ses cadres dirigeants, est documentée par une série d'éléments concordants.**

#### L'affiliation du CEM à l'Organisation internationale des Frères musulmans

Si aucun membre du CEM ne revendique son appartenance aux Frères musulmans, **un faisceau d'indices permet néanmoins d'identifier un continuum idéologique et structurel entre le CEM et l'OIFM** (références intellectuelles de la pensée frériste, présence de cadres européens dans les deux structures, participations de l'OIFM aux réunions du CEM, réunions conjointes organisées en Turquie).

**Plusieurs cadres occupent des positions croisées au sein des deux organisations :** ainsi, Abdallah BEN MANSOUR représente la région européenne au sein de la Choura de l'OIFM, Ahmed AL RAWI est membre des chouras des deux organisations, Mahmoud AL IBYARI, membre du bureau de la guidance et du conseil de la choura de l'OIFM, détient des responsabilités au sein du comité d'administration du CEM. Helmy AL JAZZAR, le chef du bureau politique de Salah ABDELHAQ, nouveau guide général par intérim de l'OIFM, participe aux assemblées générales du CEM à Istanbul.

**La nécessité de dissocier opportunément le CEM de l'OIFM a été débattue et a fait, il y a plusieurs années, l'objet d'un accord entre les dirigeants du CEM et de l'OIFM.**

Si cette décision obéit manifestement à un objectif de dissimulation, il convient toutefois de préciser que la branche égyptienne de la confrérie a tenté de coordonner les branches nationales de la mouvance en instituant une « *Organisation internationale des Frères musulmans* », sous forme de structure formelle, à l'image de ce que le *Komintern* a pu être pour les mouvements marxistes. Ces efforts ont notamment été menés en Allemagne dans les années 1980. La structure créée devait être dominée par les membres Egyptiens de la confrérie et permettre de coordonner les actions des branches nationales. Cette tentative a échoué du fait du refus des branches nationales européennes d'accepter la prééminence du Caire sur leurs organisations.

Si l'OIFM demeure aujourd'hui la structure faîtière de la mouvance au niveau international, cette organisation n'a néanmoins jamais eu la traction suffisante pour jouer le rôle qui lui était initialement dévolu. Le CEM semble aujourd'hui occuper cette fonction en Europe.

**L'organisation est formellement dirigée par le franco-tunisien Abdallah BEN MANSOUR** (président de l'Assemblée générale, ancien président et fondateur de l'UOIF) et le franco-tunisien Samir FALAH, qui réside en Allemagne.

Dotée selon A. BEN MANSOUR d'un budget de 300k€ (dont 10% de dons), **le CEM semble constituer un pivot du financement des fédérations musulmanes, grâce notamment aux activités de son trésorier, le germano-égyptien Ibrahim AL ZAYAT**, qui préside le *Conseil de la Choura* du CEM (instance collégiale chargée de la stratégie). Il est par ailleurs l'un des trésoriers du *Millî Görüş*.

#### Ibrahim AL ZAYAT, homme fort de la mouvance européenne

Ibrahim AL ZAYAT est né 1968 en Allemagne d'un père égyptien. Il poursuit des études d'économie et droit à l'université, où il dirige également l'association des Etudiants musulmans d'Allemagne. Il préside ensuite la *Islamischen Gemeinschaft in Deutschland* de 2002 à 2010, vitrine de la confrérie en Allemagne créé par Saïd RAMADAN en 1958. Il est aussi le cofondateur de la *Zentralrat der Muslime Deutschland* dont il est évincé en 2022.

Dans le domaine associatif, il devient à partir de 1998 l'un des principaux cadres d'*Islamic Relief World Wide*, dans lequel il reste très impliqué. Dans les années 2000, il est le représentant en Europe l'organisation saoudienne *World Assembly of Muslim Youth* (WAMY), qui lui permet de lever des fonds pour la mouvance.

Au niveau européen, de 1996 à 2002, il fonde et préside le FEMYSO. A partir des années 2010, il prend le contrôle de l'*European Muslim Network*, organisation de lobbying basée à Bruxelles.

AL ZAYAT est par ailleurs membre du Conseil de la Choura du CEM et siège au conseil d'administration de l'*Europe Trust* de 2004 à 2015. Il est enfin le président de l'*Europäische Moscheebau und UnterstPutzungsgemeinschaft*, association en charge de la gestion du patrimoine immobilier de *Millî Görüş* (cf. *infra*), dont les actifs sont estimés à 1Md€. Il est marié à la nièce de son fondateur N. ERBAKAN.

**Le CEM rassemble 28 associations de pays européens membres et non membres de l'UE**, qui sont les organisations fréristes les plus importantes dans leur pays respectif. Le président du CEM indique que, soucieux des contextes nationaux, il a validé le principe de l'adhésion de *Musulmans de France* (branche française de la mouvance, cf. *infra*) à la charte des principes pour l'islam de France, contre l'avis de l'Assemblée générale. **Son positionnement vis-à-vis des mouvances nationales relèverait plutôt du commandement direct que de la coordination entre pairs.** L'objectif qui unit la branche européenne et les associations nationales est celui de s'auto-protéger, dans un contexte où la confrérie et ses émanations font l'objet d'une attention accrue de la part des pouvoirs publics.

**Le président du CEM affirme que l'organisation vise à former les cadres dirigeants des associations adhérentes via des conférences de 'médiation culturelle', à coordonner les organisations adhérentes pour harmoniser les positions sur des questions religieuses**, telles que le calendrier du Ramadan (calcul astronomique), les horaires de prières ou encore la stabilité des associations face à l'arrivée massive des migrants. Le CEM travaille également, selon lui, sur un programme d'enseignement de l'islam (la version en arabe et en anglais est disponible - pas encore en français).

Succédant à Samir FALAH en 2022, **Abdallah BEN MANSOUR s'est fait élire sur un programme reposant sur un triptyque: l'éducation, la stabilité financière et les relations publiques.** Il estime que la priorité est de revaloriser l'image des musulmans dans l'opinion publique.

**Le CEM assure également un Curriculum au profit des membres du premier et du second cercle de la confrérie en Europe, axé sur la pensée d'Hassan AL BANNA.** Ce cursus a pour objectif d'inculquer les vingt principes du fondateur de la confrérie et de faire œuvre de socialisation entre les Frères au niveau européen : **les futurs dirigeants de la mouvance y seraient formés à l'exercice du double discours et aux fondamentaux de la respectabilité (notamment à éviter les propos extrémistes et radicaux).** Contrairement au contenu des stratégies pluriannuelles, les supports du *Curriculum* contiennent des références antisémites et des appels au rejet de l'école publique.

### 2.2.1.2 Les organisations activistes au plan européen, satellites du CEM

Déployées par les organisations nationales, les orientations du CEM sont relayées et soutenues à l'échelle européenne par des organisations satellites dont il coordonne l'activité :

- **le Conseil européen de la fatwa et de la recherche (CEFR)**, chargé d'établir des jurisprudences visant à concilier la vie islamique et la vie en Europe ; le CEFR compte aujourd'hui 23 membres, dont 3 cadres religieux de *Musulmans de France* : Ahmed JABALLAH, vice-président, Larbi BECHERI et Ounis GUERGUA, en responsabilité respectivement dans les IESH de la Nièvre et de Saint-Denis.

Créé en 1997 par la FOIE et basé à Dublin, il s'agit d'une institution émettant des fatwas. Il compte une quarantaine de membres nommés par cooptation, qui se rencontrent une fois par an pour débattre et développer une jurisprudence propre au contexte minoritaire de la communauté musulmane en Europe.

Ses membres suivent historiquement la guidance de Youssef AL-QARADAWI. Ils sont guidés par principe du *taysir* (facilitation), qui permet de placer la préservation de l'identité musulmane du groupe devant l'orthodoxie religieuse. Ils abordent des questions très pratiques comme la contraction de crédits ou encore les conversions.

Réputé être la structure religieuse des Frères Musulmans en Europe en raison des membres qui la composent, le CEFR apparaît néanmoins aujourd'hui comme le plus impliqué dans une stratégie d'adaptation du culte à la réalité musulmane minoritaire en contexte sécularisé, au regard de l'immobilisme des autres grandes sensibilités religieuses (algériennes, marocaines, turques ou salafistes) sur cette question. Les consensus y seraient difficiles à obtenir, aboutissant à des prises de position souvent imprécises et à la publication d'un nombre limité de fatwas.

- **Le Forum des organisations européennes de jeunesse musulmanes (FEMYSO)**, considéré comme la « branche jeunesse » du CEM, fait office de structure de formation des cadres à haut potentiel de la mouvance, dans lequel les militants français sont très actifs.

L'organisation a été créée en 1996 et rassemble aujourd'hui 32 associations issues de 22 États.

Particulièrement active sur le segment de l'islamophobie, l'organisation mène des activités de lobbying envers les institutions communautaires et européennes au nom de la promotion de l'intégration et de la protection des minorités musulmanes en Europe.

L'organisation a grandement participé en 2022 à l'élaboration de la campagne de communication du conseil consultatif sur la jeunesse du Conseil de l'Europe présentant le port de l'hijab comme un symbole de liberté, campagne qui a par la suite été suspendue sous la pression de certains États membres.

Le forum cherche à accroître son influence au sein de l'organisation European Network Against Racism (ENAR) avec laquelle il organise des événements conjoints. Cette proximité avec ENAR permet au FEMYSO de contourner sa marginalisation au sein des institutions européennes et de relayer son discours auprès de ses dernières. Le FEMYSO a en effet reçu des subventions de la Commission européenne, du Conseil de l'Europe et du Parlement européen, qui ont été récemment dénoncées et suspendues. L'organisation est traditionnellement présidée par des enfants des figures de la mouvance, à l'instar d'Intissar KHERIJ, fille de Rachid GHANNOUCHI, ancienne cadre qui participe aujourd'hui à la formation des jeunes.

- **Les instituts européens des sciences humaines (IESH)**, principales institutions d'enseignement supérieur privé de la mouvance en Europe ; deux des sept instituts en activité sont en France ;

Le premier IESH est fondé en 1990 en France, dans un domaine dont le CEM a fait l'acquisition dans le Morvan, à côté de Château-Chinon (58). Il a été le modèle-pilote des six autres IESH créés ultérieurement en Europe grâce au travail de coordination de Mohamed KARMOUS, citoyen suisse : deux autres en France (Saint-Denis et Alsace), deux en Grande-Bretagne (Pays de Galles et Birmingham), un à Francfort en Allemagne et enfin un à Helsinki en Finlande. À l'heure actuelle, les instituts britannique et alsacien ne sont plus en activité.

La création d'un huitième IESH est envisagée à Vérone (Italie). L'*Istituto Italiano degli studi islamici e Umanistici*, appelé Bayan, a bénéficié de financements koweïtiens, à travers l'*International Islamic Charity Organisation*. Il aurait vocation à devenir le principal centre de formation des imams en Europe et délivrerait un diplôme d'enseignant professionnel au profit des écoles et centres islamiques en Europe.

- **Europe Trust**, enregistré au Royaume-Uni, est le bras financier de la mouvance en Europe, qui permet de soutenir les activités du CEM sur le continent. Europe Trust et la FOIE partageaient la

même adresse postale et le même numéro de contact téléphonique quand cette dernière était domiciliée à Londres. L'*Europe Trust* est également mentionné dans la littérature précoce du CEM, avant qu'elle ne soit épurée. Parmi les anciens directeurs de l'*Europe Trust* figurent Ibrahim EL ZAYAT (2005-2014), Fouad ALAOUI et Ahmed JABALLAH. Le fonds mène des activités financières immobilières lucratives, dans un contexte de tarissement des flux financiers du Golfe (voir *infra*). Il dispose de 20 millions de livres sterling de biens immobiliers et se présente comme une organisation caritative dans les pays où elle possède des biens, afin d'y bénéficier de régimes fiscaux avantageux. La banque allemande KT Bank AG, filiale de la Kuveyt Türk Bank sise à Istanbul, a ainsi fermé les comptes d'*Europe Trust* en 2024 dans un contexte de vigilance accrue des autorités de régulation financière allemandes vis-à-vis des liens éventuels entre des clients de banques allemandes avec des organisations terroristes.

#### Fouad ALAOUI, cheville ouvrière des finances de la mouvance européenne et figure historique de l'UOIF

Fouad ALAOUI BOUARRAQUI a été nommé, en mai 2022, président de la choura du CEM, organe de décision collégiale chargée de la planification stratégique et de la définition des politiques et orientations générales du CEM.

Reconnu en interne pour ses compétences financières et juridiques, il a occupé entre 2012 et 2024 le poste de président du conseil d'administration d'*Europe Trust*. Il continue, depuis son retrait officiel, à exercer un rôle de conseil financier au profit de la Confrérie.

En France, il est impliqué depuis de nombreuses années dans l'animation et le développement de la stratégie de Musulmans de France après avoir été président de l'UOIF de 2009 à 2011.

Depuis décembre 2023, il fait partie du Conseil international de l'Union Internationale des Savants Musulmans (UISM), structure appartenant à l'organisation internationale des Frères Musulmans.

- **Islamic Relief Worldwide est une organisation humanitaire** fondée en 1984 par Hany EL BANNA et Essam AL HADDAD. Le *Secours islamique en France* en fut la branche française avant de s'émanciper.
- **Le Conseil européen des imams (CEI), dédié à l'organisation d'évènements publics et spécialisé dans la formation des imams et la prédication**, est présidé par le tunisien Kamel AMARA. Cette organisation, de création récente, est particulièrement active dans le développement des liens de la confrérie avec les Balkans (cf. *infra*). Il diffuse les orientations dogmatiques du CEFR, coordonne les mosquées qui lui sont affiliées, notamment en France ;
- **la structuration d'un réseau de femmes a par ailleurs été engagée au sein du European Forum of Muslim Women (EFOMW)** organisé en 2012 à Bruxelles (dissous en 2023) et dont la directrice était Noura BEN HAMOUDA JABALLAH, l'épouse d'Ahmed JABALLAH ; des membres telles que Sayyida OUNISSI, ancienne ministre de l'emploi d'ENNAHDHA en Tunisie, ou Yousra KHERIJI, la fille de Rachid GHANNOUCHI, font partie de ce réseau qui se propose de lutter fermement contre l'« islamophobie », notamment.

#### 2.2.1.3 Une stratégie d'entrisme des institutions européennes

Grace à ce réseau d'organisations, **la mouvance est progressivement devenue, par le biais de ses différents satellites, un interlocuteur régulier de nombreuses institutions européennes auprès desquelles elle déploie une importante activité de lobbying.** Le FEMYSO figure ainsi au registre de transparence de l'Union européenne. Le CEM a pour volonté au long cours d'influencer les institutions européennes, à travers une vision singulière de la liberté religieuse faite de dénonciation de « l'islamophobie », de revendication de la pénalisation du blasphème, ou encore de déploiement du *halal*. Karim CHEMLAL, responsable des relations publiques avec les institutions européennes au sein du CEM, avait ainsi publiquement déclaré en 2019 avoir participé à des réunions sur l'abattage rituel sous l'égide de la Commission européenne. Il appelait également à influencer sur la politique européenne à travers le vote musulman et à créer une structure de réflexion oeuvrant en amont du processus décisionnel de la Commission pour mieux l'influencer.

**Le Parlement européen et ses députés sont particulièrement ciblés.** Le FEMYSO cherche à s'y présenter comme un acteur modéré, doté d'une expertise reconnue sur l'islamophobie et les libertés religieuses. **L'organisation de jeunesse de la mouvance promeut auprès des députés une évolution de la liberté de religion impliquant notamment un durcissement de la législation sur le blasphème.** En matière de politique extérieure, le FEMYSO se concentre sur la question palestinienne et sur la gestion des flux migratoires. Il s'est par exemple opposé à la nomination d'un commissaire européen aux valeurs européennes, en charge des migrations.

Au-delà du lobbying, la mouvance organise également par le biais du FEMYSO des conférences et des formations. La commissaire à l'Égalité, Helena DALLI, s'est rendue à au moins deux événements organisés par le FEMYSO. Le Service Européen pour l'Action Extérieure a quant à lui bénéficié de formations données par des soutiens de la mouvance, comme Sondos ASEM, ancienne conseillère de Mohammed MORSI. Le FEMYSO est également actif par le biais de rapports et déclarations publiques.

**Les institutions européennes sont également une source majeure de financement pour la mouvance.** *Islamic Relief Worldwide* et sa branche allemande ont ainsi bénéficié d'1,2 M€ de financements européens sur les seules années 2018 et 2019.

En France, le ministère de l'enseignement supérieur indique accorder désormais une attention particulière aux financements drainés à l'échelle européenne et aux mobilités universitaires, opérés en France par l'agence Erasmus+ France/Education-Formation (2,2 Mds€ entre 2021-2027 et 138 000 étudiants par an). Il est confronté depuis deux ans à une augmentation des alertes liées au financement de projets contraires aux valeurs républicaines et relevant de l'islamisme radical.

**La politique d'influence de la mouvance au niveau européen doit aussi composer avec une stratégie de contre-influence menée notamment par les Emirats arabes unis.** Ces derniers s'adjoignent les services de représentants du culte ou d'entreprises de conseil. Les Emirats arabes unis s'emploient aussi à relayer les travaux de chercheurs ou de parlementaires affinitaires par le biais de leurs médias, notamment la structure *TRENDS Research and Advisory*. Ils se positionnent enfin, comme les Saoudiens via la *Ligue islamique mondiale* (LIM, voir *supra*) sur le sujet stratégique de la formation des imams.

### Vers une salafisation de la mouvance européenne ?

La mouvance européenne tend, de manière croissante, à salafiser son discours. Cette évolution résulte d'une volonté d'élargir sa base auprès d'un public jeune, en demande d'un référentiel réputé authentique et d'une assise dogmatique sur laquelle les salafistes ont toujours reproché aux fréristes leur faiblesse. Les motivations financières ne sont pas étrangères à cette évolution. Le CEM et le CEI sont notamment confrontés à de nombreuses dettes, qui les poussent à rechercher des financements et des formateurs des pays du Golfe (Koweït, Arabie saoudite via la *World Assembly of Muslim Youth*).

Cette hybridation correspond à une tendance ancienne, à la fois opportuniste et mercantile. Elle était visible lors des Rencontres Annuelles des Musulmans de France au Bourget, où littérature frériste et salafiste se côtoyaient y compris sur les stands des éditions GEDIS - éditions officielles de l'UOIF - qui présentaient aux visiteurs des ouvrages madkhalistes (courant radical du salafisme pourtant opposé aux Frères musulmans). D'autres stands proposaient des ouvrages de salafistes radicaux, tels que ceux du yéménite Muqbil AL WADII, du cheikh wahhabite saoudien Saleh AL FAWZAN, qui justifie la peine de mort pour l'apostat dans son ouvrage *Les annulatifs de l'islam* et du cheikh radical saoudien Abdelmuhsin AL BADR, distribué sur le salon par la librairie Al Bayyinah sise à Argenteuil.

Cette salafisation s'explique également par l'influence croissante sur les cadres européens de la mouvance de la frange conservatrice de l'organisation internationale des Frères musulmans. La frange salafiste et conservatrice l'a emporté sur une tendance plus modérée et adaptative dans les années 80 en Egypte, puis s'est renforcée dans les années 2000 sous l'impulsion du guide général Mustafa MUSHHUR. Cette frange est aujourd'hui présente à la tête de l'organisation internationale, Salah ABDELHAQ ayant passé 30 ans en Arabie Saoudite à la tête du département éducatif de l'OIFM, où il a lui-même intégré cette salafisation.

Cette orientation se concrétise aujourd'hui au sein des camps européens de la mouvance à destination la jeunesse, pour lesquels la confrérie fait appel à des encadrants et prédicateurs jordaniens, koweïtiens ou

saoudiens citant des références salafistes telles que Nasreddine AL ALBANI ou Saleh AL FAWZAN, considérées par certains frères eux-mêmes comme radicaux.

## 2.2.2 De solides implantations nationales en Europe et une nouvelle orientation vers les Balkans

En dépit de contextes propres à chaque pays, une unité d'action se dessine au niveau européen, avec notamment la construction d'écosystèmes associatifs fournis, un investissement systématiquement consacré à l'éducation et une quête de légitimité vis-à-vis des pouvoirs publics.

**Dans chacun des pays principaux d'implantation de la mouvance apparaît une organisation en cercles concentriques**, comptant un cercle restreint de membres originaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, un groupe plus large de militants soutenant l'idéologie et la méthode de la confrérie, et enfin un écosystème d'organisations et d'associations n'ayant pas toujours forcément conscience de servir les intérêts la mouvance.

**L'influence des différentes branches nationales demeure cependant inégale d'un pays à l'autre et varie notamment en fonction des cultures constitutionnelles :**

- En France, le principe de laïcité a pu agir comme un frein à l'influence de la mouvance en comparaison de la Belgique, qui se définit comme un Etat neutre mais ne dispose pas des mêmes leviers juridiques relatifs à la neutralité de l'Etat.
- En Allemagne, la loi fondamentale est dépourvue de références à la laïcité, mais l'Etat fédéral s'est doté d'un Bureau fédéral de protection de la constitution, le *Bundesamt für Verfassungsschutz*, dont la mission est « la protection de l'ordre fondamental libéral et démocratique ».
- Au Royaume-Uni, enfin, où l'anglicanisme est religion d'Etat et le modèle d'intégration basé sur le multiculturalisme, l'Etat ne s'est doté que récemment d'une définition de l'extrémisme et la mouvance y dispose d'une implantation majeure.

L'ancrage des organisations liées à la mouvance dépend grandement de la structure de l'Etat, fédérale ou centralisée, **les structures fédérales semblant *in concreto* plus propices à l'implantation de la mouvance**. Enfin, le degré d'enracinement de la mouvance se révèle à l'examen **fonction du niveau de prise de conscience de la classe politique, des administrations et de l'opinion publique**.

### 2.2.2.1 La Belgique, carrefour européen de la mouvance frériste

La Belgique revêt une importance particulière pour la mouvance des Frères Musulmans et présente la **spécificité d'une mouvance aux effectifs réduits, mais dotée d'une influence démultipliée et dirigée vers les institutions européennes et le soutien aux branches moyen-orientales**.

La confrérie a déployé en Belgique un maillage étroit d'associations et d'organisations, parmi lesquelles figurent la Ligue des Musulmans de Belgique, structure historique de la mouvance dans le pays, le Conseil des musulmans Européens, le FEMYSO (cf. *supra*) et le *Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique* (CIIB), dont les membres sont réputés proches des Frères et du *Millî Görüş*.

**La mouvance y est composée de 200 activistes**, militant notamment dans la ligue des Musulmans de Belgique. **Moins d'une dizaine de mosquées seraient pleinement affiliées à la confrérie en Belgique, la priorité de la mouvance allant vers le lobbying, la collecte de fonds et l'action sociale**. En Belgique la mouvance bénéficie ou a bénéficié du soutien d'Etats étrangers comme le Qatar et le Koweït, qui ont financé la LMB à hauteur d'1,2 M€.

Si les organisations mises en place par la première génération de Frères semblent en perte de vitesse, leur a succédé une nouvelle vague de militants bien insérés et éduqués, dont les champs d'action sur le plan national sont variés.

Ils se montrent actifs dans le domaine alimentaire, via le contrôle de l'association des bouchers halal de Belgique. Le champ universitaire est également investi. **Le projet MAGIC qui, sous couvert de sensibilisation des médias à l'islamophobie, a été instrumentalisé par le CIIB pour engager des procédures judiciaires ciblant les discours allant à l'encontre des valeurs prônées par la mouvance.** Dans le domaine de l'éducation, la mouvance contrôle cinq écoles, dans lesquelles sont utilisés des traductions de manuels produits par le CEM.

**La mouvance belge entretient des liens étroits avec la mouvance française.** L'IESH de Château-Chinon a compté soixante anciens étudiants belges, dont une majorité font partie de la mouvance belge. Les liens personnels entre membres des deux mouvances sont également nombreux. Karim CHEMLAL entretient des relations suivies avec Amar LASFAR et Abdallah BEN MANSOUR. Des personnalités françaises sont régulièrement invitées en Belgique comme Hassan IQUIOUSSEN avant son expulsion. Juste avant que sa dissolution ne soit prononcée en France, le collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) a été reconstitué par ses dirigeants en Belgique où il est devenu le CCIE(en Europe).

Ce combat est également porté, en Belgique, par le webmédia *Islamologues de France*, actif sur Facebook, Twitter et sur un site internet dédié. Les réseaux français et belges sont donc poreux.

#### 2.2.2.2 L'Autriche et l'Allemagne, historiquement premières terres d'implantation de la mouvance

La « scène » frériste en Autriche est étroitement liée à la mouvance allemande, avec laquelle elle se confond largement.

**La mouvance, implantée en Autriche depuis les années 1960, y apparaît étroitement liée à la maison-mère égyptienne et à la branche syrienne de la confrérie.** Fuyant la vague de répression lancée par NASSER, les premiers Frères musulmans en Autriche sont ainsi d'éminents membres de la confrérie égyptienne, Youssef NADA et Ahmed EL KADI. La mouvance a bénéficié dans son installation de l'appui d'institutions fréristes installées à Munich, dont le *Centre islamique de Munich*, fondé en 1973 par Saïd RAMADAN.

Comme ailleurs, la mouvance autrichienne de la confrérie a su créer un écosystème fourni d'associations et d'organisations. La branche autrichienne, composée de deux sous-structures à Vienne et Graz, est la *Liga Kultur Verein*. Elle a été créée en 1998 et est membre du Conseil des Musulmans européens. La *Islamische Vereinigung Österreich* (IVÖ) et le *Muslimische Jugend Österreich* (MJÖ) sont d'autres organisations religieuses réputées proches des Frères musulmans. **Le premier cercle de la confrérie compte une centaine de personnes physiques et morales en Autriche.** De sa création jusqu'à 2011, la mouvance a exercé une influence prépondérante sur l'IGGÖ. Depuis 2011, *Millî Görüş* a pris *de facto* le contrôle de cette institution, sans que les entretiens menés ne mettent en lumière de changement idéologique majeur de la part de l'IGGÖ.

#### L'opération 'Luxor' conduite en Autriche à l'encontre de la mouvance

La section 246 du code pénal cible les associations hostiles à l'Etat, « dont le but est de porter atteinte, en violation de la loi, à l'indépendance, à la forme d'Etat établie par la Constitution ».

L'enquête fait suite à des éléments montrant l'un des responsables de la *Liga Kultur Verein* recevoir, à Gaza, une récompense des mains d'Ismail HANIYEH, dirigeant de la branche politique du Hamas. Dans le cadre de cette enquête, dénommée « Luxor », a pu être établi que le but de la confrérie est in fine l'instauration d'un Etat islamique en Autriche. Elle a été marquée dès le début par une bataille des narratifs dans laquelle la mouvance a instrumentalisé le concept d'islamophobie. C'est en partie pour cette raison que la Chancellerie fédérale autrichienne a décidé de fonder la *Dokumentationsstelle* (cf. *infra*), *think tank* indépendant chargé de publier notamment un rapport annuel sur l'islam politique.

En Allemagne, la présence de la mouvance débute avec l'installation précoce de dirigeants des confréries égyptienne et syrienne, Saïd RAMADAN et Essam AL ATTAR. Ils ont rassemblé autour d'eux une petite élite d'étudiants musulmans anti-occidentaux. **La Bavière est rapidement devenue le principal centre de la mouvance en Allemagne, avec une capacité de projection régionale.** A Munich

est créée la *Islamischen Gemeinschaft in Deutschland* (IGD), devenue *Deutsch Muslimische Gemeinschaft* (DMG) en 2018.

Basée à Cologne, la DMG mène principalement des activités de prosélytisme *via* des organisations de jeunesse comme le *Muslimische Jugend in Deutschland* (MJD). La mouvance n'est pas encore parvenue à créer d'écoles religieuses dans le pays, du fait de la décentralisation et du rôle des Länder. Elle bénéficie d'une importance relative dans le domaine de la représentation culturelle du fait des autorités publiques locales.

Selon les entretiens, **la mouvance compte 1 450 partisans officiels en Allemagne, dont 350 membres de la DMG**. La DMG a été mentionnée dans le rapport annuel du BfV comme organisation hostile à la Constitution. Cette mention a suscité un recours juridique de la part de la DMG, sans succès.

Au plan politique, la classe politique allemande a longtemps considéré que l'intégration et l'Islam n'étaient pas un sujet d'attention fort en comparaison de l'extrême droite. On dénote toutefois une prise de conscience politique progressive, qui s'accélère depuis les attaques du 7 octobre dernier et les manifestations ayant eu lieu à Hambourg au printemps, appelant à l'établissement d'un Etat islamique. Plusieurs projets de lois visant à criminaliser la confrérie pourraient être remis prochainement à l'ordre du jour parlementaire.

Au-delà de la mouvance historique, **l'influence islamiste en Autriche comme en Allemagne se manifeste de plus en plus par la forte présence turque** enregistrée dans ces deux pays :

- en Autriche, le *Millî Görüş* et la branche locale de la Diyanet (ATIB) sont désormais les organisations les plus influentes aujourd'hui au sein de l'IGGÖ autrichien ;
- en Allemagne, la DMG a développé sa coopération avec le *Millî Görüş*.

#### Le *Millî Görüş*, l'autre mouvance islamiste européenne d'inspiration frériste

La dimension transnationale et la puissance financière sont les deux traits marquants du *Millî Görüş*, fondé en Allemagne en 1976 par le père de l'islamo-nationalisme turc N. ERBAKAN. La doctrine de l'organisation, qui lui doit tout et dans laquelle il joue un rôle quasi-prophétique, est profondément imprégnée de conspirationnisme antisémite, d'un créationnisme ardent et d'un intégralisme dur, vecteur d'un projet séparatiste d'avec les sociétés européennes sécularisées.

##### Une organisation européenne puissante et centralisée.

La branche française, la confédération islamique *Millî Görüş* (CIMG), est contrôlée comme ses homologues européens par le siège européen à Cologne de l'*Islamische Gemeinschaft Millî Görüş* (IGMG), dont le président Kemal ERGÜN a été nommé par Erdogan avant sa mort. Il est considéré comme ayant un pouvoir absolu sur la confrérie au plan européen. Il est décrit comme proche du président ERDOGAN, qui le recevrait plusieurs fois par an. Pour autant, les relations entre l'IGMG et la branche politique turque du *Millî Görüş* semblent se distendre depuis quelques temps, la première étant perçue comme s'éloignant de l'héritage d'ERBAKAN. Le *Millî Görüş* fait cause commune avec *Diyanet* concernant la gestion des imams détachés, vecteur privilégié de l'ingérence religieuse turque en Europe. On retrouve ainsi sur les territoires français et allemand des rapprochements personnels et organisationnels entre mosquées DITIB et CIMG. En Autriche, où les financements turcs sont interdits depuis une loi de 2015, mettant en situation financière précaire la branche locale de Diyanet, le *Millî Görüş* finance sur fonds locaux ses imams.

L'IGMG gèrerait 640 mosquées en Europe dont la moitié en Allemagne, la CIMG comptant 58 lieux de cultes en France, 10 établissements scolaires (10 supplémentaires sont en projet). L'envergure financière de l'IGMG est considérable, évaluée à 1 Md€ d'actifs au plan européen. Les mosquées ne sont pas propriétaires de leur mosquée mais seulement locataires, l'IGMG possédant par conséquent d'un large pouvoir de pression, voire de décision. Toutefois, l'IGMG semble peiner à rembourser ses crédits et contracter de nouveaux emprunts, même auprès de banques turques. Les branches françaises, belges, et suédoises peinent à boucler de nouvelles acquisitions foncières ou terminer des projets de mosquées en cours.

Les liens entre IGMG et mouvance frériste européenne sont établis de longue date au plus haut niveau, au plan personnel. Historiquement, Yussuf Zeynel ABIDIN, l'un des premiers dirigeants de l'IGMG, était réputé très proche de la mouvance, voire en était membre. Kemal HELBAWY, ancien cadre dirigeant pendant plusieurs décennies de l'OFIM (notamment président de la *World Assembly of Muslim Youth* - WAMY) a évoqué en

entretien ses liens étroits avec ERBAKAN. Plus récemment, Ibrahim AL ZAYAT, co-dirigeant avec A. BEN MANSOUR du CEM, est marié avec la nièce de Necmettin ERBAKAN, Sabiha. Pour autant, il n'est pas aisé de déterminer la profondeur de ces relations, au plan opérationnel notamment.

#### Une reprise en main de la branche française, au risque d'un séparatisme aggravé

En termes de repli communautaire, un préfet qui les a croisés dans différentes affectations considère, à raison, que les fidèles du CIMG sont marqués à un degré supérieur aux autres franco-turcs par le séparatisme : autonomie économique, endogamie, prégnance de l'islamo-nationalisme, faible lien avec les autres musulmans. Les écosystèmes CIMG sont comme pour ceux de DITIB très intégrés (écoles la plupart du temps intégrées aux mosquées, funéraire, hadj, mariages, épicerie communautaires).

La reprise en main de la CIMG par le siège allemand a été achevée en février 2022 avec l'éviction puis l'effacement de son dirigeant historique, Fathi SARIKIR, qui a signé contre l'avis de son siège la charte des valeurs de l'islam de France. Un seul des 6 présidents de région nommés par K.ERGÜN pour contrôler la CIMG est francophone. En France, la SCI Octagon, foncière française de la CIMG détenue à 51% par Cologne et a été reprise en main par Eyüp SAHIN, nouveau porte-parole de la CIMG et proche d'ERGÜN. Le projet de mosquée CIMG Eyyub Sultan à Strasbourg, qui sera la plus grande mosquée d'Europe (6900 m<sup>2</sup>, coût projeté de 40 M€, 2 minarets de 36m), est aujourd'hui ralenti par les difficultés financières de l'IGMG.

### 2.2.2.3 Le Royaume-Uni, poste avancé de la mouvance moyen-orientale en Europe

La population musulmane britannique est largement dominée par les communautés d'origine indo-pakistanaise. Dans un système politique marqué par le multiculturalisme, **les dynamiques opérant autour des Frères musulmans sont marquées par une porosité singulière entre la mouvance et le radicalisme violent, voire le terrorisme.**

A l'image des autres pays européens, les premiers représentants de la confrérie s'installent au Royaume-Uni dans les années 1960. Là encore, des Frères en exil fondent de premiers réseaux associatifs autour des étudiants musulmans présents sur le territoire britannique. **La Muslim Association of Britain (MAB), est l'émanation de la confrérie, membre du CEM.** Le *Forum islamique pour l'Europe* (IFE), actif à Tower Hamlets, l'un des districts les plus pauvres de Londres, est également réputé proche de la mouvance. **La MAB a longtemps noyauté l'institution représentative du culte musulman, le Muslim Council of Britain.**

**Au plan national, la mouvance s'est dotée d'un réseau complexe d'association caritatives collectant des fonds au profit de la mouvance britannique et d'organisations moyen-orientales comme le Hamas.** On peut citer en exemple l'organisation *Interpal*, désignée comme organisation terroriste par le trésor américain en 2003, pour ses liens présumés avec le Hamas.

#### **Le rapport Jenkins-Farr sur la mouvance des Frères musulmans au Royaume-Uni (2014)**

En avril 2014, le Premier ministre David CAMERON commissionne un rapport sur l'état de la mouvance au Royaume-Uni, visant à évaluer « *la philosophie, les activités, l'impact et l'influence des Frères musulmans sur les intérêts nationaux du Royaume-Uni, dans le pays et à l'étranger, ainsi que la politique du gouvernement à l'égard de l'organisation* ».

Une partie des conclusions du rapport sont rendues publiques en décembre 2015.

**Le rapport ne conclue pas à la présence d'un commandement commun de la mouvance, mais établit l'existence d'une nébuleuse d'organisations coordonnées de façon lâche. Il identifie également des groupes de pression agissant à son profit. L'appartenance à la confrérie est, à l'issue du rapport, considérée comme une étape pour des individus devenus violents ou ayant commis ultérieurement actes terroristes. La confrérie n'est pas classée organisation terroriste mais comme un indicateur possible de radicalisation.** On relève en cela une singularité britannique.

En novembre 2016, un comité parlementaire (*Foreign Affairs Select Committee*) publia un nouveau rapport sur le même sujet, critiquant de façon virulente le rapport Jenkins-Farr et proposant une vision bien moins pessimiste de la mouvance au Royaume-Uni.

**La réponse des autorités britanniques à la menace posée par la mouvance s'inscrit dans la stratégie CONTEST de lutte contre le terrorisme.** Elle inclut les composantes PURSUE (volet judiciaire), PROTECT (protection des sites), PREPARE (limiter l'impact des attaques terroristes) et un volet de détection et prévention de la radicalisation nommé PREVENT, mis en œuvre par la Commission de

lutte contre l'extrémisme (CCE) menée par Robin SIMCOX. Un audit de PREVENT, réalisé en 2023, a réorienté le programme vers la lutte contre les moteurs de la radicalisation. Une attention particulière devait être ainsi portée sur l'antisémitisme, l'instrumentalisation du blasphème, la désinformation menée par organisations liées à la mouvance (CAGE UK et MEND, le *Muslim Engagement and Development*). Le Home Office souhaitait ainsi s'attaquer à ceux qui œuvrent juste en dessous du seuil mobilisant les services antiterroristes. Dans le prolongement de cet audit, une nouvelle définition de l'extrémisme est proposée par le secrétaire d'Etat Michael Gove en mars 2024.

#### 2.2.2.4 Les Balkans, principal prospect de développement de la mouvance en Europe

La présence de la mouvance s'établit d'abord en Bosnie-Herzégovine au début des années 1990, à la faveur d'activités humanitaires organisées dans le contexte de l'éclatement de la Yougoslavie. Le CEFR a ainsi compté plusieurs membres bosniaques. La mouvance est aujourd'hui dotée d'une relative présence en Bosnie avec l'association AKOS, membre du FEMYSO, à laquelle est affiliée la branche locale d'*Islamic Relief*.

Malgré cette présence limitée, **la Bosnie-Herzégovine présente des atouts qui poussent la confrérie à vouloir y développer ses relais.** Cherchant à y développer une nouvelle identité européenne musulmane, les cadres fréristes européens y proposent des activités de jeunesse, de formation des cadres, mais s'appuient également sur les partis politiques locaux à l'instar du SDA.

**Les Balkans et la Bosnie-Herzégovine peuvent aussi constituer un vivier de jeunes prédicateurs et les lois sur l'entrisme, le prosélytisme et le financement des cultes y sont moins strictes qu'en Europe occidentale.** La perspective d'intégration européenne du pays et les fonds européens afférents jouent également très certainement un rôle dans le ciblage de la région comme objectif de développement. La mouvance a d'ores et déjà créé des associations pour mettre cette stratégie à exécution. Le conseil européen pour le Saint Coran, inauguré au sein de la faculté des études islamiques de l'université de Sarajevo, a été créé en mai 2022. Il est maintenant localisé à Milan.

Le Conseil européen des imams (CEI) souhaite par ailleurs développer des partenariats avec les universités balkaniques et notamment l'université de Sarajevo en leur proposant une formation basée sur une approche salafiste européanisée de l'Islam.

**Le risque d'extension des financements du dispositif Erasmus aux établissements coraniques implantés dans les Balkans dans les pays candidats est à la fois un risque pour l'UE et une opportunité bien identifiée par la mouvance.**

#### 2.2.2.5 L'Europe du Nord, territoire d'implantation moindre mais réel de la mouvance frériste

Les éléments recueillis attestent de la présence active de la mouvance aux Pays-Bas, en Suède et au Danemark.

- **Aux Pays-Bas, l'implantation de la mouvance s'est faite tardivement,** la barrière linguistique n'ayant pas fait des universités néerlandaises une destination attractive pour les étudiants musulmans. C'est ainsi seulement à partir de l'année 1996 que la mouvance y crée de premières organisations, membres du CEM et de FEMYSO. Une branche de l'*Europe Trust* a permis de bâtir aux Pays-Bas les mosquées les plus importantes du pays, à Amsterdam et Rotterdam, avec l'aide de fonds qatariens et koweïtiens. Les services spécialisés néerlandais suivent les activités de la mouvance depuis une décennie et estiment son influence limitée. A ce stade, les services ne considèrent pas que la mouvance pose un risque pour l'Etat de droit, même s'ils ne rejettent pas cette éventualité.
- A l'image de l'Autriche et de l'Allemagne, **la Suède accueille une branche active de la mouvance** qui, outre sa taille réduite, se caractérise par son influence sur les structures européennes de la mouvance. L'influence de la branche suédoise s'explique par l'apport de financements qatariens, par la grande tolérance de la politique multiculturaliste suédoise et par les bonnes relations entre la mouvance et les partis politiques locaux, en particulier le parti social-démocrate suédois. La

question de l'influence de la mouvance sur la scène politique suédoise est revenue sur la scène médiatique au cours des derniers mois.

- **Au Danemark enfin, un petit mouvement local a été fondé dans les années 1970** par des exilés et des étudiants. Cette branche s'est surtout démarquée pour ses financements en provenance du Qatar et ses dissensions internes.

Les autorités politiques de ces trois pays semblent entreprendre un suivi plus attentif des activités de leurs mouvances.

### 3 EN FRANCE, LA MOUVANCE EST ETABLIE SUR UNE STRUCTURATION SOLIDE MAIS L'ISLAMISME POLITIQUE SE DIFFUSE D'ABORD AU PLAN LOCAL

#### 3.1 Les Frères musulmans ont structuré un important réseau d'implantations en France.

##### 3.1.1 *Musulmans de France*, principale émanation des Frères en France

###### 3.1.1.1 Un acteur majeur du culte musulman

Créée en 1983 sous le nom d'*Union des organisations islamiques en France* (UOIF), devenue l'*Union des organisations islamiques de France* en 1989, l'association *Musulmans de France*, ainsi renommée en 2017, est identifiée comme la branche nationale des Frères musulmans en France.

L'association est dirigée depuis 2021 par Mohsen NGAZOU, recteur de la mosquée Mariam et directeur de l'établissement confessionnel *Ibn Khaldoun* à Marseille, membre de la vieille garde de l'UOIF. Si les entretiens avec les représentants de *Musulmans de France* ont été courtois, peu de suites ont été données aux demandes de documents, pourtant peu intrusives.

Les principaux dirigeants actuels et passés de *Musulmans de France* ont occupé des responsabilités centrales au sein du CEM, où la France dispose du plus important nombre de sièges à l'Assemblée générale (10), un temps domicilié à la même adresse que *Musulmans de France* à la Courneuve.

A date, le cercle restreint de la branche française des Frères musulmans susceptible d'être assermenté serait estimé selon des observateurs attentifs de la mouvance à 400 personnes et n'excéderait pas, en tout état de cause, un maximum de 1 000 personnes.

Un total de 139 lieux de culte affiliés à *Musulmans de France* sont recensés sur le territoire national, auxquels s'ajoutent 68 considérés comme proches de la fédération, répartis sur 55 départements, soit 7% des 2 800 lieux de culte musulman répertoriés sur le sol national. 10% des lieux culte ouverts sur la période 2010-2020 se sont affiliés aux *Musulmans de France* (45 sur 447). La fréquentation globale des mosquées affiliées ou proches de la mouvance s'élève en moyenne à 91 000 fidèles le vendredi. Un fidèle fréquentant une mosquée de la mouvance n'en est pas, loin s'en faut, membre. Ce chiffre est à mettre en regard des 11% de la population française se déclarant musulmane (7,5 millions de personnes, cf. enquête TeO2 INED/INSEE, 2022). Environ 20% des immigrés de confession musulmane résidant en France fréquente régulièrement un lieu de culte.

*Musulmans de France* ne revendique aujourd'hui l'affiliation que de 53 associations, pour l'essentiel à caractère cultuel, dont 31 actives (leurs dirigeants sont les délégués locaux de *Musulmans de France*) et 22 ordinaires (affiliation simple). Elle indique entretenir par ailleurs des « relations de coopération » avec 51 autres associations gérantes de mosquées sur le territoire et revendique la propriété en propre, ou dans le cadre d'une SCI avec l'association locale, de 26 lieux de culte.

Les éléments réunis font toutefois état de 280 associations rattachées à la mouvance, opérant dans une multitude de secteurs encadrant la vie du musulman (cultuel mais également caritatif, scolaire, professionnel, jeunesse ou encore financier).

Le budget de *Musulmans de France* serait, selon ses dires de l'ordre de 500k€ annuels, en diminution de moitié depuis cinq ans. L'absence d'organisation du Rassemblement Annuel des *Musulmans de France* du Bourget, qui rassemblait dans les années 2010 plus de 100 000 musulmans de toutes sensibilités, a pesé lourdement sur ses finances. Pour financer ses projets, *Musulmans de France* a eu massivement recours aux fonds de dotation à la fin des années 2000, dont les dissolutions se multiplient en raison notamment du détournement de l'objet d'intérêt général (cf. 3.1.2.2). **Via ses fonds de dotation et des SCI, les projets de *Musulmans de France* ont pu bénéficier jusqu'en 2019 de financements étrangers en provenance du Qatar** (Strasbourg, Mulhouse, Villeneuve d'Ascq, Schiltigheim, Lille, Marseille, IESH et mosquées de Seine-Saint-Denis), **du Koweït** (Mulhouse, Villeneuve d'Ascq, Schiltigheim, Marseille, Nogent, Lille) **et de l'Arabie saoudite** (Mulhouse et IESH).

La KT Bank, première banque islamique d'Europe, installée en Allemagne apparaît comme une structure-pivot du financement des principales associations de *Musulmans de France*.

### 3.1.1.2 Une institutionnalisation progressive, puis un développement fort dans les années 2000

Les différents changements d'appellation opérés par *Musulmans de France* s'inscrivent dans une tentative continue d'institutionnaliser l'organisation, qui a constamment cherché à se positionner en interlocuteur des pouvoirs publics et affiché une volonté typiquement frériste de représenter l'ensemble de la population musulmane française, alors même qu'elle n'en constitue qu'une fraction d'importance plus que relative.

Plusieurs étapes successives peuvent être distinguées dans ce processus continu de recherche de légitimation et de respectabilité, selon un pas de temps décennal, selon la recherche académique :

- **dans les années 1970, plusieurs réseaux et associations préexistants à l'UOIF sont à l'œuvre :** *l'Association des étudiants islamiques en France* (AEIF) relève directement du réseau des Frères musulmans du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (ex : l'Irakien Zuhair MAHMOOD, l'Égyptien Ahmed MAHMOUD) dont elle est un pôle associatif ; les idéologues fréristes Ahmed JABALLAH (tunisien) et Fayçal MAWLAWI (libanais, en mission en France à partir de 1979, défendent une approche traditionnelle héritée de la doctrine d'Hassan AL-BANNA) ; enfin, le *Groupement Islamique en France* fondé à Valenciennes et regroupant des étudiants pieux ;
- **à partir des années 1980, la mouvance se constitue en un cadre unique et cherche à s'inscrire dans le cadre légal :** l'UOIF est ainsi créée en 1983 par Ahmed JABALLAH et Abdhallah BEN MANSOUR, sous la forme d'une association déclarée en préfecture et gouvernée par une assemblée générale et un comité administratif ; elle ne déclare cependant qu'une partie de ses activités et des associations qui lui sont affiliées pour limiter la surveillance des autorités françaises sur l'ampleur réelle du mouvement : **une double organisation est mise en place**, la structure officielle se doublant d'un *conseil de direction islamique*, uniquement connu des membres et chargé d'établir la stratégie de l'organisation ; la persistance d'une approche revendicative conduit l'organisation à instrumentaliser le cas des jeunes filles voilées du collège de Creil en 1989 : **le voile devient ainsi le porte étendard de la préservation de la religion en contexte sécularisé et laïc** ;
- **dans les années 1990, marquées par les attentats du GIA en France et la guerre civile en Algérie, l'UOIF tente de rassurer les autorités publiques en orientant ses activités sur les enjeux domestiques du culte musulman français, se présentant comme « un rempart contre le terrorisme »** et lisse son image ; le secrétaire général de l'époque, Fouad ALAOUI, reconnaît des affinités avec l'organisation internationale des Frères musulmans mais se défend d'en être membre ; l'équipe dirigeante est renouvelée, le bordelais Ladj Thami BREZE en prend la tête en 1993, année (selon lui...) de la rupture avec la confrérie ; l'UOIF est associé aux initiatives du ministère de l'intérieur, chargé des cultes, pour établir les bases d'un dialogue institutionnel avec les différentes composantes de l'islam de France (CORIF, Istichara) ;
- **les années 2000 marquent un tournant essentiel pour l'organisation, qui est intégrée au Conseil français du culte musulman (CFCM) :** l'UOIF reçoit ainsi une forme de légitimation et cette respectabilité nouvelle a accentué le développement des écosystèmes au plan local (cf. *infra*) ; l'UOIF se contente d'acter la prohibition des signes religieux ostentatoires à l'école décidée en 2004 mais anticipe cette interdiction : Amar LASFAR, cadre historique de l'UOIF, ouvre à Lille en 2003 le collège *Averroès*, premier établissement scolaire musulman, et Mohsen NGAZOU le collège *Ibn Khaldoun* en 2004 à Marseille ;
- **L'UOIF quitte le champ institutionnel national au début des années 2010 :** après avoir participé aux premières élections du CFCM en 2003, qu'elle avait remporté avec 10 régions sur 22, ses positions s'érodent progressivement jusqu'au scrutin de 2013, que l'UOIF boycotte en raison d'une perte de vitesse face à la montée en puissance de l'islam consulaire marocain ; ce décrochage est considéré comme une erreur de stratégie du « clan bordelais » et marque l'arrivée

à la tête de l'organisation d'Amar LASFAR ; l'UOIF se recentre sur la réislamisation de la communauté musulmane ; elle continue de participer aux réunions de dialogue organisées par le ministère de l'Intérieur et **continue d'afficher une attitude légaliste en condamnant le terrorisme** (en particulier 2001 et 2015), veille à ne pas participer à des rassemblements publics polémiques (différentes crises israélo-palestiniennes ou printemps arabes), qu'elle laisse à des associations de la mouvance ; elle fait face à des critiques grandissantes sur ses liens avec les Frères Musulmans ; pour s'en démarquer, l'UOIF modifie son nom en avril 2017 pour devenir *Musulmans de France* et publie une charte des valeurs et principes qui stipule l'égalité entre l'homme et la femme, le respect de l'altérité et le rejet de toute forme de violence ; plus récemment, en 2021, *Musulmans de France* signe conformément à sa volonté d'affichage d'un légalisme irréprochable la charte des principes pour l'islam de France, avec quatre autres fédérations musulmanes issues du CFCM (les trois autres dont les fédérations turques refuseront avant de revenir sur leur refus initial).

*Musulmans de France* affirme aujourd'hui vouloir se désengager de ses activités non culturelles. Cette récente prise de position n'est probablement pas sans lien avec la crainte des cadres dirigeants d'une dissolution administrative. Ce faisant, le bureau de *Musulmans de France* **dit vouloir constituer plusieurs fédérations nationales distinctes en consacrant chacune d'entre elles à un secteur d'activité spécifique (enseignement scolaire, culturel, enseignement coranique...)**. Elle justifie officiellement sa décision par la nécessité de se mettre en conformité avec le nouveau cadre associatif posé par la loi du 24 août 2021 incitant à séparer les activités culturelles et socio-culturelles, opérant ce faisant un revirement de position notable. La distinction envisagée présente un caractère artificiel, *Musulmans de France* concédant en entretien ne pas être en mesure de constituer des équipes dirigeantes distinctes à la tête de chacune des futures fédérations nationales. **Cette spécialisation toujours plus poussée de ses organes est cohérente avec l'histoire de l'organisation. Elle vise surtout à laisser accroire qu'il ne s'agit plus d'entités fréristes et à rendre plus difficiles les éventuelles entraves dont ils pourraient faire l'objet.**

### 3.1.1.3 Quel traitement institutionnel de *Musulmans de France* ?

Les représentants de *Musulmans de France* restent largement présents dans le jeu institutionnel du culte musulman, avec une expérience et un savoir-faire qui les distinguent par rapport aux autres tendances de l'islam de France, au plan local notamment.

La **fédération maintient historiquement une relation privilégiée avec la Grande Mosquée de Paris** (GMP). Au-delà des positionnements d'appareils, des liens très étroits existent entre une quinzaine de mosquées de la GMP et *Musulmans de France*.

**Au plan local, plusieurs configurations existent** : intégration forte dans le paysage institutionnel local, exclusion du dialogue avec les services de l'État, ou entre-deux participation des représentants de *Musulmans de France* ou de la mouvance dans les formats de discussions, seulement mêlés aux autres représentants départementaux pour ne pas leur donner une importance excessive. Ils sont présents, ce qui n'est pas forcément en soi un problème s'ils n'y sont pas prépondérants, dans un cinquième des Associations Représentatives Locales du Culte Musulman ou leurs équivalents.

### 3.1.1.4 Les marqueurs du discours de *Musulmans de France*

**Au plan religieux, l'UOIF, puis *Musulmans de France* ont porté publiquement un discours religieux d'adaptation aux réalités françaises.** Vis-à-vis des pouvoirs publics, ils affirment avoir vulgarisé la « jurisprudence des minorités » (cf. *supra*), en insistant sur les 'finalités' (supériorité du mariage du divorce civil, rupture du Ramadan pour passer un examen, autorisation de l'acquisition de la nationalité d'un pays non-musulman). Tareq OUBROU, qui se situe en cela à la marge de la communauté musulmane, est allé jusqu'à remettre en cause le principe d'une visibilité islamique au profit d'une spiritualité intériorisée. Néanmoins, face à de jeunes fidèles attirés par une approche identitaire comme face aux cadres plus anciens imprégnés d'une conception intégraliste de l'islam, **cette « jurisprudence des minorités » n'a guère prospéré, si tant est qu'elle ait été sérieusement promue.** La pensée de Tariq RAMADAN, qui refusait la notion de minorité et prônait le respect

complet des prescriptions religieuses dans la communauté nationale (cf. *supra*) a notamment joué à contre.

Le recentrage allégué récemment par le bureau de *Musulmans de France* sur le religieux apparaît artificieux, quand on sait la faiblesse de la production idéologique et religieuse des organes français, par manque de cadres pour ce faire, plus encore depuis le départ pour la Tunisie d'A.JABALLAH. Lors du premier entretien avec les représentants de *Musulmans de France*, ces derniers **ont voulu mettre en avant l'importance de leur travail de fatwa\***, sans être par la suite capable d'en produire un quelconque échantillon.

Le discours public de l'UOIF puis de *Musulmans de France* mobilise largement par ailleurs les thèmes suivants :

- **la préservation de la religion contre une assimilation des musulmans dans un espace sécularisé** : la mise en place d'une filière halal, la promotion de la finance islamique (cf. 2.2.1.2) et l'accent mis sur le port du voile sont devenus les symboles de cet engagement ; ces thématiques ont progressivement disparu à l'échelle nationale, au rythme de l'institutionnalisation de l'organisation et des pressions qui se sont exercées, mais elles irriguent toujours l'imaginaire collectif des adhérents de *Musulmans de France* et sont recensées dans certains territoires;
- **la défense de la communauté musulmane en France, contre les propos ou actes réputés antimusulmans**: les thèmes de l'« islamophobie » et son corollaire, la victimisation, ont été longtemps des narratifs véhiculés par l'UOIF et lors des rassemblements nationaux ; cette thématique reste aujourd'hui très présente à l'échelle des associations locales mais *Musulmans de France* s'est toujours abstenue de mobiliser sur le thème de l'« islamophobie d'Etat », laissant ce champ au CCIF qui, par certains aspects, a été l'héritier d'une composante militante et revendicative de l'UOIF (cf. 1.3.2.3) ;
- **l'engagement dans la vie associative et publique pour faire valoir une identité musulmane** : l'UOIF, puis *Musulmans de France* ont toujours encouragé leurs adhérents à se mobiliser dans la vie citoyenne comme témoignage de leur religion ; ils ont multiplié les associations et toujours encouragé le vote, sans engagement pour un candidat ;
- **la solidarité avec les musulmans de par le monde, au diapason de la communauté islamique (Oumma\*)** : la défense des Ouighours en Chine ou des Rohingyas en Birmanie, et surtout la cause palestinienne, ont constitué des marqueurs forts de l'organisation ; néanmoins, au fil des années et à la suite d'accusations d'antisémitisme, *Musulmans de France* s'est attachée à rester dans le seul cadre du culte, appelant à des prières collectives pour les victimes ; cette approche est particulièrement observée depuis le massacre du 7 octobre 2023.

### 3.1.2 De puissants réseaux dans le champ de l'éducation, du social et de la prédication

En cohérence avec le triptyque frériste initial prônant la prédication, l'éducation et le social, l'UOIF s'est historiquement déployée dans ces trois secteurs-clé :

- dès 1989, l'organisation installe une structure dédiée aux Etudiants musulmans (qui deviendra en 1997 **Etudiants musulmans de France (EMF)** puis crée en 1993 la *Jeunesse musulmane de France (JMF)*, aujourd'hui en sommeil ; EMF compte aujourd'hui une dizaine de sections dans les principales villes universitaires du pays, notamment à Orléans (45) et à Strasbourg (67) – où ils sont représentés au conseil d'administration du CROUS ; une influence frériste est détectée dans certaines unités de scouts musulmans, notamment dans le Nord, et une influence plus forte encore sur les Scouts permaculteurs de France ;
- est fondé en 1990 l'Institut Européen des Sciences Humaines, près de Château-Chinon (58), qui accueille chaque année 200 étudiants, puis en 2001 l'IESH de Paris (installé à Saint Denis- 93), qui

assure chaque année la formation de 900 étudiants en présentiel et en distanciel, répartis sur 3 cursus langue arabe, mémorisation du Coran et théologie ;

- elle crée deux ans plus tard la branche française du *Secours Islamique* (SIF) ;
- sur le plan religieux, *Musulmans de France* s'appuie également sur un organe dédié, *Dar el fatwa*, dont elle a essayé d'élargir l'assise en 2015 avec le *Conseil Théologique des Musulmans de France* (CTMF), présidé par Ahmed JABALLAH et resté une coquille vide.

*Musulmans de France* s'appuie aujourd'hui sur d'importants réseaux structurés dans ces trois secteurs.

### 3.1.2.1 Un noyau d'écoles confessionnelles limité mais solide

**Le secteur éducatif apparaît comme la priorité de la branche française, à un degré qui la distingue des homologues européens.** Le capital scolaire apparaît central pour ses membres, principalement issus de la classe moyenne, qui nourrissent un désir d'ascension sociale. A cet égard, l'évocation des valeurs d'éducation, de travail et de distinction apparaît centrale dans le discours porté par l'UOIF. Les enfants scolarisés dans ses établissements n'y sont pas, loin s'en faut, par des parents affiliés à la mouvance. **Un grand nombre d'entre eux recherche davantage l'excellence scolaire que propose les écoles fréristes, que son « caractère propre ».** Les anciens élèves du lycée Averroès étaient notablement absents des cortèges des manifestations en défense du contrat d'association.

En septembre 2023, sur un total de 74 établissements confessionnels musulmans recensés sur le territoire accueillant 12 513 élèves, **21 établissements étaient identifiés comme liés à la mouvance des Frères musulmans (18 directement et 3 réputés proches). Ils accueillent un total de 4 200 élèves pour l'année scolaire en cours.** Les académies de Versailles (5), Créteil (5) et Lille (4) en concentrent la majeure partie.

Seuls 5 établissements musulmans disposent d'un contrat d'association avec l'État, dont **3 sont affiliés à la Fédération Nationale de l'Enseignement Privé Musulman, créée sous l'impulsion de l'UOIF : le collège privé *Ibn Khaldoun* à Marseille (13), le groupe scolaire *Al Kindi* à Décines-Charpieu (69), le lycée *Averroès* à Lille (59).** 2 autres sont considérés comme proches.

**Ces établissements sont soutenus par la Fédération nationale de l'enseignement de l'islam (FNEM),** créée en 2014, domiciliée au siège de *Musulmans de France* et dirigée par l'un de ses vice-présidents, Makhlof MAMECHE. Selon ce dernier, **la fédération rassemblerait aujourd'hui 60 établissements,** principalement dans le primaire.

L'ensemble de ce réseau constitué fait désormais l'objet d'un suivi déconcentré par les services du ministère de l'éducation nationale en lien avec les préfetures, qui a conduit à la fermeture temporaire de deux établissements en 2021/2022 (non-conformité à la réglementation ERP), à deux refus d'extension en 2022/2023 (dont *Al Kindi* à Lyon), ainsi qu'à trois procédures en 2023/2024 pour trois des principaux établissements de la mouvance :

- **le contrat d'association avec l'Etat du lycée *Averroès* (Lille) a été résilié sur proposition du préfet du Nord le 7 décembre 2023,** à la suite de détections de financements illicites et de carences graves parmi les ressources pédagogiques mises à la disposition des élèves ; après s'être désisté de son recours devant le Conseil d'Etat, le lycée a saisi le tribunal administratif de Lille d'un nouveau référé-suspension, de nouveau rejeté par jugement en date du 22 juillet 2024.

#### Situation du lycée *Averroès* (59)

Etablissement phare de l'enseignement musulman en France, ouvert en 2003 et placé sous contrat d'association en 2008, l'établissement accueille aujourd'hui 500 collégiens et 400 lycéens.

Si les contrôles menés par l'Education nationale effectués ont confirmé des qualités pédagogiques de l'enseignement dispensé en son sein, un contrôle diligenté par la chambre régionale des comptes a révélé :

(i) **la perception de financements illicites** (sous la forme de prêts suivis d'abandons de créances consentis par des mosquées voisines et par le centre islamique de Villeneuve d'Ascq, lui-même financé par le Koweït, le Qatar

et l'Égypte – dans un contexte de financements directs perçus depuis l'étranger jusqu'en 2016, révélés par l'enquête des journalistes Christian Chesnot et Georges Malbrunot (*Qatar papers*, 2019) ;

(ii) des carences graves parmi les ressources pédagogiques mises à disposition des élèves (absence d'équipement minimal dans les salles de SVT et de musique ; au centre documentaire, absence d'ouvrages sur les institutions sociales, la culture, la laïcité, l'éducation sexuelle mais, inversement, présence d'ouvrages au contenu contraire aux valeurs républicaines, notamment des ouvrages de l'imam IQUIOUSSEN et « *Quarante hadiths de l'imam An-Nawawi* » prônant l'interdiction aux femmes de se mêler aux hommes et de se faire ausculter par un homme, la prohibition de l'apostasie sous peine de mort et la prééminence des lois divines sur toute autre.

Bien que le tribunal administratif de Lille ait rejeté à deux reprises la requête aux fins de suspension de cette décision, il en a prononcé l'annulation, par décision du 23 avril 2025, au motif que certains faits n'avaient pas été mentionnés dans la lettre engageant la procédure contradictoire préalable au retrait de du contrat d'association et que ceux restants n'étaient pas suffisamment établis pour certains ni insuffisamment graves pour d'autres.

- **Les éléments recueillis sur la situation du lycée Al Kindi (Lyon), dont la majorité des classes sont sous contrat d'association avec l'Etat, pourraient conduire la préfecture du Rhône à engager des procédures** similaires à son encontre (carences pédagogiques révélées par l'inspection du centre de documentation, dépourvu d'ouvrages de géographie et d'éducation sexuelle mais proposant des publications de Tariq RAMADAN et plusieurs ouvrages salafistes prônant la soumission de la femme et dans lesquels des évocations hagiographiques de Hassan EL-BANNA, Youssef AL-QARADÂWÎ et Sayyed QUBT ont été relevées). Trois décisions de résiliation des contrats d'associations de l'école élémentaire, du collège et du lycée ont été prononcées le 10 janvier 2025 et notifiées au directeur de l'association gérant le groupe scolaire, la requête aux fins de suspension de la décision concernant le lycée ayant été rejetée par le TA de Lyon le 12 mars 2025.

#### Situation de l'école Al-Kindi (69)

L'établissement scolaire Al Kindi, installé à Decines, constitue avec la mosquée de Villeurbanne l'une des fondations principales de la mouvance frériste du Rhône, dominée par l'UJM fondée par T.RAMADAN à Lyon (cf. supra). L'établissement a ouvert ses portes en 2007. L'association qui porte l'établissement a été créée dès 2004 en réaction à l'interdiction des signes religieux à l'école par des cadres nationaux de l'UOIF, toujours aux commandes aujourd'hui, et des personnalités proches de l'UJM. Établissement élitiste, Al Kindi abrite sept associations liées à son activité, ainsi qu'un fond de dotation.

Son président, d'origine syrienne et résidant en Turquie, Mohamed Nazir HAKIM a été trésorier national de l'UOIF, puis en 2007, 2<sup>e</sup> vice-président en charge des questions liées à l'éducation, et président de l'association de l'IESH de Saint-Denis (93). Il apparaît pendant la guerre civile en Syrie comme l'un des responsables de la Coalition Nationale Syrienne (CNS) et comme secrétaire général de l'association Centre de paix et de développement qui représente en France la CNS. Le directeur de l'établissement depuis 2023 est également élu à St Etienne.

L'établissement scolarise 608 élèves ; 18 de ses classes sont conventionnées. Les contrats d'association liant l'école primaire, le collège et le lycée à l'État ont été résiliés en janvier 2025. En effet, outre l'opacité dans sa gestion administrative et financière et la tarification unique des frais de scolarité, qu'il s'agisse de l'enseignement hors contrat ou sous contrat, laissant supposer l'utilisation des fonds publics versés par l'État pour financer l'enseignement hors contrat, l'inspection menée en avril 2024 par les services de l'Éducation nationale a mis en évidence la non-conformité de certains enseignements, le fait que l'un des enseignants promouvait, sur les réseaux sociaux, une vision politique de l'Islam, incompatible avec les principes de la République, tels que l'égalité entre les sexes, la liberté de conscience et de religion et la laïcité, tout en remettant en cause l'autorité de l'État et des juridictions, positions qui n'ont pu rester sans incidence sur ses enseignements en lien direct avec celles-ci. De même, l'inspection a mis en évidence une "ligne éditoriale" du centre de documentation et d'information peu conforme aux attentes programmatiques, le fonds comportant sept ouvrages sur l'Islam promouvant des discours clairement contraires aux valeurs de la République, prônant la violence et légitimant les actions terroristes et d'autres ouvrages en défendant une vision traditionaliste, sans qu'aucun ouvrage de ce fonds ne promeuve sans ambiguïté l'articulation de l'Islam avec les exigences du vivre-ensemble républicain.

Saisi aux fins de suspension de la résiliation du contrat d'association concernant le Lycée, le Tribunal administratif de Lyon a estimé que ces motifs étaient fondés (ordonnance 12 mars 2025 n° Association Al Kindi et autres, n° 2502062).

La Préfecture a également fait suspendre le fond de dotation, en mettant au jour une absence de mission d'intérêt général et la possible utilisation d'une partie des fonds à des fins personnelles. Le Tribunal Judiciaire a dissous le fond de dotation par ordonnance du 6 décembre 2023.

La demande d'inscription dans ces établissements ne faiblit pas : si leur nombre reste modeste, comparé aux 8 000 établissements catholiques et aux 300 écoles juives, et si la dynamique d'ouverture (de 12 écoles en 2009 à 74 aujourd'hui) stagne depuis l'adoption de la loi du 13 avril 2018 dite Gatel, qui en a renforcé le contrôle, le nombre d'élèves accueillis continue de progresser (+ 1 000 élèves au cours des deux dernières années).

**L'investissement de la mouvance dans le secteur éducatif se déploie ainsi dans un contexte d'augmentation continue des atteintes à la laïcité recensées en milieu scolaire**, alimentées par l'activité des prédicateurs en ligne : 3 086 qualifications d'« atteinte aux valeurs de la République » répertoriées pour l'année 2017-2018 ; 3 309 pour le seul premier trimestre de l'année 2023/2024, dans le contexte particulier de l'application de l'interdiction de l'*abaya* en septembre, du massacre du 7 octobre et de la guerre à Gaza, puis de l'attentat commis à Arras contre Dominique BERNARD en octobre (tombés à 1 738 au 2ème trimestre).

**En termes de contexte, le ministère de l'éducation nationale relève l'augmentation continue du nombre d'élèves inscrits auprès d'organismes d'enseignement à distance (OAD)**, dont la dynamique apparaît antérieure à la réduction des possibilités d'instruction en famille portée par la loi du 24 août 2021 : leur nombre avait déjà doublé en dix ans (de 18 818 en 2010 à 35 950 en 2019) et 53% d'entre eux ne relèvent désormais plus du cursus offert par le CNED (contre 25% en 2010).

Cet essor s'inscrit également dans le contexte de campagnes numériques d'influence, avivées lors des 20 ans de la loi de 2004 précitée, prônant la déscolarisation des enfants musulmans. Dans ces campagnes, l'école laïque est présentée comme la matrice de l'« islamophobie » en France et l'interdiction de la pratique religieuse dans le champ scolaire comme excluant *de facto* les élèves de confession musulmane.

### 3.1.2.2 Des associations caritatives foisonnantes

Le secteur humanitaire et social est un domaine d'activité privilégié de la mouvance, qui s'y est investie dès 1990 avec la création du *Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens* (CBSP) puis l'installation deux ans plus tard de la branche française de l'*Islamic Relief*, organisation des Frères Musulmans créée en 1984 au Royaume-Uni, dont elle s'autonomisera progressivement.

Seule une trentaine d'associations caritatives islamistes sont aujourd'hui identifiées à l'échelle nationale, dont 16 dirigées par des salafistes et 4 relevant ou ayant relevé de la mouvance frériste, parmi lesquelles certaines apparaissent poursuivre des objectifs plus mercantiles qu'humanitaires et conduire des activités résolument tournées vers l'étranger :

- **le Secours islamique de France** : historiquement l'émanation d'*Islamic Relief*, ONG à vocation sociale et humanitaire, **elle a longtemps été dirigée par des figures de la mouvance frériste avant de s'en émanciper progressivement** ; elle a organisé autour de son activité sociale en France (notamment la gestion de centres d'hébergement d'urgence) des structures satellites parmi lesquelles un fonds de dotation et trois sociétés civiles immobilières ; elle reçoit des financements de l'Etat, de l'AFD et de l'UE et a consacré près de 35M€ en 2021 à ses missions à l'étranger, dont 11,5M€ en Syrie et 5M€ en Palestine ;
- **Ummah Charity** : « organisation humanitaire française de solidarité internationale et de développement », qui rencontre un net succès auprès de la communauté musulmane ; elle mène des actions humanitaires et d'aide au développement, essentiellement tournées vers les pays musulmans et associées à un prosélytisme intense ;
- **Humani'terre, créée en 2018 et dont la principale activité est la collecte de fonds à destination de la population palestinienne** ; elle est présidée par le recteur de la Grande Mosquée de Poitiers,

Boubaker EL HADJ AMOR, ancien trésorier de l'UOIF et de l'association *Al Wakf al Islami*, émanation de l'UOIF destinée à collecter des fonds depuis la France et l'étranger ; **elle est visée par une enquête préliminaire pour financement d'entreprise terroriste au bénéfice du Hamas**;

- **Sciences et Education**, créée en 2018, pour « assister les étudiants rencontrant des difficultés financières en Mauritanie », et adresse des financements au *Centre de formation des oulémas en Mauritanie* dirigé par Mohamed EL-HASSAN OULD DEDEW (cf. *supra*) ; les avoirs de l'association ont été gelés en janvier 2024 et sa dissolution administrative a été prononcée par décret du 16 avril 2025.

**Des déplacements de terrain effectués, on peut toutefois considérer qu'un aéropage de plus petites associations, souvent mal connues, se déploient au sein ou en marge des écosystèmes islamistes (cf. *infra*).**

Derrière ces associations existent souvent des fonds de dotation par lesquels transitaient l'essentiel de leurs financements entrants et sortants. **Ces outils de mécénat ont été largement détournés par la mouvance frériste pour assurer notamment le recueil de fonds étrangers destinés au financement d'activités culturelles.** Les dispositions de la loi du 24 août 2021 ont permis de sanctionner le non-respect du principe de transparence (rapports d'activités annuels complets non transmis) et l'incapacité de justifier que les rétributions effectuées relèvent d'une mission d'intérêt général.

Plusieurs fonds de dotation – dont certains en relation avec la mouvance – ont été suspendus dans en Aquitaine, Rhône-Alpes et Ile-de-France. La dissolution du fonds *Al-Wakf*, considéré comme le plus important de la mouvance nationale, a été prononcée par le tribunal judiciaire de Bobigny le 4 juillet 2024, pour avoir assuré le financement illicite d'activités culturelles (publications de *Musulmans de France*, subventions accordées aux établissements de la mouvance *Al-Kindi* et les IESH français, participation à la construction de la mosquée de Béthune) et fait appel sans autorisation à la générosité du public, *via* des campagnes de collecte de fonds organisées en ligne.

### 3.1.2.3. La prédication

La mouvance des Frères musulmans a appuyé sa politique de rayonnement sur l'action de prédicateurs qui ont sillonné le territoire national pendant 4 décennies.

Les premiers théologiens de l'UOIF, Fayçal MAWLAWI, Ahmed JABALLAH, et aujourd'hui encore Larbi BECHERI et Ounis GUERGAH, ont enseigné au sein des IESH français, où ils ont développé une vision traditionnelle héritière de la confrérie et du discours d'AL-QARADAWI, dont ils ont été souvent les relais, même s'ils s'en sont détachés. **Ils ont ainsi suscité une génération de conférenciers formant un « bataillon de prédication », qui va au-delà des imams ayant pris des postes dans les mosquées.**

Une analyse récente du programme de théologie de l'IESH de Saint-Léger-de-Fougeret confirme le caractère intégraliste de l'enseignement qui y est dispensé.

#### Les ombres de l'enseignement dispensé à l'IESH de Saint-Léger-de-Fougeret (58)

Une analyse récente d'une partie des ouvrages de référence inscrits dans le programme de formation de l'IESH entre 2010 et 2020 confirme l'existence d'un lien « *personnel, doctrinal et institutionnel avec le mouvement des Frères musulmans* » en même temps que le caractère antirépublicain de l'enseignement qui y est prodigué : ainsi, « *les éléments fondamentaux vont à l'encontre des principes de liberté individuelle et d'égalité entre les personnes* » tandis que « *le régime républicain laïque est considéré comme incompatible avec l'islam tel qu'il est présenté* ».

La conception de l'islam promue à l'IESH est intégrale : 1- le politique ne peut avoir le dernier mot en cas de conflit avec le religieux ; 2- le scientifique profane ne peut avoir le dernier mot en cas de conflit avec le religieux ; 3- la communauté liée à une religion donnée (l'islam dans ce cas) doit disposer de droits spécifiques.

La prévalence d'un islam intégraliste semble confirmée par une inspection de juillet 2024 du centre de loisirs, à l'occasion de laquelle a notamment été relevée la présence d'ouvrages pour enfants faisant l'apologie du jihad et de la mort en martyr, incitant à la haine contre les non-musulmans et encourageant la discrimination envers les femmes. L'environnement et les activités du centre de loisirs, où la présence de fillettes voilées a été relevée,

apparaissent davantage relever de l'école coranique et conditionnent au respect des préceptes rigoristes de l'islam (prières nocturnes, invocations ritualisées).

**Les cheikhs sont de plus en plus fréquemment devenus conférenciers dans les années 2000**, même si Tariq RAMADAN avait commencé à généraliser cette pratique en Belgique, en Angleterre et en France dans les années 1990. Pour certains la tentation de la toile s'impose la décennie suivante, comme nouveau vecteur de communication et d'influence. Des imams tels qu'Hassan IQUIOUSSEN dans le Nord (59) ont développé, au-delà de leurs fidèles, **une influence rayonnant également sur les associations reliées à leurs mosquées voire au-delà**, étant fréquemment invités à prêcher partout en France dans d'autres mosquées. **Ces premières générations de prédicateurs ont formé les prédicateurs contemporains dont les principaux sont également devenus influenceurs numériques.**

### 3.2 La diffusion de l'islamisme résulte aujourd'hui principalement d'un activisme militant ancré au plan municipal, renforcé par une nouvelle génération de prédicateurs.

A partir des mosquées et des premières générations de prédicateurs, les Frères musulmans ont joué un rôle majeur dans la structuration d'écosystèmes locaux, à l'échelle desquels se diffuse aujourd'hui largement l'islamisme, avec le relai d'acteurs (associations, influenceurs, à l'occasion élus) parfois connectés à la mouvance mais agissant de plus en plus dans une hybridation avec le salafisme.

#### 3.2.1 Les grands écosystèmes locaux

Apparu dans les années 90, parallèlement à la vie institutionnelle de l'UOIF et généralement autour de ses mosquées, **des écosystèmes, compris comme des réseaux collaboratifs plus ou moins intégrés permettant d'encadrer la vie du musulman de sa naissance à sa mort, se développent à l'échelle territoriale.** Ils connaissent un essor marqué à partir des années 2000, à la faveur de l'affirmation institutionnelle de l'UOIF, d'une demande croissante des jeunes fidèles peu enclin à suivre l'islam des pays d'origine et concomitamment d'un essor important du salafisme localement.

Ces écosystèmes sont généralement constitués autour d'une mosquée, offrant généralement des cours d'éducation coranique (« catéchèse ») plus ou moins distincts d'un accueil périscolaire, comprenant souvent des associations caritatives, culturelles, qui voisinent parfois avec des commerces communautaires ou des activités sportives distinctes de la mosquée, avant d'investir le champ de l'enseignement privé. Les voyages, le développement personnel, l'aide à l'emploi ou les sites de rencontre font également partie de l'éventail des activités développées.

Prenant racine dans des quartiers à majorité musulmane généralement paupérisés, le plus souvent territoires d'intervention prioritaire de la politique de la ville, ils répondent à des besoins de la population. Leurs responsables, souvent des militants aguerris, entrent en interaction avec la commune, le plus souvent dans le cadre d'une relation clientéliste, pour faire progresser leurs positions. Des normes sociales (voile, barbe, vêtement, respect du jeune du ramadan) s'imposent çà et là, à mesure que l'écosystème se solidifie.

La carte de ces écosystèmes recoupe celle des concentrations de population musulmane. **Ils apparaissent plus denses en région Rhône-Alpes, dans le Nord, le Grand Est, en Ile de France et dans les Bouches-du-Rhône. Les agglomérations de Lille, Lyon et Marseille accueillent les plus anciens et les plus importants d'entre eux.**

Initiée par les associations adhérentes de l'UOIF qui disposent aujourd'hui du réseau local le plus solide, ayant évolué en baronnies moins dépendantes de l'échelon national, cette modalité d'action territoriale est aujourd'hui répliquée par d'autres associations, indépendantes ou appartenant à d'autres sensibilités, hybridées au plan idéologique, notamment pour répondre à une quête identitaire des jeunes musulmans. Elles empruntent à la militance revendicative de la mouvance frériste et au salafisme, voire au malikisme traditionnel, pour mobiliser leurs adhérents.

### 3.2.1.1 Le Nord, un écosystème abouti

Il s'est historiquement constitué autour d'Amar LASFAR, fondateur et premier recteur de la Grande mosquée de Lille (GML) *Al Imane*, qui fut également président du conseil régional du culte musulman de 2008 à 2011, puis président de l'UOIF de 2013 à 2021. Une trentaine de personnes sont identifiées comme cadres locaux de la mouvance, occupant des fonctions dirigeantes au sein des principales organisations intégrées à l'écosystème, dont, notamment :

- **la ligue islamique du Nord (LIN)**, association-support de la Grande mosquée de Lille, qui dispose d'un rayonnement territorial très important : elle est l'organisatrice de la Rencontre annuelle des musulmans du Nord (RAMN) – jusqu'à 4 500 participants en 2012, qui ne s'est plus tenu depuis la crise sanitaire ; elle organisait également la prière de l'Aïd el-Fitr, qui a rassemblé jusqu'à 15 000 fidèles en 2023 ; il n'y a plus de prières collectives d'ampleur dans les grandes salles de congrès ou stades depuis lors ;
- **le centre islamique de Villeneuve d'Ascq (CIV)**, héritier de l'association d'animation et d'échanges culturels (AAEC) créée dans les années 1970 avant d'être adossée à la mosquée Tawba au milieu des années 2000 puis développée à la faveur d'un grand projet d'urbanisme construit entre 2007 et 2011 (4M€, en partie financés par le Qatar, l'Égypte et le Koweït) ;
- **Le lycée Averroès**, ouvert en 2003 et passé sous contrat avec l'État en 2008 (cf. *supra*), accueille 800 élèves ; son trésorier Makhoulf MAMECHE est membre du bureau exécutif de *Musulmans de France* ; il est considéré comme la grande réalisation d'Amar LASFAR, l'un des pères fondateurs de l'établissement et membre permanent à ce titre de son conseil d'administration ; il est notamment financé par la GML, la LIN et le CIV ;

Plusieurs figures de la mouvance ont intégré des fonctions municipales dans l'arrondissement de Valenciennes. Les récentes initiatives de l'État à l'encontre de la LIN dans le Nord, notamment l'expulsion d'H. IQUIOUSSEN en 2022 qui y jouait un rôle important, ont marqué un coup d'arrêt à l'expansion de cet écosystème.

### 3.2.1.2 Dans la région lyonnaise, un activisme associatif tous azimuts

**Une cinquantaine d'associations musulmanes apparentées ou en lien avec *Musulmans de France* ou affichant plus généralement une sensibilité frériste est recensée en région lyonnaise.** La région y est particulièrement exposée en raison de l'implantation du **centre *Tawhid* et de l'*Union des Jeunes Musulmans*, relais de Tariq RAMADAN**, à partir des années 80-90.

Cette présence s'appuie par ailleurs sur l'existence de **la grande mosquée *Othmane* de Villeurbanne, directement rattaché à *Musulmans de France*, et du complexe socio-culturel de Décines (école *Al Kindi*, cf. *supra*, et mosquée)**. Souvent rivales dans le champ frériste, les deux mosquées n'hésitent plus désormais à échanger leurs imams. Néanmoins, il n'est recensé que 8 lieux de culte fréristes, sur les 94 que compte le département.

L'influence de la sensibilité UJM s'exerce par des associations situées hors du champ culturel : caritatif et humanitaire, la formation religieuse, la famille, le mariage, l'insertion socio-professionnelle, l'entrepreneuriat musulman, la protection des consommateurs, le service à la personne, la formation pour adulte, la lutte contre l'« islamophobie ». Sans relation organique entre elles, les diverses associations sont néanmoins liées par les membres qui les composent. Les cadres des bureaux exécutifs de ces associations, issues de la sensibilité de l'*Union des Jeunes Musulmans*, se recoupent et constituent un maillage de relations interpersonnelles très dense.

Cette multiplicité des acteurs se traduit par une 'rigorisation' de la pratique religieuse avec une explosion du nombre de jeunes filles portant une *abaya* et l'augmentation massive et visible du nombre de petites filles portant le voile. Cette situation est rendue complexe pour les centres sociaux qui acceptent tout le monde ('*venez comme vous êtes*') et font face à des revendications communautaires.

### Le voilement des petites filles

Le phénomène du voilement des mineures de parfois 5-6 ans n'est pas endémique mais apparaît désormais bien présent sur le territoire national. Il apparaît soutenu par un puissant ressort wahhabo-salafiste. La mouvance frériste, sans en faire un marqueur doctrinal (le port du voile ne s'impose, selon eux, qu'aux femmes pubères), ne s'oppose pas aux partisans de ce voilement. Ainsi, la position n'est pas uniforme dans les écoles de la mouvance, qui par ailleurs aime à mettre en avant les images d'adolescentes voilées.

#### 3.2.1.3 Marseille, des écosystèmes islamistes parallèles et complémentaires

**Le Centre musulman de Marseille (CMM) est le centre de l'écosystème frériste des Bouches-du-Rhône : il regroupe la mosquée *Mariam*, le collège-lycée *Ibn Khaldoun* (370 élèves en 2023, avec six de ses classes passées sous contrat d'association avec l'Etat) ainsi que de nombreuses associations islamiques aux actions complémentaires, dont les *Jeunes musulmans de France*, organisation de jeunesse fondée par H. IQUIOUSSEN, également présente dans les locaux. Cet écosystème s'est constitué autour de Mohsen NGAZOU, actuel président de *Musulmans de France*, qui est à la fois l'imam de la mosquée, jusque récemment directeur du collège-lycée et le président de l'association *Savoir réussir* qui en gère le fonctionnement.**

Le CMM a bénéficié d'un **contexte favorable à Marseille où s'est développé, à partir des années 1990, un « islam municipal », à l'initiative d'élus locaux** dont les motivations ont pu être multiples. M. NGAZOU a notamment capitalisé sur la proximité entretenue avec les précédentes municipalités pour développer sa structure (permis de construire pour la mosquée *Mariam* et soutien pour l'obtention du contrat d'association avec l'Etat d'*Ibn Khaldoun*). Le CMM a longtemps été au cœur du jeu politique et religieux local. Plusieurs membres du CMM sont également membres d'associations satellites de *Musulmans de France*, ou affichent une proximité avec les élus locaux. Comme ailleurs, des Rencontres annuelles des musulmans du Sud (RAMS) sont organisées, qui ont rassemblé, lors de la 19<sup>ème</sup> édition de 2022, plus de 1 500 participants.

A côté de cet écosystème ancien et solidement **structuré émerge un écosystème plus récent autour de l'association des *Bleuets***, implantée dans une ancienne galerie marchande du quartier éponyme de Marseille. Elle assure la gestion de l'*Institut musulman des Bleuets*, composé d'une mosquée, d'une plateforme garantissant des chauffeurs aux fidèles à mobilité réduite, de la *Madrassah des Bleuets*, une école coranique proposant des cours de langue arabe et de soutien scolaire à quelque 500 élèves et de deux « pôles sociaux », qui organisent notamment des maraudes pour les personnes sans-abris. L'imam Smaïn **BENDJELALI dit Ismaïl** fut à sa tête jusqu'en septembre 2024. Le ministère public a récemment requis contre lui six mois de prison avec sursis et une interdiction définitive d'exercer en tant que salarié de la mosquée des bleuets. De sensibilité plutôt salafiste mais usant des codes du frérisme, il jouit d'une grande popularité auprès des jeunes musulmans en raison notamment de sa maîtrise des réseaux sociaux. Une collecte lui a permis en 2023 de racheter trois fonds de commerce de la galerie marchande. Ils sont utilisés pour les cours de la *Madrassah des Bleuets* mais aussi pour stocker des biens pour les maraudes. Au fil des années, la mosquée des Bleuets et ses associations satellites sont devenues très influentes dans le quartier. Elles forment aujourd'hui un écosystème dynamique.

#### 3.2.1.4 Des formes plus variées dans d'autres territoires

Dans une grande ville, la mouvance entretient des liens nourris avec la majorité municipale, par l'entremise notamment d'un activiste impliqué à la fois dans une autre collectivité locale, avec des responsabilités dans le bailleurs social local et dans l'antenne locale d'une association caritative reconnue nationalement. La mosquée névralgique de la mouvance dans le département, où elle est implantée de longue date, s'est illustrée par un appel aux votes aux élections européennes de 2019 pour l'*Union des démocrates musulmans français* (UDMF). Elle entretiendrait de bonnes relations avec la mairie par l'entremise d'acteurs associatifs engagés dans la « défense des femmes musulmanes ».

A Colombes (92), le directeur de cabinet du maire est également le secrétaire général de l'association culturelle gestionnaire de la salle de prière rigoriste Centre Dignité. Impliqué dans diverses associations, notamment dans l'enseignement, il est à l'origine de la création et du soutien de

plusieurs écoles où sont dispensés des cours de langue arabe et d'instruction islamique présentant des signes de radicalité. Ainsi, il est parvenu à dresser un maillage important dans la ville de Colombes où il mêle du lien social, éducatif, religieux et politique. Avec les membres du bureau de leur lieu de culte, ils se sont montrés particulièrement actifs lors des élections municipales de 2020.

Dans cette ville moyenne, un collectif créé par l'imam de la mosquée locale, affiliée à Musulmans de France a fait campagne contre le maire sortant pour obtenir des locaux plus vastes au bénéfice de l'une de ses associations et obtenu gain de cause. Ses liens avec la nouvelle majorité municipale sont documentés, de même que la présence de ses membres au sein d'un centre social et dans des structures de soutien aux bénéficiaires de logements sociaux.

Dans une autre ville moyenne marquée par le séparatisme, l'écosystème est très bien structuré au plan administratif et comptable autour de la Grande mosquée et d'un fond de dotation. Il compte deux librairies islamiques, un établissement scolaire et une dizaine d'associations offrant éducation coranique, cours d'arabe pour tous âges, soutien périscolaire ou aide caritative. Un commissaire au compte certifie ou vérifie la régularité des états financiers du tout. Son architecte fut un militant lié au mouvement frériste marocain « justice et bienfaisance », qui fut également élu municipal. Il est désormais retiré des affaires de la mosquée, où diverses influences se mêlent. Un militant frériste a donc su lancer un écosystème islamiste solide, avant de le laisser à d'autres mains, aucune connexion nette avec la mouvance n'ayant été établie depuis son retrait.

### 3.2.2 Des élus en première ligne dans les territoires face à des acteurs associatifs et autres influenceurs

#### 3.2.2.1 Chez les élus locaux, une gradation allant de la posture laïque à l'entrisme des services municipaux, en passant par une gestion électoraliste de la communauté musulmane

Si l'investissement en politique de la mouvance au plan national apparaît limité en tant que tel, les membres investissent fortement l'échelon local pour y faire progresser leur agenda et consolider leurs écosystèmes. Sans recourir, à ce stade, à la constitution de listes communautaires, ils exercent une pression croissante, parfois violente, auprès des exécutifs locaux à la faveur d'une stratégie de rapprochement engagée dès les années 1990. L'agenda islamiste aurait ainsi trouvé « *un exutoire idéal dans le cadre municipal* », où a été instauré un rapport de forces électoral (mobilisation de l'électorat majoritairement abstentionniste issu des quartiers populaires, diffusion de consignes de vote, négociation de mesures communautaires sur les programmes électoraux, obtention de positions locales : mandat municipal, direction de clubs de sport, gestion de syndicats ou d'organismes de logement social...).

L'augmentation importante de l'influence municipale gagnée ces dernières années par les islamistes laisse présager, quand ce n'est pas déjà le cas, le passage d'une gestion électorale de la communauté, au moyen duquel certains élus locaux consolidaient leur base électorale contre avantages, à des alliances plus étroites, pouvant notamment comprendre l'incorporation d'islamistes à des positions importantes sur les listes électorales ou dans les cabinets d'élus. Ainsi, dans une ville moyenne, le soutien au projet scolaire de la mosquée repose sur l'implication de deux adjoints au maire : la création d'un important centre éducatif et culturel permettrait de multiplier par cinq le nombre d'élèves concernés par le soutien scolaire mais repose sur l'obtention d'un terrain appartenant à la municipalité.

Certains spécialistes consultés considèrent que d'ici une dizaine d'années, certaines municipalités seront à la main d'islamistes à l'image de la Belgique, où au moins 5 communes de l'agglomération bruxelloise comme Saint-Josse ou Molenbeek, composées d'une écrasante majorité d'habitants d'origine étrangère, présentent les caractéristiques de territoires confisqués, où le contrôle social des islamistes sur la population apparaît presque complet.

La circulaire prise par le ministre de l'intérieur en 2018 relative à l'échange d'informations avec les élus en matière de radicalisation a connu, sur un champ plus restreint (les cas d'individus susceptibles de recourir à la violence) un succès relatif, un nombre limité de demandes se faisant connaître.

Plusieurs préfets de départements, même là où l'équation politique serait réputée favorable à l'entrave des menées islamistes, ont souligné la « *grande solitude des praticiens* ».

**Un dialogue préfet-maire sur ces sujets est toutefois réclamé par un certain nombre d'élus. Il est nécessaire, en partageant au besoin des informations confidentielles,** afin qu'ils puissent être instruits des agissements et de l'entrisme d'acteurs identifiés au sein de leur territoire. L'un d'entre eux, maire dans un département très exposé, suggérait même un groupe de parole entre maires semestriellement sous l'égide du sous-préfet.

### 3.2.2.2 Les acteurs associatifs, historiquement les premiers investis par les menées islamistes

**Kamel Daoud a pu rappeler que les associations ont constitué la première cible des islamistes en Algérie dans les années 1980, suivies des municipalités, avant qu'ils n'investissent le champ politique national.**

#### 3.2.2.2.1 Les activités de jeunesse, priorité de la mouvance

D'importantes structures associatives relevant de la mouvance frériste sont investies dans l'encadrement de la jeunesse musulmane, le plus souvent associées à la dispense d'une formation religieuse, laquelle est rarement assumée officiellement. Outre les grands réseaux associatifs créés par l'UOIF à destination de la jeunesse (cf. *supra*), **les écoles coraniques (« catéchèse ») en sont l'instrument le plus abouti.** Elles répondent à une demande forte des parents et constituent une source de revenus lucratifs pour les mosquées avec des cotisations de plusieurs centaines d'euros par an et par personne.

**815 écoles coraniques étaient recensées début 2024** sur le ressort territorial (hors outre-mer et Paris), accueillant un total de **66 050 élèves** mineurs, auxquels est proposée une instruction religieuse, souvent associée à un enseignement linguistique et culturel. **La quasi-totalité d'entre elles est rattachée à un lieu de culte musulman et plus d'un tiers évoluent dans un courant fondamentaliste de l'islam,** dont 114 rattachées à la mouvance frériste. En mai 2020, *Musulmans de France* avait suscité la création d'une Fédération Nationale de l'Enseignement Educatif de l'Islam ou réseau *Loqman*, destiné aux enfants, dans la logique évoquée *supra* de spécialisation des différents organes de la mouvance.

**Les écoles coraniques se caractérisent par l'opacité de leur fonctionnement** et ne sont, de fait, pas exemptes de dérives séparatistes. Entre 2019 et 2020, 34 structures étaient identifiées qui, sous couvert de soutien scolaire et d'apprentissage de l'arabe, prodiguaient en réalité un enseignement coranique rigoriste, dont 4 fréristes et 4 autres issues d'une hybridation avec le salafisme (les autres sans affiliation établie).

#### 3.2.2.2.2 Le football, le basket et les sports de combats sont particulièrement ciblés par les menées séparatistes

**En 2020, 127 associations sportives étaient identifiées comme « ayant une relation avec une mouvance séparatiste »** rassemblant plus de 65 000 adhérents, parmi lesquelles 29 structures apparaissaient fondées ou « noyautées » par des tenants de l'islam radical, majoritairement salafistes (18) et 5 fréristes (les autres sans affiliation identifiée), rassemblant plus de 11 000 adhérents. Leurs dirigeants ou entraîneurs adoptent une attitude prosélyte, mettent en avant l'identité arabo-musulmane et développent des pratiques religieuses (prières collectives avant match, salles de prière aménagées dans les vestiaires, rappels réguliers des commandements religieux).

Si ce chiffre peut paraître modeste au regard des 156 000 structures sportives recensées au plan national et de leurs 16,5 millions de licenciés, il se double d'un entrisme caractérisé dans la pratique sportive générale, en particulier dans le football, sport le plus ciblé par les militantes favorables au port du voile islamique.

Ces revendications sont notamment portées par un collectif informel constitué en 2020 au sein de l'association *Alliance citoyenne* et regroupant une cinquantaine de femmes identifiées comme les *Hijabeuses*, à l'origine de plusieurs manifestations activistes et de recours en justice.

Elles prospèrent dans un **contexte d'absence d'interdiction générale dans les compétitions sportives** : si la fédération française de football (FFF) l'a proscrit, ainsi que celle du basketball, il n'en n'est pas de même pour le handball et le rugby, ainsi qu'au niveau international, où le comité international olympique (CIO) comme la fédération internationale de football association (FIFA) l'autorisent.

**Même lorsqu'une règle d'interdiction a été édictée au niveau de la fédération nationale, son application par les échelons départementaux est très variable.** Ainsi, dans un département très touché par le séparatisme islamiste, la préfecture a signifié au district de football une méconnaissance « *des règles relatives au port du voile par des joueuses lors des compétitions officielles [ainsi que celle] du contrat d'engagement républicain par de nombreux clubs du département* ». Il lui a été fait part en retour d'une réticence exprimée par la fédération nationale à l'exercice d'un contrôle conjoint avec les services de l'Etat, privilégiant le recours à la « *pédagogie envers ses associations* ». **Les dirigeants des districts, voire les ligues de football sont généralement, selon les préfets, peu engagés dans la lutte contre les menées séparatistes, guère porteuse pour les élections internes.**

### 3.2.2.3 Une « prédication 2.0 » des influenceurs qui complète et parfois concurrence la prédication traditionnelle.

L'activisme d'une nouvelle génération de prédicateurs, souvent formés par les premiers cadres religieux de la mouvance mais de plus en plus objets et sujets d'une hybridation avec le salafisme, constitue désormais un facteur majeur de diffusion de l'islamisme via les réseaux sociaux, où ils rencontrent une large audience. Leur développement a constitué une opportunité majeure pour les activistes islamistes, dans un contexte d'affirmation d'une expression identitaire de l'islam au moment des Printemps arabes, de la crise syrienne puis de la survenue des groupes salafito-jihadistes.

Conjuguant un discours salafite avec des méthodes militantes héritées ou empruntées aux Frères musulmans, ces influenceurs 2.0 sont souvent une première porte d'entrée dans la découverte de l'islam et sont devenus le lien entre les idéologies islamistes et les jeunes francophones européens.

Parmi la vingtaine d'influenceurs islamistes ayant un vrai impact sur les réseaux, on peut citer ce militant islamiste se référant très souvent à Tariq RAMADAN. Conformément à l'enseignement de ce dernier, il souhaite répondre par le biais de mobilisation en ligne aux besoins et aux priorités de la communauté musulmane : représenter les musulmans dans les médias, lutter contre l'islamophobie, enseigner l'islam pour rendre sa présence légitime et promouvoir la normalisation des musulmans qui doit passer nécessairement par leur déploiement dans les sphères de pouvoir et de visibilité.

On peut également évoquer ce membre d'une mosquée de la Ligue islamique du Nord également influenceur, tout de noir vêtu, use du style salafite, plus porteur que l'élitisme frériste, mais qui prêche les thèses des Frères musulmans, témoignant d'une hybridation entre prédication 1.0 et 2.0, mais aussi entre des idéologies islamistes qui jusqu'alors ne se confondaient pas.

### 3.2.2.4 Vers des écosystèmes numériques plus intégrés ?

Un nouveau profil de prédicateur semble émerger, associant discours religieux et entreprise commerciale. Délaissant progressivement le salafisme au profit d'une approche plus transactionnelle, certains médias communautaires connaissent un succès grandissant, en répondant au plus près aux attentes des auditeurs. Ainsi, ce prédicateur archétypique, outre son intégralisme religieux (conseils pour prier à l'école, iconoclastie, discrédit des autres religions, homophobie assumée, réprobation des caricatures du prophète ou des femmes non voilées, promotion du voile intégral...), fait référence à une supposée « islamophobie » systémique en France et adopte des positions anti-israéliennes, voire antisémites.

Progressivement, il dote sa structure d'un pôle humanitaire dont les bénéfices sont en partie reversés à des projets islamiques, puis d'un pôle éducatif en ligne (apprentissage de la religion et de l'arabe en ligne), une agence de voyage pour le pèlerinage, et enfin une banque islamique en ligne. Précurseur d'un écosystème numérique de services islamiques pour répondre à une demande communautaire croissante, ce prédicateur cherche à développer un modèle économique viable, résultat d'un travail de diffusion progressif d'un islam identitaire, via les réseaux sociaux, afin de constituer un marché captif.

L'islamisme identitaire ainsi véhiculé, foncièrement anti-républicain tout en respectant la réglementation, est un facteur de séparatisme qui offre aux entrepreneurs de l'écosystème des possibilités d'enrichissement.



#### 4 SUSCITER UNE PRISE DE CONSCIENCE DES EFFETS DE L'ISLAMISME POLITIQUE EN FRANCE

La mouvance frériste française présente le visage d'une organisation réticulaire, marquée par une subsidiarité forte et une spécialisation croissante de ses différents champs d'intervention. Sa base idéologique est aujourd'hui étroite, ouverte aux hybridations avec d'autres courants islamistes qui s'incarnent dans des écosystèmes municipaux. Son cœur historique, l'UOIF, a fait preuve en quatre décennies d'une plasticité certaine, tout en ne renouvelant pas ou peu ses cadres. L'action des pouvoirs publics se heurte encore à une insuffisante appréhension du phénomène, en raison de :

- sa temporalité, moins immédiate que celle présentée par le risque terroriste : « *entre un islamiste qui creuse son sillon à une génération et un radicalisé susceptible de passer à l'acte, l'arbitrage est fait* », déclarait un préfet ;
- le culte du secret et l'effet de trois décennies de politique de 'respectabilité' poursuivie par la mouvance, qui compliquent la capacité à objectiver son niveau de dangerosité pour la société ; les visées de la mouvance ne sont pas nécessairement connues des acteurs locaux ;
- le caractère local plus que national de la menace, telle qu'elle peut être caractérisée aujourd'hui ;
- La dimension européenne de ses réseaux et de son action.

De fait, si des progrès importants ont été enregistrés au cours des dernières années et singulièrement avec la loi du 24 août 2021, les effets escomptés ne semblent pas suffisants, dans un contexte marqué par :

- la difficulté à démêler ce qui relève de visées subversives d'une islamisation relevant d'un prosélytisme normal : la mouvance, qui professe un islam intégraliste, n'attend pas des fidèles de ses mosquées ou des adhérents de ses associations satellites une adhésion complète et immédiate à ses thèses ;
- l'absence de priorisation de cet objectif parmi les politiques publiques mises en œuvre par les services de renseignement et les préfetures, doublée d'une hétérogénéité d'approche selon les territoires, tributaire de l'impulsion donnée par les préfets, de la réceptivité du procureur et des administrations et de la gestion parfois délicate du rôle de certains élus locaux ;
- l'efficacité parfois limitée des outils de droit commun mobilisés en matière d'entrave, doublée de la prudence certaines administrations, dont certaines internalisent le risque de réactions victimaires dans les médias sur le thème de « l'islamophobie ».

Or, les exemples issus des pays voisins attestent du risque encouru en l'absence de stratégie claire :

- en Belgique, le morcellement de l'action publique entre services et échelons territoriaux, ainsi que la retenue du personnel politique, conduisent à une relative impuissance des pouvoirs publics face à la multiplication de territoires contrôlés par les islamistes ;
- au Royaume-Uni, une prise de conscience politique vient d'être opérée tardivement, à un stade d'implantation des Frères musulmans et de repli communautaire déjà avancé ; en outre, la volonté d'agir se heurte au cadre légal très protecteur des organismes de charité et du droit d'association ;
- en Allemagne et en Autriche, en revanche, l'impulsion récemment donnée aux niveaux national et fédéral est notable et s'appuie sur une définition juridique de ce qui est combattu, permettant ainsi l'usage de techniques de renseignement, la caractérisation d'une infraction et par conséquent l'usage de pouvoirs de police adaptés.

## 4.1 Mieux appréhender la menace.

Lutter plus efficacement contre l'islamisme politique **requiert au préalable une meilleure perception de la menace**, ce qui implique d'en poser les termes (définition) et de la faire connaître aux acteurs qui y sont exposés (prise de conscience).

### 4.1.1 Définir

La lutte contre le séparatisme et l'islamisme politique s'appuie dans les pays voisins sur des définitions juridiques opposables aux citoyens et mobilisables par les services de l'Etat.

#### Exemples étrangers de définitions juridiques mises à contribution pour lutter contre l'islamisme

En Autriche, la section 246 du code pénal ciblant les associations hostiles à l'Etat, « *dont le but est de porter atteinte, en violation de la loi, à l'indépendance, à la forme d'Etat établie par la Constitution* ».

En Belgique, la loi relative au renseignement a posé une définition de l'extrémisme entendu comme « *conceptions ou visées racistes, xénophobes, anarchistes, nationalistes, autoritaires ou totalitaires, qu'elles soient à caractère politique, idéologique, confessionnel ou philosophique, contraires, en théorie ou en pratique, aux principes de la démocratie ou des droits de l'homme, au bon fonctionnement des institutions démocratiques ou aux autres fondements de l'Etat de droit* ».

Au Royaume-Uni, l'ancien gouvernement SUNAK a récemment défini l'extrémisme comme « *la promotion ou l'avancement d'une idéologie fondée sur la violence, la haine ou l'intolérance* » qui vise à : 1 – « *nier ou détruire les droits et libertés fondamentales d'autrui* » ; ou 2 - « *saper, renverser ou remplacer le système britannique de démocratie libérale parlementaire et de droits démocratiques* » ; ou 3 – « *créer intentionnellement un environnement permissif pour d'autres afin d'atteindre les résultats visés aux points (1) ou (2)* » ; elle n'a toutefois fait l'objet d'aucune transcription en droit positif et n'est pas inscrite dans la loi.

En France, les pouvoirs publics ont défini le séparatisme comme visant « **à affaiblir voire à détruire la communauté nationale en vue de remplacer celle-ci par de nouvelles formes d'allégeance et d'identification, en rupture avec la tradition démocratique et républicaine. Il s'appuie sur une démarche idéologique - politique ou politico-religieuse - visant à couper l'individu-citoyen de son cadre national. Il s'affirme contre la nation, comme source d'identité collective, en établissant des clôtures définitives entre les individus et les groupes** » (dossier de presse de la loi du 24 août 2021).

Cette définition ne rend pas suffisamment compte du caractère subversif et subtil du projet porté par les Frères musulmans, que les notions génériques de 'séparatisme' ou de 'repli identitaire' ne restituent qu'imparfaitement :

- certes, le projet frériste peut présenter, en les dissimulant, les symptômes du séparatisme, *via* les écosystèmes locaux, et il partage avec le salafisme\* et le *tabligh*\* les principaux déterminants de l'islamisme radical: enfermement communautaire (moins marqué chez les Frères) par l'application d'une orthopraxie rigide, revendication de différenciation des règles communes se manifestant par des revendications communautaires et plus largement présomption de supériorité de l'appartenance communautaire sur la citoyenneté républicaine ;
- en revanche, il s'en distingue par sa méthode, alliant action politique et prosélytisme, manifestation d'un islam intégral mais prêt à des concessions temporaires, et par son objectif final, l'effet recherché à terme étant bien à la faveur d'un processus long de modifier les règles locales ou nationales s'appliquant à la population, au premier chef le régime juridique de la laïcité ; dans d'autres pays où cela est documenté, cela peut aller jusqu'à la volonté d'appliquer la *chari'a* (Royaume-Uni), puis le régime politique par la mise en place d'un Etat islamique (Autriche).

**A cet égard, il apparaît donc susceptible de porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation.**

## 4.1.2 Documenter

L'acculturation du grand public à la réalité de la menace apparaît essentielle pour qu'elle soit combattue efficacement, *a fortiori* dans un contexte marqué par l'extrême sensibilité de la population musulmane et la fréquente dénonciation de l'« islamophobie ». Cette sensibilisation pourrait être opérée à deux niveaux destinés, d'une part, au grand public de manière générale et, d'autre part, aux décideurs publics de manière spécifique.

### 4.1.2.1 Informer le grand public

A l'image de ce qui a été déployé dans plusieurs pays voisins, trois possibilités sont envisageables :

- **la voie d'un rapport public confié à des personnalités qualifiées**; c'est l'option retenue au Royaume-Uni en 2014 où le Gouvernement avait confié à l'ancien ambassadeur John JENKINS et à un ancien responsable du MI6 Charles FARR la responsabilité d'un rapport public sur la confrérie des Frères musulmans; il présente l'inconvénient que l'état des lieux soit dressé à un instant précis puis se périmé ;
- **la voie d'un rapport universitaire confié à un centre de recherche**, à l'image de ce qui a été mis en place en Autriche; cette option présente des garanties d'indépendance susceptibles de limiter son instrumentalisation mais son coût est non-négligeable ;

#### La Dokumentationsstelle Politischer Islam en Autriche

Créée en juillet 2020 à l'initiative du gouvernement conservateur-verts d'Autriche, la *Dokumentationsstelle Politischer Islam* (DPI) est adossée à la chancellerie fédérale. Ses financements proviennent du ministère de l'intégration. Son budget s'élève à 1.7 millions d'euros dont 700k€ dédiés au financement de travaux de recherche extérieurs dans le cadre d'appels à contributeurs.

La DPI compte 14 ETP dont 7 chercheurs, qui bénéficient d'une complète autonomie pour effectuer leurs recherches. Elle couvre l'ensemble du spectre des extrémismes religieux. A ce jour, un seul travail a été effectué sur un sujet non islamique. La DPI a publié plusieurs rapports sur l'islam politique en Autriche et notamment sur la mouvance des Frères musulmans et le *Millî Görüş*. Elle a fait l'objet de poursuites en justice de la part de l'organe représentatif des musulmans d'Autriche et d'autres associations musulmanes pour « islamophobie », notamment à la suite du soutien financier de la DPI à un projet de carte recensant les associations et mosquées affiliées à des mouvements de l'islam politique. A la suite de l'enquête *Luxor* la DPI a constaté une accalmie dans l'activisme des Frères musulmans en Autriche, activisme qui tendrait à reprendre avec les premières victoires judiciaires de la confrérie. Il est toutefois estimé que *Luxor* a forcé la mouvance à sortir du champ médiatique en résultat au *shaming* effectué par les autorités dans les médias et du fait des nombreux rapports de la DPI.

- **la voie d'un rapport établi par les services de renseignement, à laquelle inclinerait la récente loi du 25 juillet 2024** visant à prévenir les ingérences étrangères en France, qui conduira le gouvernement à remettre au parlement tous les deux ans un rapport sur l'état des menaces pesant sur la sécurité nationale; une partie de ce rapport ou un rapport dédié à l'islamisme politique pourrait être envisagé dans ce cadre; cette option est empruntée notamment par les administrations belge et allemande, qui produisent chaque année un état de la menace à l'occasion du rapport public annuel des services de renseignement.

### 4.1.2.2 Responsabiliser les décideurs publics

Le Royaume-Uni envisage de procéder à un *shaming* (dénonciation publique) nominatif. Cela expose toutefois à des procédures contentieuses. Il comporte le risque d'alimenter la posture victimaire des cibles islamistes, qui pourrait s'avérer contre-productif.

#### Le projet de bannissement de la vie publique envisagé au Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, le projet présenté par le précédent gouvernement conservateur de Rishi SUNAK consiste à « bannir de la vie publique » les individus et les groupes considérés comme extrémistes.

Concrètement, il vise à interdire aux ministres et aux fonctionnaires de s'entretenir avec des organisations considérées comme extrémistes ou de les financer. A cet égard, l'ancien ministre Michael GOVE avait précisé

que l'objectif était de cibler « *les extrémistes islamistes et d'extrême droite qui cherchent à séparer les musulmans du reste de la société et à créer des divisions au sein des communautés musulmanes* ».

Pour ce faire, le Gouvernement avait indiqué s'appuyer sur le pouvoir du *privilege parlementaire* pour désigner les individus et groupes en question, malgré les mises en garde de ses services contre les implications juridiques d'une telle démarche.

Lors de son annonce à la Chambre des communes, M. GOVE avait précisé que les organisations qui seraient évaluées au regard de la définition étaient les groupes d'extrême droite *British National Socialist Movement* et *Patriotic Alternative*, ainsi que les groupes musulmans *Muslim Association of Britain*, *Muslim Engagement and Development (Mend)* et *Cage*. D'autres organisations dont les noms ont été divulgués comme pouvant entrer dans la définition sont *Friends of al-Aqsa*, *5Pillars* et *Palestine Action*.

Au-delà, il apparaît essentiel de **renforcer la formation générale des décideurs publics sur les enjeux de laïcité, la connaissance des cultes et de l'islam en particulier, ainsi que sur les ressorts et les manifestations du séparatisme**. La responsabilité de la formation en matière d'islam d'une part et de radicalisation, d'autre part, est trop dispersée dans l'appareil d'Etat.

C'est sur la base de cet éclairage plus complet sur les enjeux traversant l'islam que les décideurs publics, et en premier lieu les préfets, pourront **poursuivre le dialogue avec les représentants du culte au plan local, en contenant la place donnée aux représentants de la mouvance frériste**. Cela suppose de savoir qui ils sont, de leur parler mais ne jamais leur donner une position prééminente.

#### 4.1.2.3 Poursuivre les démarches entreprises au niveau européen

Il conviendrait de :

- **poursuivre les efforts de sensibilisation déjà déployés auprès de la Commission européenne, des fonctionnaires et des parlementaires européens** au sujet de la confrérie et de son influence sur les institutions européennes ; certaines avancées ont pu être enregistrées notamment dans le cadre des négociations sur le budget 2023 ; les renouvellements des équipes de la commission et à l'ouverture de chaque nouvelle législature conduisent à devoir renouveler sans cesse cet effort ; la constitution d'une coalition d'Etats-membres affinitaires sur la question de l'islamisme politique et de l'entrisme dans les institutions européennes pourrait utilement être formalisée pour conduire ces actions de sensibilisation conjointement ;
- **s'agissant de la question du financement d'associations par des personnes morales ou privées, il apparaît utile de pouvoir évoquer par ailleurs le sujet de la mouvance frériste au sein du Groupe d'Action Financière Internationale (GAFI) à des fins de sensibilisation** ; le GAFI mènera prochainement une revue sur les modes de financements du terrorisme dans le cadre de laquelle les expériences autrichienne et belge - qui ont investigué les liens de la mouvance avec le Hamas - pourraient être mobilisées pour sensibiliser les pays membres du GAFI aux enjeux liés à la confrérie.

## 4.2 Mettre en haut de l'agenda les dossiers relatifs au culte musulman

Le combat contre l'islamisme ne peut être mené sans l'adhésion de la population dans son ensemble et des Français de confession ou de culture musulmane en particulier. L'UOIF a pris deux virages notables au cours de la décennie écoulée: son retrait en 2011 du jeu institutionnel du CFCM pour se recentrer sur sa base et son changement de nom en 2017, *Musulmans de France*, synecdoque typiquement frériste qui dit sa prétention à toucher voire incarner toute la communauté française, la première d'Europe. Cette dernière se trouve à la convergence des visées de la mouvance comme des enjeux, côté pouvoirs publics, de cohésion nationale.

On considérait il y a 20 ans encore comme inéluctable « l'exculturation du catholicisme », le christianisme étant la « religion de sortie de la religion ». La sortie de toutes les religions de la société contemporaine par désintérêt progressif des fidèles semblait programmée. Or la dynamique que connaît - malgré ses divisions et sa désorganisation - l'islam de France, sur laquelle veut capitaliser la

mouvance frériste, constitue un démenti à ceux qui envisageaient la religion comme un archaïsme soluble dans la sécularisation. Un universitaire a pu appeler de ses vœux une « négociation implicite » entre deux parties :

- *d'une part* les musulmans français -le terme de « citoyen de confession musulmane » faisant selon lui abstraction d'un effet collectif de plus en plus fort - doivent pouvoir entrer encore davantage de plein pied dans un corps politique particulier, la France, à l'heure où ils éprouvent un sentiment de rejet extrêmement fort ;
- *de l'autre*, le reste du corps social doit accepter que l'islam est une religion française, très probablement l'une des toute première sinon la première en termes de pratique culturelle, et mérite à cet égard de la considération, y compris vis-à-vis de certains de ses mœurs qu'il ne partage pas.

Or on peut se demander si cette négociation peut avoir lieu aujourd'hui. La confiance mutuelle nécessaire supposerait la certitude partagée que la France « n'est pas et ne sera pas un pays musulman ».

Il faut d'abord se garder d'une vision essentialisée de l'islam, déshumanisée et sans visage. Les travaux anthropologiques ou historiques montrent à quel point « l'islam vécu » peut être pétri de contradictions. L'islam est ce que les musulmans en font depuis un événement fondateur en se référant à un corpus ; leur univers n'a jamais été clos, ni figé. Le fait qu'une partie importante des musulmans dans le monde vivent pacifiquement en situation de minorité religieuse a des conséquences progressives sur le plan de la pratique et du discours. Le monde musulman est complexe et évolue, contrairement à ce que veut faire croire un discours intransigeant. A titre d'exemple, les notions d'État islamique et de *charî'a* n'ont pas été des catégories immuables dans le monde arabe et nul ne peut aujourd'hui en donner un contenu indiscutable.

Néanmoins, l'islamisme politique n'a très certainement pas renoncé à son objectif à long terme d'islamisation du pays, une fois acquise la réislamisation en profondeur de la communauté musulmane. « L'islam des lumières » ou les « nouveaux penseurs de l'islam », s'ils existent, peinent à se trouver un chemin chez les français de confession musulmane. Le *Coran des historiens*, somme majeure faisant le point des recherches sur le texte coranique et son contexte d'élaboration, dirigée par un islamologue de l'EPHE et publiée en 2019, n'a connu aucun écho dans la communauté musulmane, quand il n'a pas été critiqué par la Grande mosquée de Paris. C'est notamment en jouant de cette illusion de l'avènement d'un « islam des lumières » dont ils seraient une forme de préfiguration que les Frères musulmans ont prospéré.

Du côté de l'opinion publique, le débat sur les voies et moyens d'une cohabitation harmonieuse entre les français musulmans pratiquants et français sécularisés est peu disert. Dans le tumulte médiatique, l'islam de France serait un bloc, pour les uns un nouveau prolétariat, quand pour les autres tout musulman serait un islamiste en puissance. Au milieu, plus aucun responsable musulman n'ose aller sur les plateaux.

Pour qu'émerge une « troisième voie laïque », les croyants ont un rôle à jouer et doivent pouvoir s'engager davantage dans le débat public, comme les y a appelé le Président de la République dans son discours aux Bernardins. Réciproquement, les non-religieux doivent, selon Habermas, « traduire » leurs propos dans un langage universel et envisager de façon ouverte que le dialogue sur des enjeux comme, par exemple la solidarité ou la dignité humaine, puisse être riche d'intuitions. Or les espaces de débat dans lequel athées, agnostiques, chrétiens, juifs et musulmans ont la possibilité de s'interroger mutuellement sont aujourd'hui malheureusement très restreints. Ils doivent être encouragés, d'autant plus qu'il existe malheureusement une suspicion d'insincérité des acteurs musulmans, à laquelle n'a pas que peu contribué la mouvance.

L'université doit jouer son rôle à cet égard, « assurer le libre dialogue sur les grandes questions de l'existence », même si là aussi les espaces de discussion se sont réduits, en raison notamment de l'instrumentalisation de l'argument religieux à des fins politiques, et aujourd'hui d'une diversité moins forte de la recherche en sciences humaines et sociales dans laquelle se niche, là-aussi, la mouvance.

Un nouveau discours public sera probablement nécessaire, qui ne cantonne pas la République à la laïcité et soit de nature à proposer les ferments d'une « amitié civique ». Les islamistes proposent un grand récit, face auquel les « valeurs de la République » ne suffisent pas.

#### 4.2.1 Développer l'islamologie contemporaine

Il apparaît indispensable de renforcer la recherche française conduite sur l'islam et l'islamisme au-delà des financements attribués par le ministère de l'intérieur depuis 10 ans, dans un domaine où elle apparaît :

- **insuffisamment investie** : la plupart des travaux consultés sont en anglais et les deux thèses sur la mouvance européenne ont été publiés par une belge et un italien ;
- **extrêmement clivé**, cf. introduction *supra*.

Cette situation apparaît d'autant plus préjudiciable dans un contexte où les Frères musulmans apparaissent mener une stratégie d'« islamisation de la connaissance » qui vise à « redéfinir » les sciences humaines et sociales sur la base de la « vision islamique » développée par la Confrérie et encourage la « désoccidentalisation du savoir », qui permet de présenter les théoriciens de l'islam politique sous un jour favorable, de légitimer le concept d'« islamophobie » et de discréditer les chercheurs hostiles à l'islamisme politique.

**On ne peut qu'appeler de ses vœux l'émergence d'une troisième voie universitaire, moins idéologisée et plus ancrée sur des savoirs objectifs.** Il existe une génération de chercheurs en islamologie, moins visibles, qui devrait être davantage sollicitée par les pouvoirs publics.

L'Institut Français d'islamologie (IFI), aujourd'hui centré sur l'islamologie fondamentale, gagnerait à élargir son action au champ contemporain et à de nouvelles disciplines (sociologie, sciences politique). En lui allouant des postes supplémentaires de maîtres de conférence, il serait possible de renforcer l'université française sur ces sujets de recherche. Une alternative serait, à défaut et comme en Autriche avec la « Dokumentationsstelle Politischer Islam » (cf. *supra*), de confier cette fonction à un organisme de recherche positionné à l'interface des ministères concernés.

Au-delà, **le champ culturel et symbolique devrait être davantage investi.** A cet égard, on ne peut que regretter qu'en dépit du succès rencontré, l'exposition itinérante sur les « Arts de l'islam » organisée par le musée du Louvre n'ait pas connu de suite. Il conviendrait que le ministère de la culture, comme il l'a fait à cette occasion, soit moteur auprès des opérateurs culturels pour qu'une exposition annuelle de ce type puisse être organisée à tour de rôle par un grand opérateur culturel. **Il conviendrait par ailleurs de travailler à intégrer encore davantage les musulmans au récit national, auquel ils adhèrent, comme en témoigne la réussite de l'aumônerie musulmane des armées.** Des figures peu connues comme le résistant Addi Bâ ou Bel Hadji El Maafi pourraient être mises à l'honneur, pourquoi pas un jour panthéonisées.

#### 4.2.2 Connaître les aspirations de la population musulmane et lui adresser des messages forts

**Un sentiment de malaise français, pour dire le moins, prévaut chez les musulmans** dans un contexte où « l'islam reste principalement évoqué sous un angle négatif et demeure largement instrumentalisée par la minorité extrémiste qui s'attache à rendre le discours victimaire hégémonique ».

Dans ce contexte, il apparaît indispensable de mieux appréhender les aspirations de la population musulmane, afin notamment de limiter sa perméabilité à l'islamisme. A cet égard, de récentes enquêtes, au premier rang desquelles *Trajectoires et Origines-TeO* de l'INSEE/INED (2022) et le rapport de l'institut Montaigne, *Un islam de France est possible* (2016), ont entrepris d'étudier les affiliations et pratiques religieuses : elles confirment la plus forte religiosité des musulmans et la dynamique élevée de la pratique culturelle, portée par la migration et une forte transmission intergénérationnelle. Ce phénomène s'accompagnerait d'une 'identitarisation' croissante du rapport

à l'affiliation religieuse, dont atteste le respect croissant d'injonctions religieuses telles que le port du foulard islamique ou l'observation des commandements alimentaires.

**L'approfondissement de la dimension religieuse de l'étude TeO, ainsi que la mise à jour de l'enquête de l'institut Montaigne, apparaissent opportuns**, le cas échéant à l'appui d'une méthodologie adaptée permettant d'objectiver la place du discours islamiste occupée dans l'imaginaire collectif des musulmans français.

**Lutter contre le sentiment de rejet qui irrigue les familles de confession musulmane requiert également l'envoi de signaux forts, attestant de la considération à leur endroit et d'une prise en compte de leurs aspirations**, y compris et d'abord sur des sujets d'intérêt immédiat qui peuvent concerner :

- **la règlementation funéraire : il est très mal compris que le regroupement confessionnel des sépultures soit soumis à des aléas territoriaux et au bon vouloir des maires**, ce qui pousse nombre de nos concitoyens à inhumer leurs proches à l'étranger alors même que depuis la crise sanitaire, la majorité d'entre eux souhaiteraient qu'ils le soient en France ; une réaffirmation de la circulaire de 2008, voire lui donner une base législative, constituerait un acquis précieux et attendu pour la population musulmane ;
- **l'apprentissage de l'arabe** : cet enseignement devrait être développé au sein de l'école de la République pour ne plus en laisser le monopole aux écoles coraniques ; à cet égard, le projet d'intégration de cet enseignement au cursus scolaire, serpent de mer depuis quinze ans, gagnerait à être remis sur le métier. Les retours de terrain indiquent un effet ambigu des Enseignements en Langue et Culture d'Origine (ELCO), devenus enseignements internationaux de langues étrangères (EILE), qu'il conviendrait d'évaluer. **La majorité des musulmans sur le sol national étant aujourd'hui français, rien ne justifie de déléguer aux pays d'origine l'apprentissage de l'arabe ou du turc, prêtant le flanc à des risques d'ingérence dont il faut achever de se défaire**, dans la continuité des décisions prises depuis les discours en 2020 du Président à Mulhouse et aux Mureaux ;
- **la position française sur le conflit israélo-palestinien** : les entretiens menés ont été impactés par le climat de tension prévalant en France au lendemain du 7 octobre entre les communautés juives et musulmanes ; ils ont mis en évidence un profond malaise au sein de cette dernière, qui perçoit la position française comme ouvertement favorable à Israël, dans le droit fil d'une supposée « islamophobie d'Etat », en soutenant Israéliens juifs contre Palestiniens musulmans ; si cette perception, qui dépasse le simple cadre de la mouvance, ne résiste pas à l'examen, elle n'en est pas moins instrumentalisée par les acteurs fréristes ; afin de contrer ce narratif, et indépendamment des mesures évoquées dans le présent rapport qui permettraient de réaffirmer que la foi et la culture musulmanes sont aussi respectables que les autres et que la République en garantit le libre-exercice et la libre-manifestation, la reconnaissance par la France d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël dans des frontières sûres et reconnues pourrait être de nature à apaiser ces frustrations.



## CONCLUSION

Le caractère subversif de l'islamisme politique qui vise, à terme, le changement de l'ordre politique et social, est très présent dès la naissance de la confrérie, puis reste marqué pour la mouvance qui en est issue. **Si l'idéologie a été adaptée à l'Occident** par AL-QARADAWI puis la famille RAMADAN (dérogations, pratique du double discours, victimisation par la dénonciation d'une prétendue « islamophobie »), afin de favoriser sa diffusion en Europe où l'islam est minoritaire, **les préceptes initiaux demeurent** :

- l'organisation des Frères musulmans repose toujours en Europe et probablement en France sur le cercle restreint d'une confrérie, tenue secrète et dotée d'un commandement pyramidal, mais dont l'action est relayée et amplifiée par une mouvance plus large ;
- sa stratégie de déploiement continue de privilégier l'investissement dans le champ culturel (mosquées, formation de cadres religieux), éducatif (ouverture d'écoles confessionnelles) et social (création d'associations d'entraide ou encore d'encadrement de la jeunesse) ;
- les déterminants idéologiques, même objets d'un repli tactique et/ou dissimulés derrière un double discours et une stratégie legaliste, restent identifiables : prééminence de la loi coranique sur la loi de la République (« le Coran est notre constitution »), infériorisation de la femme, incapacité à concevoir l'altérité, notamment religieuse (supériorité intrinsèque de l'islam et condamnation de l'apostasie), antisionisme voire antisémitisme.

Derrière une stratégie mêlant dissimulation, recherche de légitimation et victimisation, la mouvance frériste française, dont la stratégie transactionnelle est désormais hybridée avec des courants fondamentalistes (salafisme, tabligh, déobandie), apparaît poursuivre avec persévérance depuis 4 décennies les mêmes visées :

- **le caractère antirépublicain de nombre de ses membres ou de ses émanations est avéré**, qu'il s'agisse de ses prédicateurs (Hassan IQUIOUSSEN, expulsé en 2022), compagnons de route comme les frères RAMADAN ou les associations de la mouvance (le CCIF a été dissous en 2020 pour incitation à la haine ; Humani'Terre fait l'objet d'une enquête pour financement du terrorisme)
- **des stratégies de dissimulation ont été mises à jour**, notamment dans la perception de financements étrangers via ses fonds de dotation et des SCI (en provenance notamment du Qatar) ; le principal fonds de dotation de Musulmans de France, Al-Wakf, a été dissous pour financement illégal d'activité culturelle ;
- **les liens de la mouvance française avec les échelons européen et international de l'organisation des Frères musulmans sont établis** : les cadres de Musulmans de France forment la première délégation nationale du Conseil des musulmans européen (CEM – anciennement FOIE), organisation faïtière des Frères musulmans en Europe. Le CEM, qui regroupe 28 associations nationales, est doté d'une stratégie pluriannuelle en Europe et dispense un curriculum formant notamment les cadres nationaux. Son action est relayée par une série de structures soit satellite, comme sa branche jeunesse (FEMYSO), soit proche sur le plan idéologique comme le CEFR (théologique), *Islamic Relief* (humanitaire) ou *Europe Trust* (financière) ; le continuum idéologique caractérisé et les positions croisées des mêmes cadres dans les deux organisations, semblent démontrer l'affiliation du CEM à l'Organisation internationale des Frères musulmans (OIFM), pourtant systématiquement niée par ses membres.

Musulmans de France repose aujourd'hui sur une solide structuration, caractéristique de la stratégie d'implantation frériste en Occident :

- si la persistance d'un système d'allégeance n'est pas fermement établie pour la France, un « **cercle restreint** » de militants assermentés existe dans toutes les branches de la mouvance européenne ;
- reposant dans les années 1980 sur une double organisation, un conseil de direction islamique officieux doublonnant la structure officielle de l'UOIF, cette dernière s'est normalisée et notabilisée ; **les cadres actuels de MdF restent globalement directement issus de la première génération de militants** ; la branche française a historiquement adopté, depuis l'affaire du voile à Creil, une stratégie continue de légitimation dans son interaction avec les pouvoirs publics, **se positionnant comme plus légaliste et moins revendicative que d'autres mouvances européennes** ; elle a également accordé une priorité plus forte que dans les autres pays à la création d'établissements scolaires ; la création, dans le contexte de la plus importante communauté musulmane d'Europe occidentale, d'une multiplicité d'organisations ou institutions à l'usage de la communauté musulmane domine dans le bilan de ses 40 ans d'existence ; le substrat idéologique et religieux proprement français apparaît limité, contrairement aux allégations de ses représentants ;
- **le succès de sa stratégie d'institutionnalisation et de respectabilité**, qui atteint son apogée dans les années 2000 avec son intégration au CFCM, lui a permis de constituer ou d'inspirer en 20 ans **de puissants écosystèmes locaux** structurés autour de grandes mosquées et d'établissements scolaires ; ils ont été **le point d'appui du rayonnement de prédicateurs** diffusant l'idéologie frériste et **l'objet d'une stratégie d'influence auprès des élus, à l'occasion d'entrisme** ; les élus sont désormais soumis dans nombre de territoires à un rapport de force électoral parfois virulent avec des acteurs islamistes, qui ne relève plus de la classique gestion d'une population électorale ;

Dans ce contexte, Musulmans de France apparaît comme un mouvement protéiforme (entre le religieux, l'éducatif, le social voire le politique) et ressemble davantage à un réseau réticulaire de solidarité entre baronnies locales qu'à une structure de commandement orientée par une idéologie rigide, d'autant que ses cadres, vieillissants, semblent à la peine pour assurer la relève générationnelle. Aucun document récent ne démontre la volonté de Musulmans de France d'établir un état islamique en France ou d'y faire appliquer la char'â. Les éléments recueillis accréditent cependant l'existence d'une menace pour la cohésion nationale présentée par la montée de l'islamisme municipal, dans lequel la mouvance frériste a une responsabilité historique et actuelle.

On peut estimer que cette diffusion de l'islamisme municipal par le bas constitue une menace à court-moyen terme, qui accrédirait l'avènement de véritables territoires confisqués. A cet égard, le concept de séparatisme ne rend pas totalement compte du caractère subversif du projet porté par les Frères musulmans, qui vise à œuvrer au long cours en vue d'obtenir progressivement des modifications des règles locales ou nationales s'appliquant à la population, au premier chef le régime juridique de la laïcité et l'égalité entre les hommes et les femmes. On ne se situe donc pas dans un séparatisme agressif, typiquement salafiste, visant à placer ses affidés en marge de la société, mais dans une visée subtile et providentialiste, mais non moins subversive pour les institutions.

La réalité de cette menace, même si elle repose sur une temporalité longue et ne recourt pas à l'action violente, fait peser le risque d'une atteinte au tissu associatif et aux institutions républicaines - collectivités territoriales au premier chef - et plus largement à la cohésion nationale.

Au final, dans la continuité de ce qui a été entrepris en matière de lutte contre le séparatisme depuis 2020, une action de terrain résolue et de longue haleine semble nécessaire pour endiguer la montée de l'islamisme politique. Il apparaît essentiel de l'accompagner d'une sensibilisation de l'opinion publique, qui devra être conciliée avec un discours laïque renouvelé, des signaux forts et positifs à destination de la communauté musulmane, et un engagement longanime dans les dossiers relatifs au culte musulman.

# **ANNEXES**



## Annexe 1 : Bibliographie non exhaustive

- Samir AMGHAR, *L'islam militant en Europe*, Paris, Infolio, 2013.
- Houda ASAL « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. Etats des lieux de la recherche », *Sociologie*, 2014/1 (Vol. 5), Presses Universitaires de France, 2014.
- Dominique AVON, « L'islam réformiste de Tariq Ramadan », *Se comprendre*, Janvier 2004.
  - "Les Frères musulmans et l'«État civil démocratique à référence islamique » Dans *Les Cahiers de l'Orient* (N° 108), 2012/4.
  - « Entre pouvoir et répression : origines et évolutions des Frère musulmans », *Revue Moyen-Orient*, (N°52), 2021/10-12.
  - « Le shaykh Yūsuf al-Qaradāwī (1926-2022) », *Observatoire des Religions et de la Laïcité*, novembre 2022.
- Hassan AL-BANNA, *Les épîtres de l'imam Hassan al-Banna*, Le Caire, Al-Matba'a al-'âlamiyya fî al-Qâhira, 1952.
- Fabrice BALANCHE, « Les Frères musulmans : un mouvement en quête d'un nouveau souffle », dans *Géopolitique de l'islam* n°64, de la revue *Les Grands Dossiers de Diplomatie*, 2021.
- Cédric BAYLOCQ et Michaël PRIVOT, *Profession imâm. Entretien avec Tareq Oubrou*, Paris, Albin Michel, 2009.
  - « Répliques des réformistes musulmans français aux usages belliqueux du fîqh, des hadith et de la Sirâ (la sentence de mort en islam) », in Emmanuel PISANI, Cédric BAYLOCQ, *Théologies musulmanes du pluralisme religieux*, Cerf – Patrimoines, 2024.
  - « Vellétés d'ouverture et paradigme dépréciatif : les néo-fréristes français face à l'altérité », à paraître, 2025.
- Sarah BEN NEFISSA et Pierre VERMEREN (sous dir.), *Les Frères musulmans à l'épreuve du pouvoir Égypte, Tunisie (2011-2021)*, Editions Odile Jacob, 2024.
  - Sarah BEN NEFISSA, « La production du « vrai musulman » par l'organisation des Frères musulmans égyptiens : fidélité et dissidences" Dans *Revue internationale des études du développement* 2017/1 (N° 229)
- Myriam BENRAAD, « Les Frères musulmans irakiens: trajectoire vacillante, avenir incertain » Dans *Moyen-Orient* (N°52), 2021/10-12.
- Florence BERGEAUD-BLACKLER, *Le frérisme et ses réseaux, l'enquête*, Editions Odile Jacob, 25 janvier 2023.
  - *Le Marché halal : ou l'invention d'une tradition*, Paris, Seuil, 2017.
- Rémy BRAGUE, « Le Coran et l'antijudaïsme », dans *Commentaire*, 2018/2.
- François BURGAT, *Comprendre l'islam politique. Une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, Paris, Editions La Découverte, 2016.
  - « Dynamique et omniprésente diversité de la référence islamiste » Dans *Critique internationale* (N° 78), 2018/1.
  - « Les Frères musulmans en Europe, entre fantasmes et réalité » Interview de François Burgat réalisée par Sylvie Denoix et François Siino pour la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, mai 2023.
- Olivier CARRE, *Mystique et politique. Le Coran des islamistes. Lecture du Coran par Sayyid Quṭb Frère musulman radical (1906-1966)*, Paris, Cerf, 2004 (1984).
- Amélie M. CHELLY, *Dictionnaire des islamismes*, Paris, Editions du Cerf, 18 novembre 2021.
- Rafik CHEKKAT, « Islamophobia veut rompre avec le pessimisme et la morosité ambiante », *Mizane.info*, 3 février 2022.
- Laure DAUSSY, « CCIF : comment prendre les musulmans en otage », *Charlie Hebdo*, (N°1475), 28 octobre 2020.
- Margot DAZEY, *La politique de l'Union des Organisations islamiques de France*, Department of Politics and International Studies, University of Cambridge, 2018. (thèse)
- Xavier DELGRANGE, « La laïcité française prononcée avec l'accent belge », *Administration & Éducation*, vol. 151, (N°3), 2016.

- Julien DUFURIER, « Un imam roubaisien appelle à un ramadan "de retenue" », *La Voix du Nord*, 21 mai 2018.
- Reem EL MAHDY (2015), *The compatibility of Yusuf Al Qaradawi's wasateyya school of thought with the second generation of the Muslim Brotherhood* [Master's thesis, the American University in Cairo], AUC, 2015.
- Amin ELIAS, « Le sheikh Youssef al-Qaradâwî et l'islam du « juste milieu » : Jalons critiques », dans *Confluences Méditerranée*, Hiver 2017-2018.
- Jean-Pierre FILIU, *La Révolution arabe : Dix leçons sur le soulèvement démocratique*, Fayard, 2011.
  - « Frères musulmans d'Occident », *Le Monde Diplomatique*, 2010 <https://www.monde-diplomatique.fr/2010/05/FILIU/19118>
  - *Le Nouveau Moyen-Orient*, Fayard, 2013.
  - Jean-Pierre FILIU, Bernard RAVENEL, « Révolutions, contre-révolutions : qu'en dit l'historien ? », dans *Confluences Méditerranée*, (N°115), Hiver 2020, pages 25-35
- Franck FREGOSI, *Gouverner l'islam en France*, Seuil, janvier 2025.
- Cécilia GABIZON, « Le prêcheur vedette des banlieues professe un antisémitisme virulent », *Le Figaro*, 28 octobre 2004.
- Marcel GAUCHET, *Le Religieux et le Politique. Douze réponses de Marcel Gauchet*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Religion & Politique », 2010.
  - « Les ressorts du fondamentalisme islamique », *Le Débat*, 2015.
  - Repenser la laïcité en fonction de l'Islam, *Actes du colloque « Intégration, laïcité, continuer la France »*, 2016.
- Olivier HANNE, *L'Alcoran: Comment l'Europe a découvert le Coran*, Belin, 2019.
  - « Quand la recherche en islamologie sert l'islamophobie », L'Harmattan, *Confluences Méditerranée*, 2022.
- Vincent GEISSER, *La nouvelle islamophobie*, Paris, La Découverte (Collection Sur le vif), 2003.
  - « Rapport sur les partis, groupes de pression et candidats « musulmans », Eclairer la variable religieuse dans les processus électoraux », Université Aix-Marseille, 2022.
- Alain GRESH, « Les frères musulmans, une organisation à l'épreuve du pouvoir » Dans *Moyen-Orient* 2021/10-12 (N°52).
- Stéphane LACROIX, *Le Crépuscule des Saints : histoire et politique du salafisme en Égypte*, Paris, CNRS Éditions, janvier 2024.
  - *L'Égypte en révolutions* (co-dirigé avec Bernard Rougier), Paris, Presses Universitaires de France, 2015.
  - « Les pays du Golfe face à la question frériste » dans *Observatoire international du fait religieux* (bulletin n°10), édité par Alain Dieckhoff et Philippe Portier. Paris, Centre de recherches internationales (CRI), 2017.
- Stéphane LE BARS, « Nous sommes inquiets de la stigmatisation de l'islam », *Le Monde*, 6 avril 2012.
- Adrien LOUIS, « Créolisation, Republicanisme et Identité nationale : examen de trois discours sur l'islamisme », dans *La Revue des deux cités : Société, droit, politique et religion*, Presses Universitaires de Louvain, 12/2023, p. 139-156.
- Pierre MANENT, *Situation de la France*, Editions Desclée de Brouwer, 2015.
- Antoine MENUSIER, « L'imam Hassan IQUIOUSSEN expulsé ? Comment le lycéen nordiste est devenu "prêcheur des cités" », *L'Express*, 2 août 2022.
- Hana JABER, « Le mouvement des Frères musulmans jordaniens : de pilier de la monarchie à ennemi du régime », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, juillet 2017.
- Günther JIKELI, « L'antisémitisme en milieux et pays musulmans : débats et travaux autour d'un processus complexe », dans *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, avril-septembre 2015.

- Gilles KEPPEL, *Le prophète et Pharaon*, édition Folio Histoire, 2012 (thèse).
  - *Quatre-vingt-treize*, Gallimard, 2012.
  - *Passion française, la voix des cités*, Gallimard, 2014.
  - *Passion Arabe*, Edition Folio Actuel, 2016.
- Anne-Clémentine LARROQUE, « Les frères musulmans en Afrique du nord, l'esquisse d'une approche régionale ? » dans *Revue Moyen-Orient*, (N°52), 2021/10-12.
  - « Les Frères jordaniens : acteur politique et sociale toujours sur le fil », dans *Revue Moyen-Orient*, (N°47), 2020, pages 76-77
  - *L'islamisme au pouvoir, Tunisie, Egypte, Maroc (2011-2017)*, Paris, Presses universitaires de France, 2018.
  - *Géopolitique des islamismes, Que sais-je ?*, Presses universitaires de France, 4<sup>e</sup> édition, 2024 (2016).
- Nathalie LOISEAU, *La guerre qu'on ne voit pas venir*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2022.
- Mohamed LOUIZI, *Pourquoi j'ai quitté les Frères musulmans ?*, Editions Michalon, 7 janvier 2016.
  - *La République chez elle, l'islam chez lui*, Editions Fauves, 9 décembre 2019.
- Brigitte MARECHAL, *Les Frères Musulmans en Europe. Racines et discours*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Proche Orient », 2009.
- Nasar MEER et Tarik MODOOD, « Refutations of racism in the Muslim question », *Patterns of Prejudice*, vol. 43, n°3-4, 2009.
- Sabrina MERVIN, Nabil MOULINE (sous dir.), *Islams Politiques : Courants, doctrines et idéologies*, Paris, CNRS éditions, 2017.
- Hugo MICHERON, *La colère et l'oubli, les démocraties face au djihadisme européen*, Gallimard, 2023.
- Tareq OUBROU, *Appel à la réconciliation ! Foi musulmane et valeurs de la république française*, Paris, Plon.
- Pascale PASCARIELLO, Yann PHILIPPIN, Antton ROUGET, Matthieu SUC et Marine TURCHI, « Attentat de Conflans: révélations sur l'imam Sefrioui », *Mediapart*, 22 octobre 2020.
- Emmanuel PISANI, « islam et islamisme, le défi de la question théologique », *Revue ÉtudesHS9* (N° Hors-série), 2009, pages 19 à 30.
- Jean-Christophe PLOQUIN, « Olivier Roy : « Il n'y a plus d'islam politique mais de l'islam en politique », *La Croix*, 2 janvier 2014.
- Sagi POLKA, *Shaykh Yusuf Al-Qaradawi, spiritual mentor of wasati salafism*, Syracuse University Press, 2019.
- Michael PRIVOT, *Quand j'étais Frère musulman - Parcours vers un islam des lumières*, Clamecy, Editions La boîte à Pandore, 23 mars 2017.
- Œuvres diverses de Youssef AL-QARADAWI dont :
  - *Islam vs. Laïcité*, Le Caire, Librairie Wehbi, 1980
  - *Les Frères musulmans : 70 ans de prédication, d'enseignement et de jihad*, Le Caire, Maktabat Wehbî, 1998.
  - « Le danger de l'apostasie... et la lutte contre la zizanie » *Islamophile, Ressources islamiques en langue française*, 30 décembre 2002.
  - *Le sens des priorités*, Editions, Editions Bayane, 2009.
  - *Le licite et l'illicite en islam*, Editions Al-Qalam, 2015.
- Bernard ROUGIER (et Stéphane Lacroix sous dir.), *L'Égypte en révolutions*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015.
  - *Les territoires conquis de l'islamisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2020.
- Œuvres diverses de Tariq RAMADAN dont :
  - *Les Musulmans dans la laïcité*, Tawhid, 1994.
  - *To Be a European Muslim*, Islamic Foundation, 1998.
  - *Être musulman européen : Étude des sources islamiques à la lumière du contexte européen*, Editions Tawhid, septembre 1999.

- Avec Jacques Neiryck, *Peut-on vivre avec l'islam ? Le choc de la religion musulmane et des sociétés laïques et chrétiennes*, Éditions Favre, avril 2000
- *Les Musulmans d'occident et l'Avenir de l'islam*, Éditions Sindbad-Actes Sud, janvier 2003.
- *Mondialisation Résistances musulmanes*, Editions Tawhid, novembre 2003
- *Islam, la réforme radicale, Ethique et Libération*, Presses du Châtelet, 2008.
- *Mon intime conviction*, Presses du Châtelet, 2009.
- *L'Islam et le Réveil arabe*, Presses du Châtelet, novembre 2011.
  - Interview de Tariq RAMADAN dans Raphaëlle BACQUE, Besma LAHOURI, « Tariq RAMADAN, le sphinx », *Le Monde*, 19 avril 2016.
- Hani RAMADAN, discours et conférences :
  - « Netanyahu, crimes de guerre et Shoah », texte publié sur son blog le 29 août 2009
  - « Bernard Kouchner et la logique sioniste », texte publié sur son blog le 17 septembre 2009
  - Conférence donnée à Saint-Etienne devant le Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP) le 22 octobre 2011
  - Discours d'Hani RAMADAN lors du 26ème Congrès de l'UOIF le 12 avril 2009
  - Conférence donnée à La Chapelle Saint-Luc (10) le 10 mai 2009 devant l'Union de la Communauté Musulmane de l'Aude
  - « La civilisation du Dajjâl, l'Antéchrist », texte publié sur son blog le 24 août 2009
  - Conférence donnée au Mée sur Seine (77) le 27 février 2013
  - « Ben Laden, Merah, les frères Tsarnaev et les autres », texte publié sur son blog le 3 mai 2013.
- Gabriel ROBIN, « Elias D'IMZALENE : "J'en appelle à l'élaboration d'une théologie de la résistance au pouvoir du pays" », *L'Incorrect*, 5 décembre 2019
- Olivier ROY, « Le néofondamentalisme : des Frères musulmans au FIS » dans Revue *Esprit*, mars-avril 1992.
  - *Généalogie de l'islamisme*, Paris, Fayard, 2011.
  - *L'Europe est-elle chrétienne ?*, Paris, Seuil, 2019.
- Wael SALEH et Patrice BRODEUR, *Déconstruire des idées reçues sur l'islamisme frériste égyptien*, Trends Research and Advisory, 2024.
- Haoues SENIGUER, « L'impensé idéologique du Collectif contre l'islamophobie en France » *La Croix*, 25 août 2016.
  - « Les 'néo-Frères musulmans' ou le conservatisme légaliste : le cas de Musulmans de France », Revue *Moyen-Orient*, Numéro 52, 2021.
  - « L'islamisme est-il (toujours) hégémonique ? Réflexions depuis la France sur un objet incandescent », Revue *Confluences Méditerranée*, vol. 127, 2023
  - « Islamisme et islam politique : tour d'horizon, enjeux et évolutions », Revue *Les Grands Dossiers de Diplomatie*, n°79, avril-mai 2024.
- Sylvie TAUSSIG et Bernard GODARD, *Les Musulmans en France*, Paris, Robert Laffont, 2007.
- Sylvie TAUSSIG et Karim IFRAK, « L'islamisme entre définition méthodologique et approches idéologiques », dans Revue *Société, Droit et Religion*, CNRS Editions, pp. 141-161, 2010.
- Xavier TERNISIEN, *Les Frères musulmans*, Paris, Fayard, 2005.
- Tommaso VIRGILI et Giovanni Giacolone, *Muslim Brotherhood and Khomeinism in Italy: The Told and the Untold*, European eye of radicalization, Mai 2022.
- Sara TONSY, « Les sœurs musulmanes: entre révolution et affirmation du statu quo » dans la revue *Moyen-Orient / 10-12 (N°52)*, 2021.
- Marie VANNETZEL, *Les Frères musulmans égyptiens. Enquête sur un secret public*, Paris, Karthala, 2016.

- « Secret public, réseaux sociaux et morale politique. Les Frères musulmans et la société égyptienne ». *Politix*, n° 92(4), 2010, pp.77-97. <https://doi.org/10.3917/pox.092.0077>
- Lorenzo VIDINO, *The new muslim brother-hood in the West*, Columbia University Press, New York, 2010 (thèse).
  - Lorenzo VIDINO et Sergio ALTUNA, *The Muslim Brotherhood's Pan-European Structure*, Austria Fund for the Documentation of Religiously Motivated Extremism (Documentation Centre Political Islam), 2021.
  - *The Closed Circle, Joining and Leaving the Muslim Brotherhood in the West*, Global Watch analysis, 2022.

### **Rapports administratifs:**

- Rapport d'information du Sénat sur l'application de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, en date du 6 mars 2024.
- Rapport IGA/ISR sur la fidélisation de la ressource humaine des services de renseignement, en date du 16 juillet 2021.
- Rapport de l'IGESR n°2022-56, *Les organismes d'enseignement à distance*, avril 2022.
- Rapport de la commission sur l'égalité et la non-discrimination, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, septembre 2022.
- Rapport de la mission ministérielle d'audit interne établi par l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR), Rejet des valeurs républicaines (2019)
- Institut Montaigne, « Voyage au pays des Frères musulmans », dans *La fabrique de l'islamisme*, 2018.

### **Etudes universitaires et rapports de think tanks :**

- Universität Wien, *Die Islamische Gemeinschaft Milli Görüş*, Dokumentationsstelle Politischer Islam, 2023.
- Centre suisse Islam et Société, (Hnajörg SCHMID, Noémie TRUCCO et Federico BIASCA), *Swiss Muslim Communities in Transnational and Local Interactions*, SZIG/CSIS Studies 7, (Université de Fribourg), 2022.
- Dokumentationsstelle Politischer Islam, « Politischer Islam auf Gemeindeebene: Die Islamische Vereinigung in Österreich (IVÖ) », Vienne, Décembre 2022.
- Dokumentationsstelle Politischer Islam, « Der Politische Islam als Gegenstand wissenschaftlicher Auseinandersetzungen und am Beispiel der Muslimbruderschaft », Vienne, Décembre 2020.
- Rapport alternatif d'ENAR, Marwan MUHAMMAD « Le racisme et les pratiques discriminatoires qui y sont associées : France », Shadow Report 2011-2012.

### **Conférences et colloques :**

- Séminaire mensuel « Approches anthropologiques de la radicalisation » organisé par l'EHESS. Visio-conférence de Anne-Sophie LAMINE sur le livre *Au-delà du séparatisme et de la radicalisation. Penser l'intensité religieuse musulmane en France*, co-auteurs Claire DONNET, Iman EL FEKI, Mélodie FOUBERT, Hanane KARIMI, Coline LUTZ et Bruno MICHON (édition Diacritiques, 2024) à l'EHESS le 17 avril 2024.
- Colloque : « Les islamismes en Europe » organisé par le CNRS, la fondation Konrad ADENAUER, la région Île de France, le CERIF et l'association Défense des serviteurs de la République. Il s'est tenu au Conseil Régional d'Île de France le 15 mai 2024.
- Conférence : « Panorama d'une offre théologique qui se renouvelle » du sociologue Younes VAN PRAET, organisée par l'historien Jamel EL-HAMRI le 19 mai 2024, Mantes-la-Jolie.

- Séminaire : « Partis politiques musulmans » organisé par le GSRL (Groupe Sociétés, Religions, Laïcité) de l'EPHE et le CNRS, le 4 juin 2024.

## Annexe 2 : Glossaire

**Apostasie/ Apostat** : en islam, il s'agit d'un musulman ayant commis une faute par manque de loyauté à l'égard de la révélation coranique ou par une application impure des préceptes du Coran et de la Sunna. Cette faute est punie de sanctions pouvant aller jusqu'à la mort. Les chiites, les soufis, les kharidjites, les mutazilites sont jugés comme apostats par les djihadistes. Ils sont souvent nommés *mourtadines* dans le lexique djihadiste.

**Charia** : « Grande loi islamique », à la fois religieuse et sociale suivie par les musulmans des Etats islamiques. Elle tire son essence du Coran et de la Sunna et englobe certains principes de droit. La charia ne s'applique pas de la même manière et selon les mêmes règles, dans les différents Etats qui l'ont adoptée.

**Califat** : régime politique théocratique au sein duquel le calife demeure le détenteur du pouvoir politique et religieux. Le terme de calife est institutionnalisé sous le califat omeyyade et s'éteindra en 1924 avec l'abolition du califat ottoman.

**Chiisme** : branche minoritaire de l'islam attachée à Alî, gendre et cousin du Prophète, et ses descendants. Les chiites disposent d'un clergé organisé à la différence des sunnites mais ils ne reconnaissent pas la Sunna.

**Daawa** : la prédication.

**Dâr al-daawa** : territoire de prédication qui se situe entre le **Dâr-al-Harb** et le **Dâr-al-Islam**.

**Dhimmis** : non-musulmans qui paient l'impôt.

**Fatwa** : « Avis juridique » rendu par un juriste ou par un ayatollah pour les chiites duodécimains.

**Halal** : ce qui est licite.

**Hanbalisme** : Ecole juridique sunnite née au IXe siècle, contestataire du pouvoir califat et ne tolérant qu'une interprétation très codifiée des textes. Application littérale du texte coranique – appelée littéralisme –, sans aucune possibilité de l'interpréter.

**Haram** : ce qui est illicite.

**Hégire/ Hijra** (en arabe) : émigration d'un musulman vivant en territoire non-musulman dans un état musulman. En référence à l'Hégire, émigration de Muhammad à Médine en 622.

**Intégralisme** : conception selon laquelle :

- 1- le politique ne peut avoir le dernier mot en cas de conflit avec le religieux ;
- 2- le scientifique profane ne peut avoir le dernier mot en cas de conflit avec le religieux ;
- 3- la communauté liée à une religion donnée (l'islam ici) doit disposer de droits spécifiques.

**Intifada** : « Soulèvement ». Soulèvement des Palestiniens contre l'occupation israélienne.

**Islamique** : Adjectif qualifiant ce qui relève d'une intention au sein de laquelle l'islam est le fondement.

**Islamisme** : politisation exacerbée de l'islam, de ses normes et valeurs réelles ou présumées, qui connaît une intensité variable et des dimensions différentes : il peut ainsi s'exercer sur un mode minimaliste ou maximaliste, légaliste ou violent. L'une ou l'autre voie dépendra grandement des contextes et des acteurs. L'islamisme est donc au carrefour du religieux, du moral, du socioéconomique et du politique.

**Jihad** : « effort élaboré sur le chemin de Dieu ». C'est le moyen d'accéder à Dieu par l'effort, il est mentionné dans le Coran et la Sunna, il en existe deux types : le grand et le petit djihad. Le premier correspond à l'effort fait sur soi-même, c'est un djihad personnel. La dimension spirituelle est entière. Le petit jihad est un outil de légitime défense préconisé en cas d'attaque de l'ennemi. Le jihad offensif est présent dans la Sunna, dans certains hadiths.

**Oumma** : la communauté des musulmans qui existent à l'échelle de la planète. C'est la contraction de l'Oumma islamiyya : la communauté islamique.

**Quiétisme** : doctrine religieuse montrant que seule l'intervention divine peut assurer le bon fonctionnement de la communauté croyante, sans intervention dans la sphère politique.

**Sahwa** : Courant salafiste réformiste apparu dans les années 1980 en Arabie Saoudite.

**Salafisme** : doctrine religieuse fondée sur une lecture du Coran et de la Sunna qui consiste à imiter des pieux ancêtres « *salaf al-sâlih* », les compagnons du Prophète. Les salafistes actuels sont divisés entre les mouvements quiétistes, des groupes politisés et des structures jihadistes. Comme les wahhabites, les salafistes se réclament de l'école hanbalite et d'Ibn Tamiyya. L'Arabie saoudite promeut la diffusion de cette idéologie dans le monde entier.

**Sunna** : « Cheminement » ou "tradition prophétique", deuxième source de législation de la Loi islamique, ne provenant pas directement du Prophète. Elle constitue l'ensemble des faits, des gestes, des paroles, de son approbation même muette de certains événements ou faits. Les hadiths qui la composent ont été rapportés par ses Compagnons durant le siècle qui a suivi la mort du Prophète. Ils ont été compilés au IX<sup>e</sup> siècle à l'écrit.

**Sunnisme** : branche majoritaire de l'islam, apparue à la mort du Prophète, suivant son plus proche compagnon: Abu Bakr et, plus tard, la Sunna. Le mouvement sunnite s'organise en quatre écoles juridiques : hanafite, malékite, châféite, et hanbalite.

**Tabligh** : la Tablighi jama'a – société pour la propagation de la foi – est née en Inde en 1927 pour protéger et revitaliser l'identité de la communauté islamique indienne, menacée par la présence coloniale des Britanniques et par l'hindouisme majoritaire. Le Tabligh défend la séparation stricte des sphères politique et religieuse, il est de tendance quiétiste : il se concentre sur la prédication et, dans ce domaine, il s'est internationalisé de manière spectaculaire, à la fois dans un temps court – à peine 70 ans –, et dans un périmètre large d'une centaine de pays.

**Takfir** : acte consistant à excommunier une personne jugée impie (non-musulmane ou musulmane).

**Panislamisme** : idéologie politico-religieuse projetant d'unifier les communautés musulmanes et les territoires musulmans, opposée en général au panarabisme.

**Wahhabisme** : doctrine religieuse ultra-rigoureuse fondée sur une lecture fondamentaliste du Coran et de la Sunna et rejetant toute innovation dans le dogme (*bida'a*). Le wahhabisme s'est développé en Arabie Saoudite à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et se réclame de l'école hanbalite et d'Ibn Tamiyya. À la différence des salafistes, les wahhabites acceptent l'autorité d'un dirigeant dont la politique ne soit pas exclusivement à finalité religieuse, en l'occurrence le roi d'Arabie Saoudite.